



2020

Rapport d'activités



SOMMAIRE

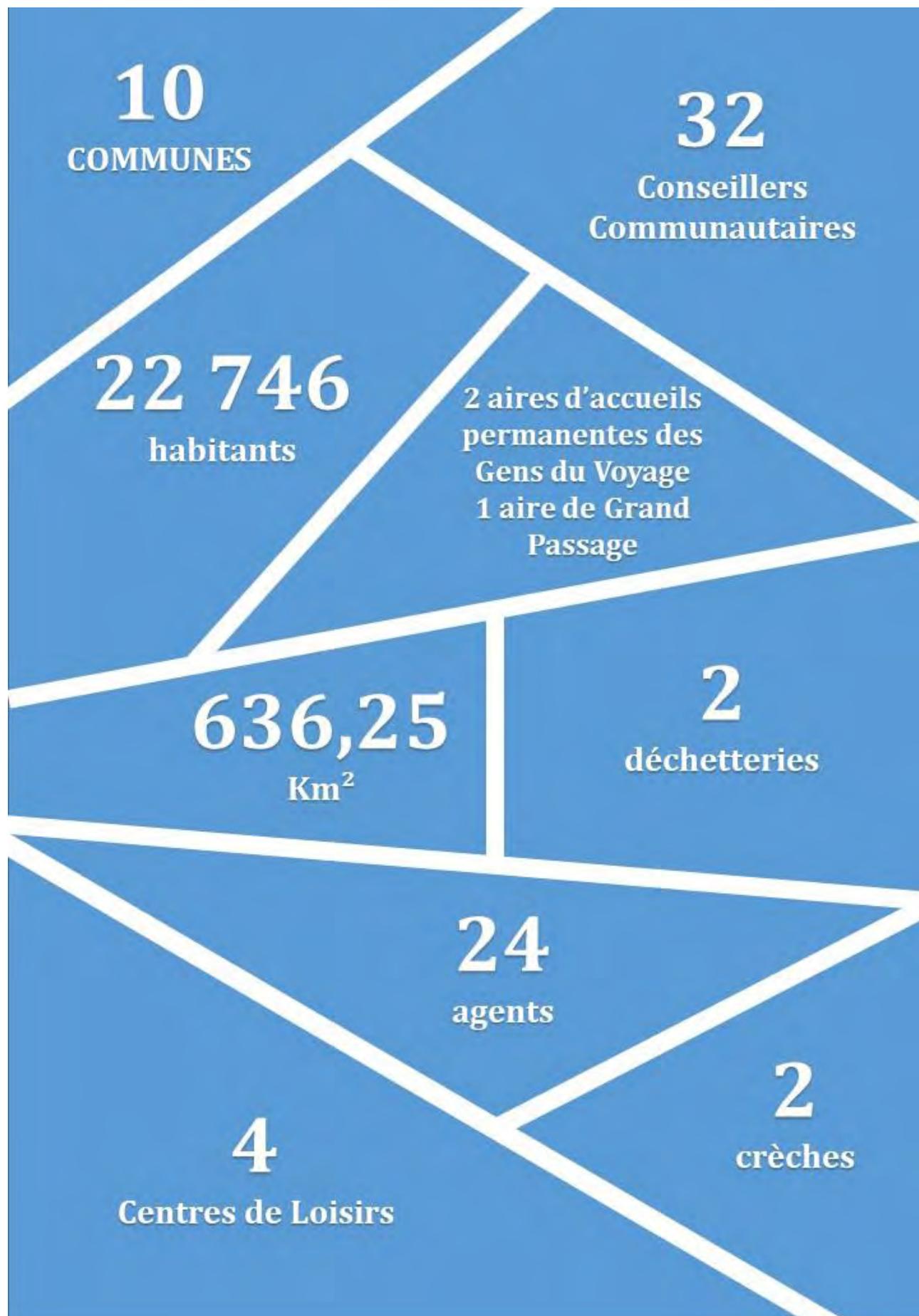
PARTIE 1 : Présentation de la Communauté de Communes Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne.....	P.8
Le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire.....	P.9
Les Ressources Humaines	P.12
Finances et Marchés Public.....	P.17
Services Techniques.....	P.27
Service public de gestion des déchets	P.33
Service public d'assainissement non collectif.....	P.53
Lecture Publique	P.59
Développement économique	P.64
Habitat.....	P.71
Equipement Sportif.....	P.72
Gens du Voyage.....	P.74
Accueil des habitants – Communication.....	P.76
Agenda 21.....	P.81
Urbanisme.....	P.83
Tourisme.....	P.90
Petite Enfance.....	P.91
Enfance	P.97
Parentalité.....	P.104
Jeunesse	P.107

PARTIE 2 : ANNEXES

Les comptes rendus d'activités

- GIP du LITTORAL
- Syndicat mixte GIRONDE NUMERIQUE
- Parc Naturel Régional Médoc
- VEOLIA PROPLETE
- Mission locale du Médoc
- Société Publique Locale Enfance Jeunesse Médullienne
- Enfance Pour Tous
- Sdis 33
- ADIL
- Association L'Oiseau Lire
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin
- Syndicat Mixte du Bassin Versant des, Jalles du Cartillon et de Castelnau
- PENA Environnement





Présentation de la Communauté de Communes Médullienne



Photo signée Sébastien Piedloup prise le 17 septembre 2020 au château Maucaillou à Moulis-en-Médoc

Une année d'élection

10 communes

32 conseillers communautaires élus pour 6 ans

12 membres au bureau communautaire : 10 vice-président(e)s et 2 élus délégués

Les temps forts

- **Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales**

Parmi les 10 communes, seules 8 d'entre elles ont élu leur assemblée.

L'institution communautaire doit donc attendre le 2^e tour pour être constituée.

- **Dimanche 28 juin : 2^e tour***

Les assemblées municipales ayant toutes été installées, les conseillers communautaires pouvaient se réunir et élire :

- le Président
- les membres du Bureau Communautaire
- les Vices-Présidences

- **Vendredi 10 juillet : le 1^{er} conseil communautaire se réunit pour élire son exécutif**



Christian Lagarde est proclamé Président de la CdC Méduillienne.

*le 2^e tour était initialement prévu le 22 mars ; date annulée en raison du confinement instauré en raison des mesures Covid-19.



Photo signée
Sébastien Pédoup
prise le 17 septembre 2020
au château Maucaillou
à Moulis-en-Médoc

L'exécutif

Les 10 maires siègent au bureau

Le nombre de vice-présidents a été fixé à 9 afin que chaque commune de la CdC Méduillienne puisse siéger au bureau selon une répartition égalitaire.

Le Président

Christian Lagarde,

9 Vices-Président(e)s

Aurélie Teixeira, 1^e vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace, urbanisme réglementaire, anticiper un PLUI obligatoire

Didier Phoenix, 2^e vice-président en charge des équipements sportifs d'intérêts communautaire et du développement économique : suivi des ZA, accompagnement des entreprises locales, commerçants, artisans

Sophie Brana, 3^e vice-présidente en charge du tourisme, développement durable (Agenda 21), préservation de la biodiversité. Elle sera également élue à la parité.

Lionel Montillaud, 4^e vice-président en charge de la fiscalité, des finances, des ressources humaines, de la mutualisation et de l'évaluation des transferts de charge

Eric Arrigoni, 5^e vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

Jean-Luc Pallin, 6^e vice-président en charge de

l'enfance, petite enfance, jeunesse, parentalité et animation du réseau lecture publique

*Après avoir démissionné le 23 janvier 2021, il est remplacé par **Karine Nouette Gaulain** à la tête de la mairie. Le 26 janvier 2021, elle est élue vice-présidente avec les mêmes délégations qu'avait Monsieur Pallin.*

Devant l'envergure du portefeuille, le Président décide de modifier les délégations des deux conseillers délégués : M. Paquis est alors délégué à l'enfance et à la petite enfance et

Monsieur Richard est délégué à la jeunesse, la parentalité (et conserve sa délégation des relations avec la SPL Enfance jeunesse Médullienne).

Didier Chautard, 7^e vice-président en charge du SPANC, GEMAPI, préparation à la reprise eau et assainissement en 2026

Patrick Baudin, 8^e vice-président en charge de la communication et du patrimoine communautaire

Jérôme Pardes, 9^e vice-président en charge du logement, des transports et des gens du voyage

2 conseillers délégués

Philippe PAQUIS
Conseiller délégué aux Nouvelles Technologies de

l'Information et de la Communication (NTIC)

Fabrice RICHARD
Conseiller délégué à l'enfance et aux relations avec la Société Publique Locale Enfance Jeunesse Médullienne

De nouvelles délégations leur sont attribuées en janvier 2021 suite à la démission de Monsieur Pallin (lire ci-dessus)

8 commissions

Chaque vice-président(e) assure l'animation de sa communication en lien avec sa délégation. Toutes les commissions ont été ouvertes sous la présidence de Christian Lagarde entre septembre et décembre.

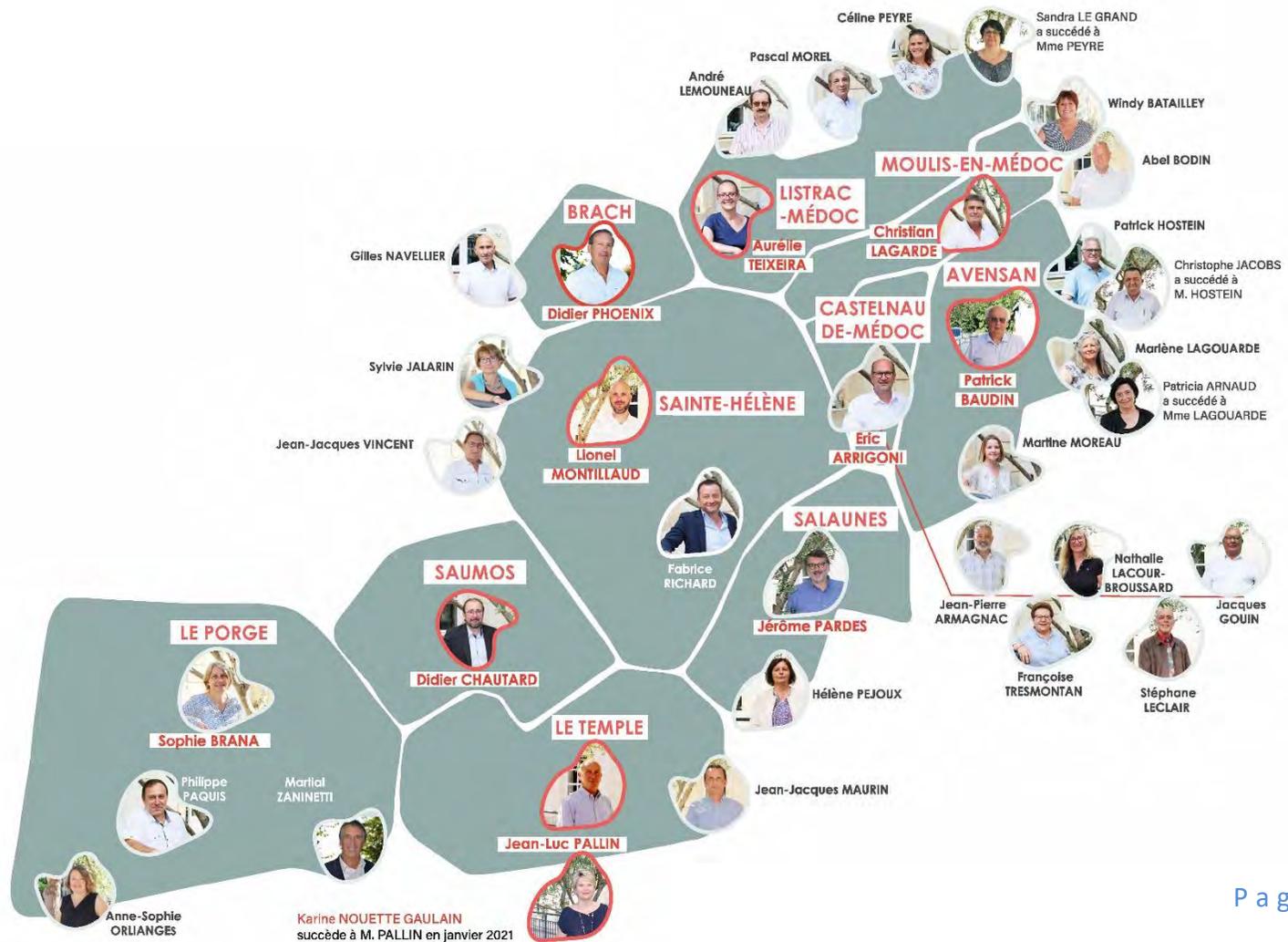
6 groupes de travail

La commission Enfance couvrant un secteur large de compétences des groupes thématiques ont été créés : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, parentalité et lecture publique.

De plus, un groupe de travail constitué en septembre se consacre au projet de piscine.

Le conseil communautaire

Les conseillers communautaires sont nécessairement issus de la liste des conseillers municipaux (art. L 273-6 du code électoral).





Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 24 agents en emplois permanents et 5 agents détachés auprès de la société Véolia Environnement.

Chiffres clés

Les agents :

- Catégorie A : 5 (21%),
- Catégorie B : 3 (12%),
- Catégorie C : 16 (67%).

Total d'agents : 24

Nombre de femmes : 18.

Nombre d'hommes : 6.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF AU 31 DECEMBRE 2020

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	23	17	6
STAGIAIRES	1	1	0
TOTAL	24	18	6

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF POURVU EN 2020

CATEGORIE	EFFECTIF AU 01/01/18	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31/12/18	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	22	2	1	23	+ 1
STAGIAIRES	0	1	0	1	+ 1
TOTAL	22	3	1	24	+ 2

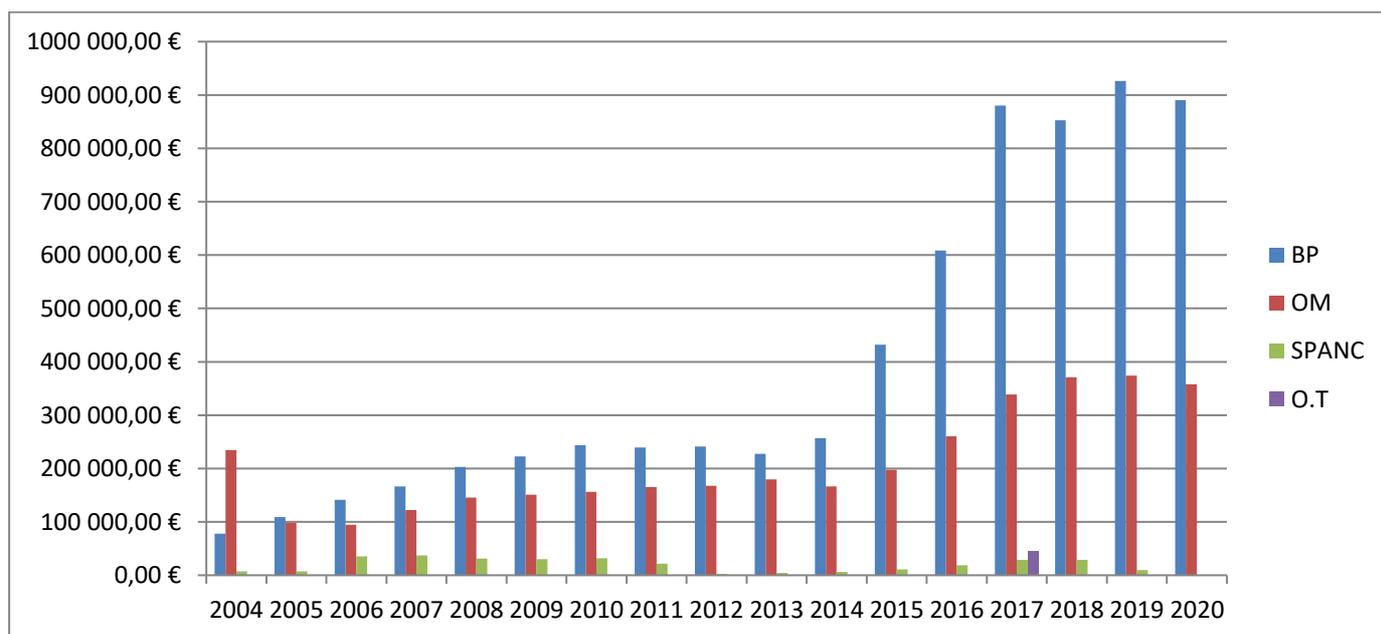
POSITIONS STATUTAIRES PARTICULIERES

- ✓ **5** agents sont en détachement auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ **1** agent est en détachement sur un emploi fonctionnel de DGS au sein de la collectivité.
- ✓ **1** agent est en détachement sur un emploi fonctionnel de DGA au sein de la collectivité.
- ✓ **1** agent est détaché dans notre collectivité.

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

- ✓ **11** agents ont fait l'objet d'un reclassement indiciaire (PPCR)
- ✓ **1** agent a fait l'objet d'un avancement de grade
- ✓ **7** agents ont fait l'objet d'un avancement d'échelon
- ✓ **1** agent a été nommé sur un emploi fonctionnel de DGA
- ✓ **2** agents de catégorie C ont été titularisés
- ✓ **8** agents ont suivi des formations professionnelles, ce qui représente un total de 20 jours de formation.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2020

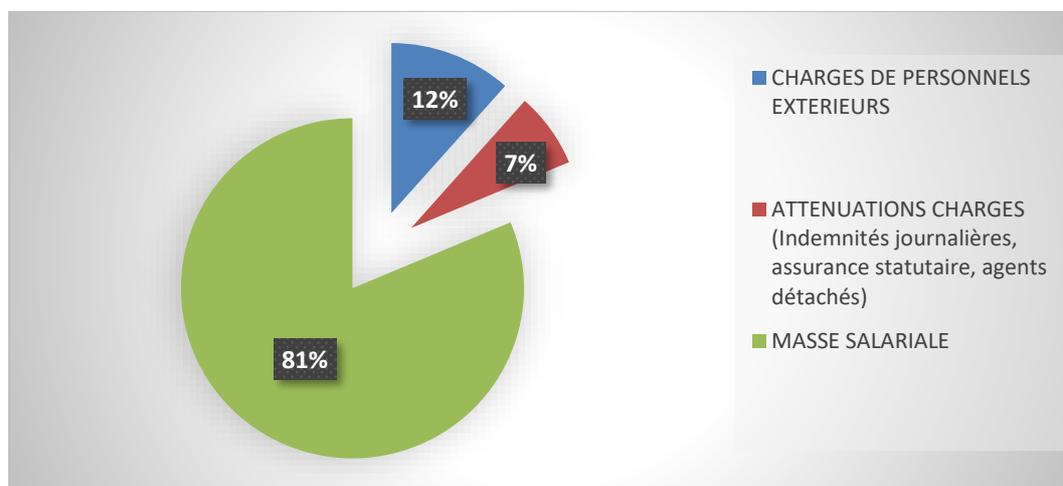


Les dépenses totales du chapitre 012 pour les deux budgets (BP, OM) s'élèvent à **1 248 085 €** avec une diminution de -4,73% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par les mouvements de personnel et l'arrêt de la prise en charge du plan plage.

Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

MASSE SALARIALE 2020

La masse salariale réelle (rémunérations + charges) représente : **1 015 200 €**



MOUVEMENT DU PERSONNEL :

- **RECRUTEMENT SAISONNIER**

- ✓ 3 animateurs ont été recrutés pour le séjour ski aux vacances de février.
- ✓ 4 animateurs ont été recrutés pour le séjour à Meschers-sur - Gironde au mois d'août (séjour annulé au dernier moment à cause de la crise sanitaire).

- **STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

La Communauté de communes a signé des conventions de stage avec trois étudiants :

- ✓ Un stagiaire en DUT Hygiène, Sécurité, Environnement, qui a réalisé son stage du 18/05/2020 au 26/06/2020 ou il a accompagné la Communauté de Communes dans la réalisation de son document unique en lien avec le cabinet qui a été retenu. Il a aussi réalisé une analyse ergonomique des postes de travail et suivi le plan de reprise d'activité COVID-19.
- ✓ Un stagiaire en licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales qui a réalisé son stage du 16/11/2020 au 18/06/2021 au service des ADS. Il a été en aide pour la préparation de document d'information au public, préparation du tuto d'utilisation du logiciel Mon territoire, apprentissage en instruction des dossiers ADS et aide administratif en commune.
- ✓ Une stagiaire en Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux qui a réalisé son stage du 17/11/2020 au 29/01/2021.

- **RECRUTEMENT TEMPORAIRE**

- ✓ Renouvellement d'un CDD non permanent au service technique jusqu'au 31 décembre 2020 pour le remplacement d'un agent en congé de longue maladie.

- **RECRUTEMENT PERMANENT**

- ✓ Recrutement d'une chargée de communication à temps complet le 1^{er} février 2020.
- ✓ Stagiairisation de l'agent comptable le 1^{er} mars 2020 (agent déjà en poste depuis le 1^{er} novembre 2019 sur un CDD à temps non complet de 20 heures).
- ✓ Recrutement d'un Responsable Gens du Voyage à temps complet le 5 Octobre 2020.

- **DEPART**

- ✓ Départ de la chargée de mission lecture publique en charge de l'animation de réseau le 8 septembre 2020.

ABSENCES

- ✓ 9 agents ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (158 jours au total).
- ✓ 1 agent a été en arrêt de longue maladie pour une durée supérieure à six mois consécutifs (278 jours au total).
- ✓ Ce qui représente un total de 436 jours d'absence pour maladie.
- ✓ 7 agents ont bénéficié de 14 jours d'absence pour garde d'enfants malades, soit 2 jours en moyenne.

DOCUMENT UNIQUE

La communauté de communes a fait appel à un cabinet pour réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels. Il a été rendu en fin d'année.

Chiffres clés

Cotisations versées au CNAS :

4 876 €

Cotisations versées par le CNAS :

3 728 €

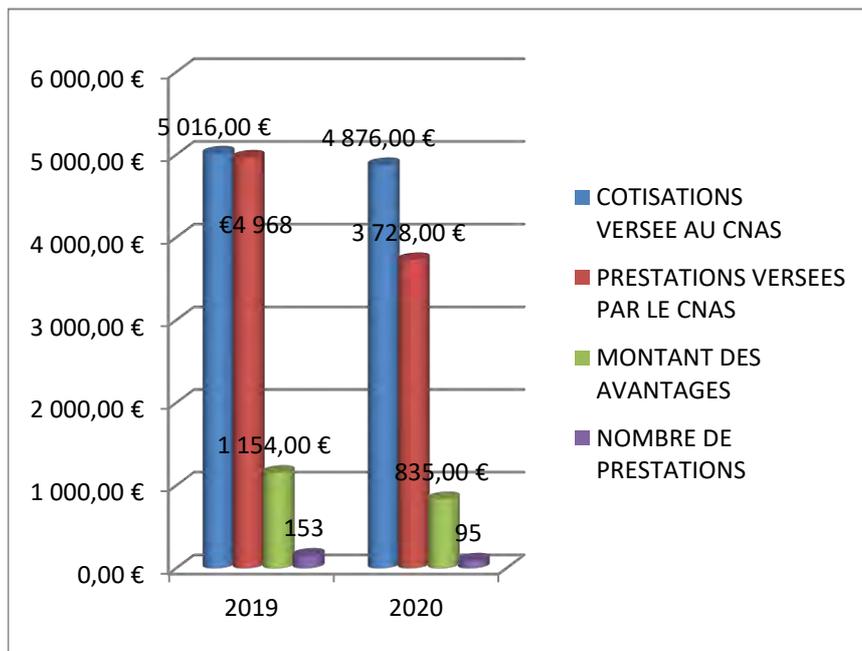
Prestations demandées par les agents :

- Aides : **2 376 €**
- CESU : **335 €**
- Plan Épargne : **80 €**
- Chèque Lire : **95 €**
- Billetterie : **592 €**
- Coupons Sport : **42 €**
- Séjours : **203 €**

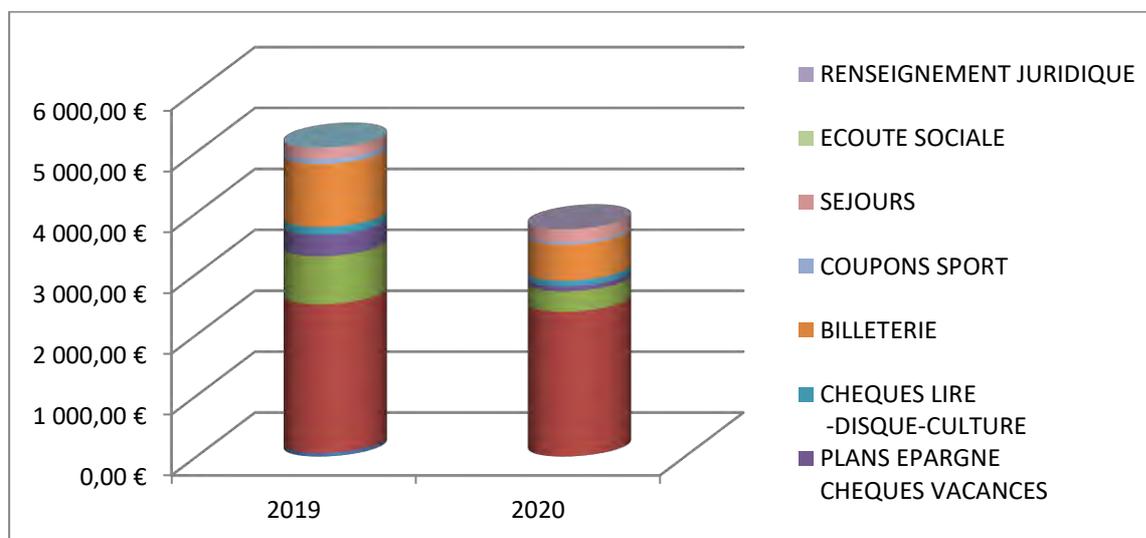
ACTION SOCIALE

On peut constater une baisse des demandes de prestations pour l'année 2020. Cela s'explique par la crise sanitaire liée au COVID -19.

Comparatif 2019-2020



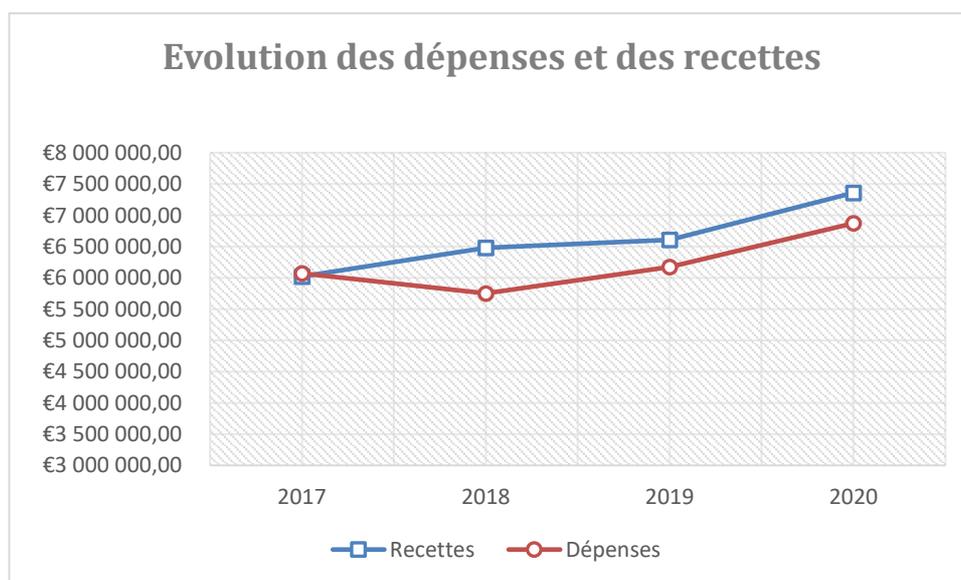
2. Comparatif par prestation 2019-2020





Le Budget Principal

1. Le fonctionnement



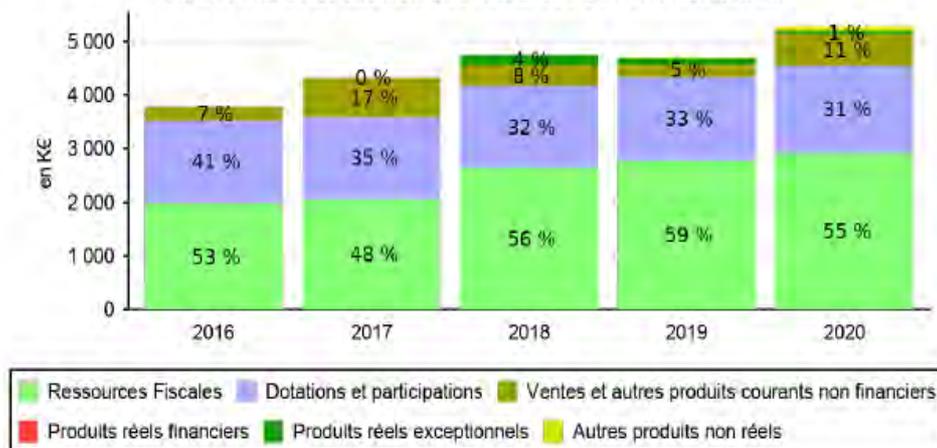
Chiffres Clés

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **288.63 €/habitant** en 2020 contre **286.99 €/habitant** en 2019 soit +0,57% d'augmentation

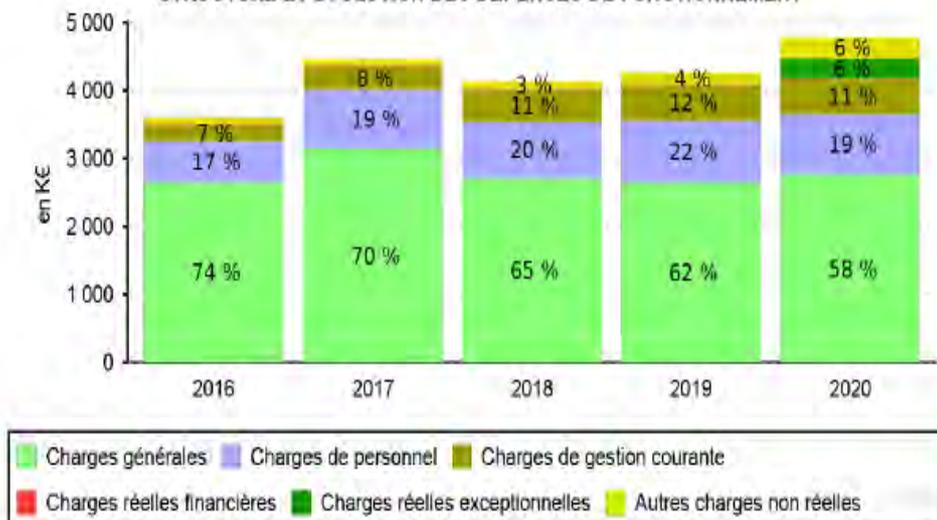
En revanche, **0%** d'augmentation des taux d'imposition depuis dix ans

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **320.45 €/habitant** en 2020 contre **315.12 €/habitant** en 2019 soit +1,69% de croissance

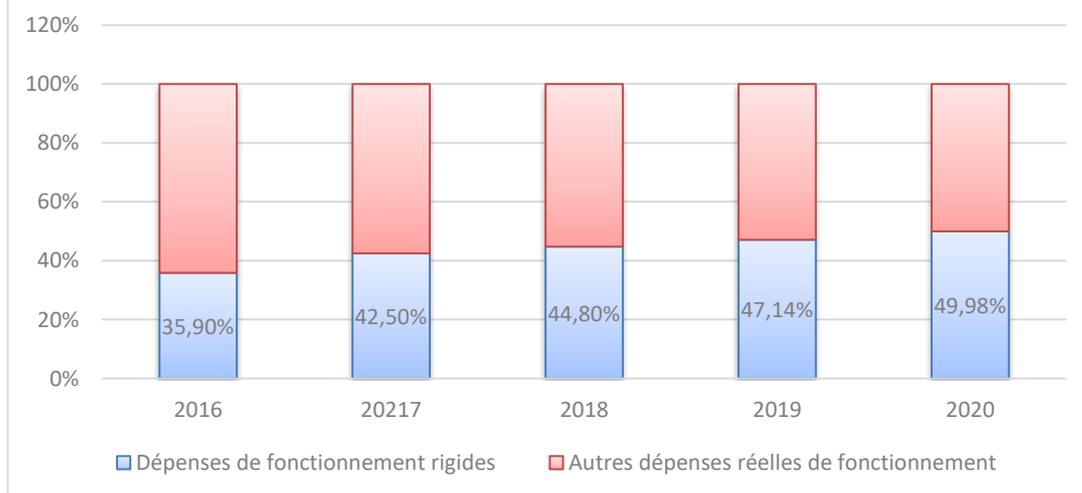
STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Part de dépenses de fonctionnement rigides



La part des dépenses de fonctionnement dites « rigides » de la Collectivité, sur lesquelles nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre, est en constante augmentation.

Elles sont composées des atténuations de produits (attributions de compensation, reversements sur FNGIR, reversement IFER...), des dépenses de personnel et des charges financières. Elles sont considérées comme rigides car la collectivité n'a que très peu de marges de manœuvre à court terme sur ces dépenses.

➤ *Les attributions de compensation*

Les attributions de compensation ont été révisées par délibération du 8 novembre 2018 pour tenir compte du transfert des compétences « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité » et « GEMAPI » à la collectivité.

- **Qu'est-ce qu'une attribution de compensation ?**

L'attribution de compensation est le principal flux financier entre les communes et la CdC. C'est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre la Communauté de Communes à la FPU (fiscalité professionnelle unique) et ses communes. Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI et ses communes membres.

Pour chaque commune, elle est égale à ce que la commune « apporte » en termes de fiscalité économique moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.

Une fois l'attribution de compensation fixée le législateur a prévu plusieurs hypothèses dans lesquelles ce montant peut être révisé. Il y a lieu de distinguer 4 types de procédure de révision du montant de l'attribution de compensation :

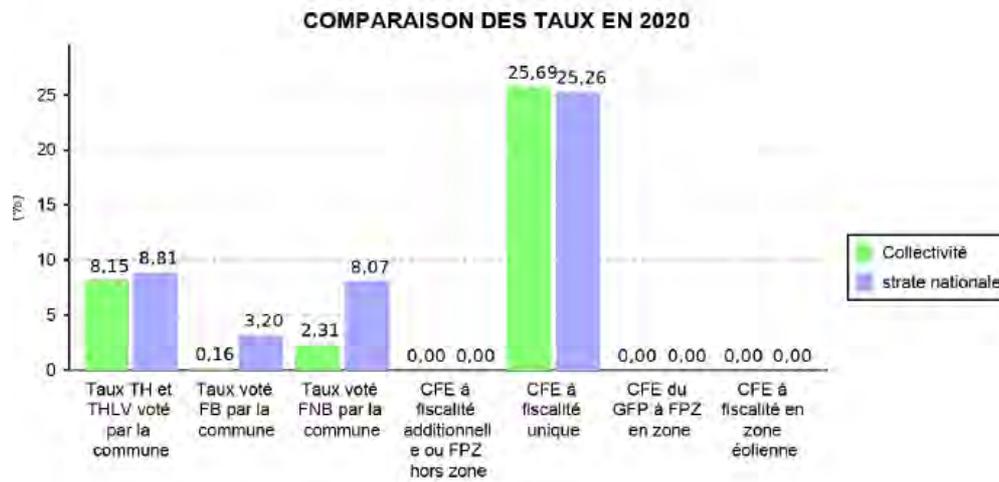
- La **révision libre** qui requiert des délibérations concordantes entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision liée à tout transfert de charges** entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision unilatérale** du montant de l'attribution de compensation opérée sans accord entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision individualisée** qui nécessite un accord entre l'EPCI et une majorité qualifiée de ses Communes membres.

Le conseil de l'EPCI communique aux Communes membres, avant le 15 février, le montant prévisionnel des attributions de compensation au titre de ces reversements.

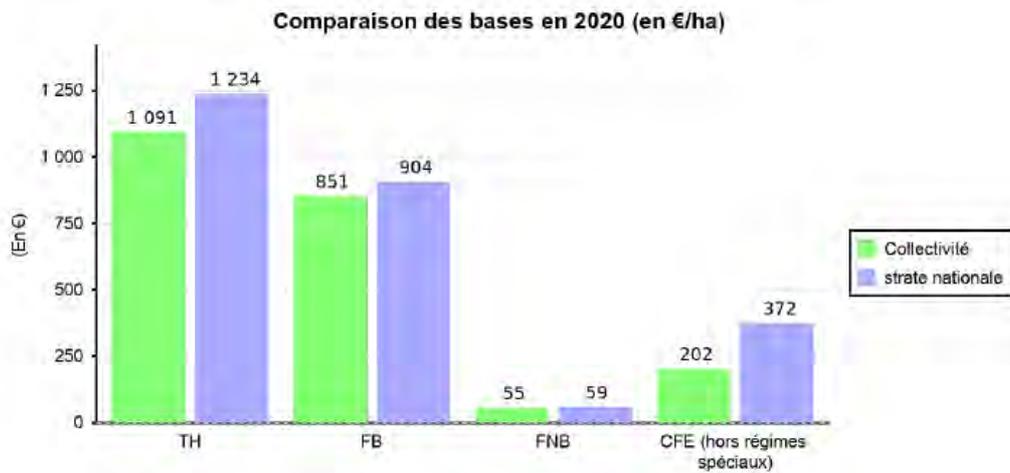
En 2020, les attributions de compensation* se répartissent de la manière suivante :

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION
AVENSAN	169 962,41 €
BRACH	-1 730,82 €
CASTELNAU DE MEDOC	226 453,11 €
LISTRAC MEDOC	85 990,20 €
MOULIS EN MEDOC	16 921,29 €
LE PORGE	25 095,36 €
SAINTE HELENE	143 563,83 €
SALAUNES	225 011,27 €
SAUMOS	-1 365,11 €
LE TEMPLE	-4 822,04 €
Total	885 079,50 €

➤ *La fiscalité*



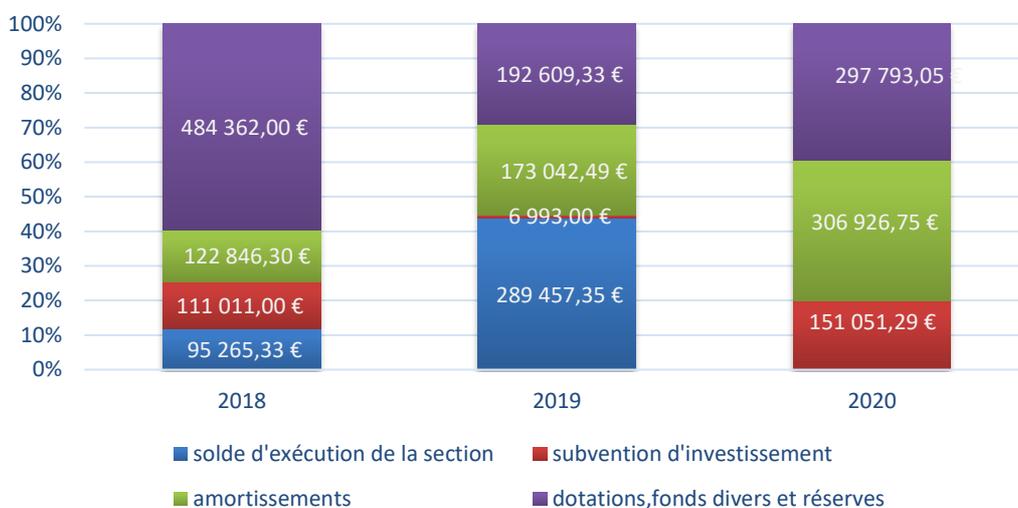
La collectivité garde une marge de manœuvre sur les taux de foncier bâti et non bâti.



Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une collectivité qui passe sous les 10% n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte totale d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte. En deçà du second seuil, on considère que la situation de la collectivité se complexifie. On peut y voir des premiers signes avant-coureurs d'une situation financière dégradée. La collectivité peut avoir beaucoup de difficultés à dégager des marges de manœuvre.

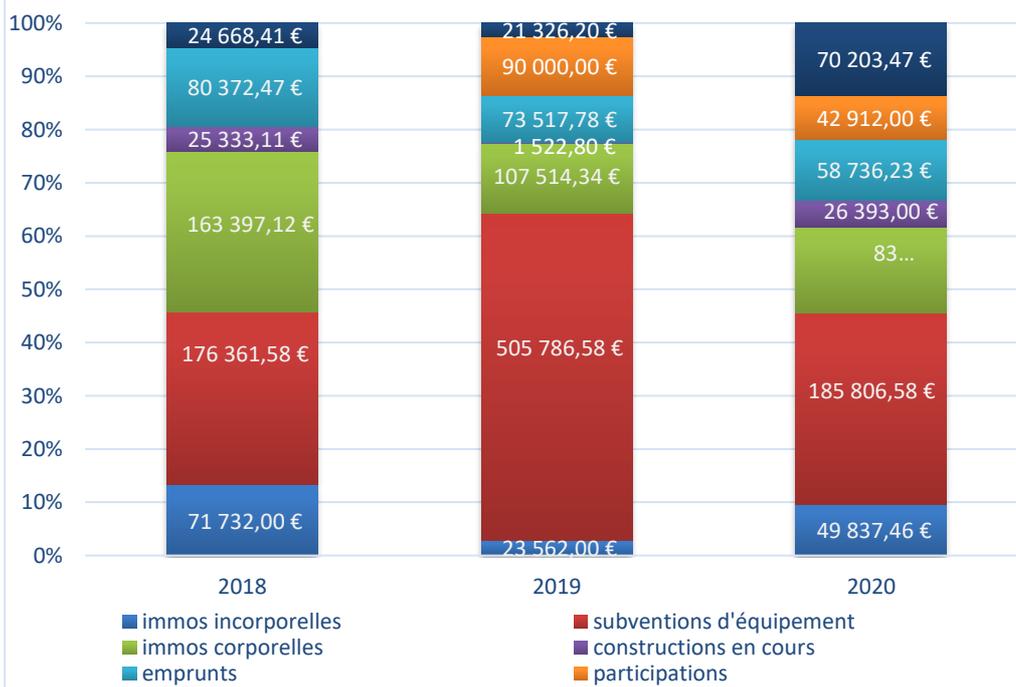
La Communauté de Communes Médullienne a amélioré son taux d'épargne brute en 2020, **notamment du fait report de projet**, donc de dépenses en 2020 (d'environ 13%, comme le taux moyen en France). En revanche en France le taux est à la baisse du fait de la baisse en 2020 des dépenses liés au COVID et à certains manques de recettes.

décomposition des recettes d'investissement



En 2020, les dépenses directes d'équipement représentent 16 € par habitant contre 76€ par habitant sur le département

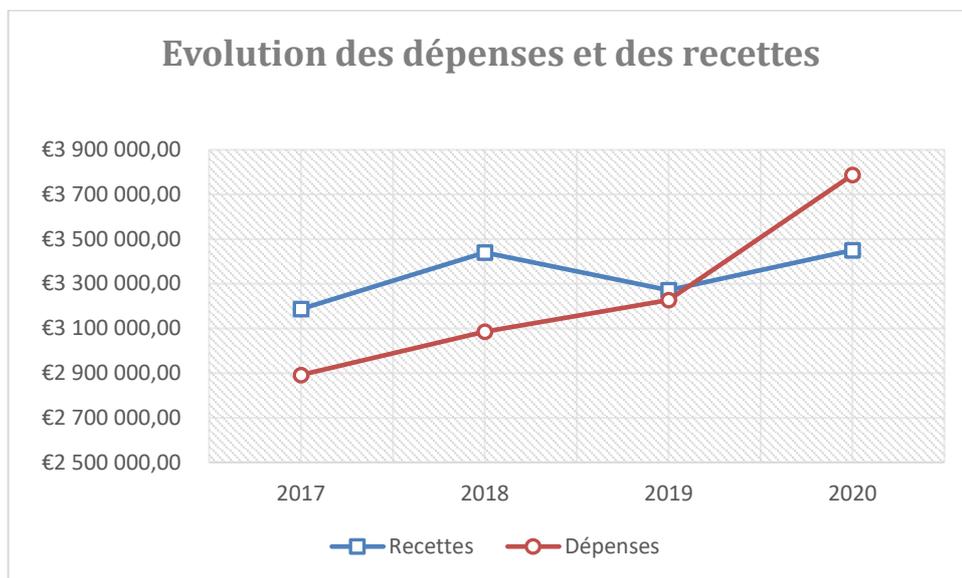
décomposition des dépenses d'investissement



Le budget annexe Ordures Ménagères

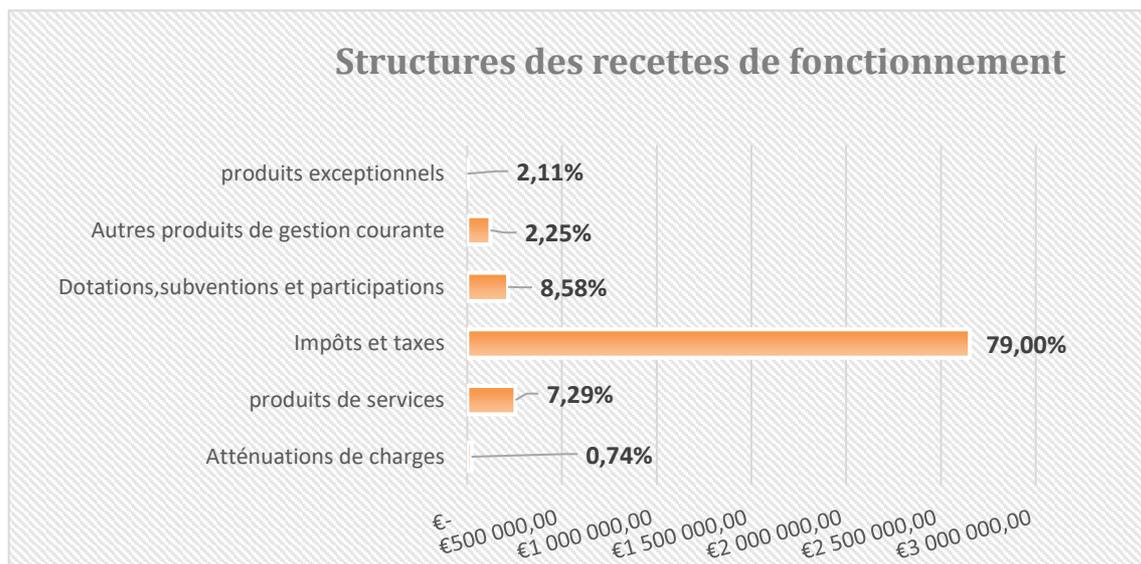
1. Le fonctionnement

Une forte augmentation des dépenses en 2020 qui s'explique par le virement de 350 000 € au budget principal pour abonder le fonds d'aides aux entreprises suite à la crise sanitaire

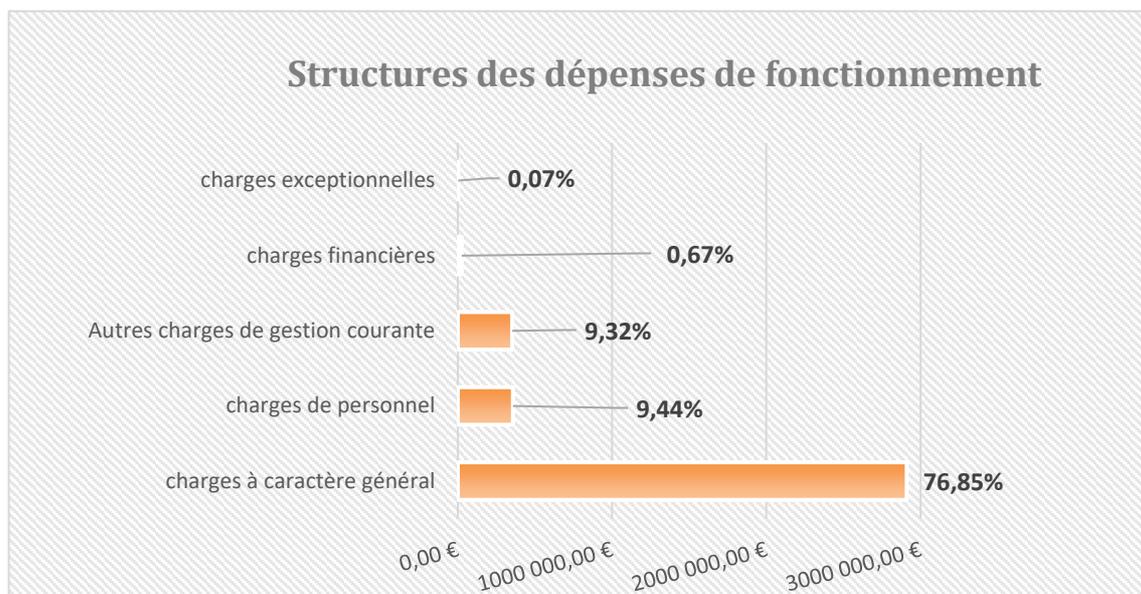


Un taux de TEOM maintenu à **15.78%** depuis 10 ans

Des recettes de rachats matières en baisse



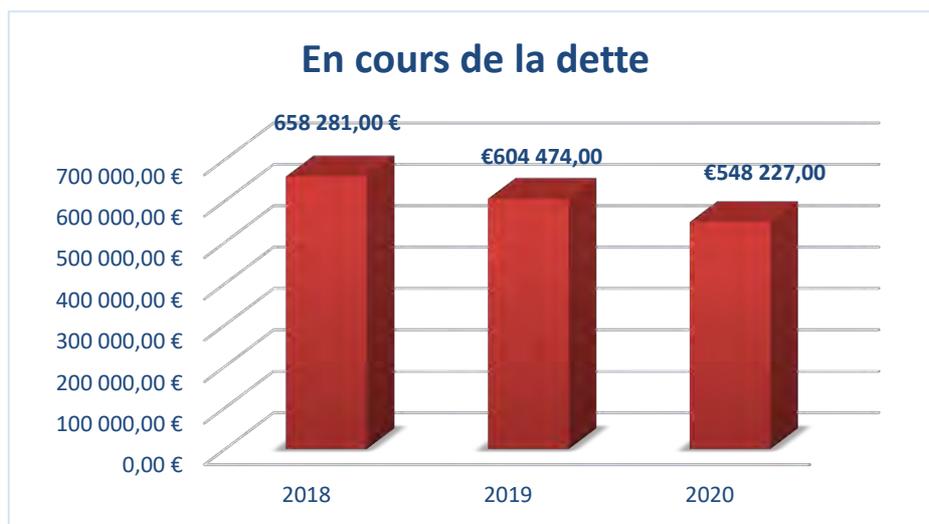
97% des dépenses à caractère général correspondent à la prestation de collecte, transfert, tri et traitement des déchets



2. L'investissement

Un encours de la dette en baisse

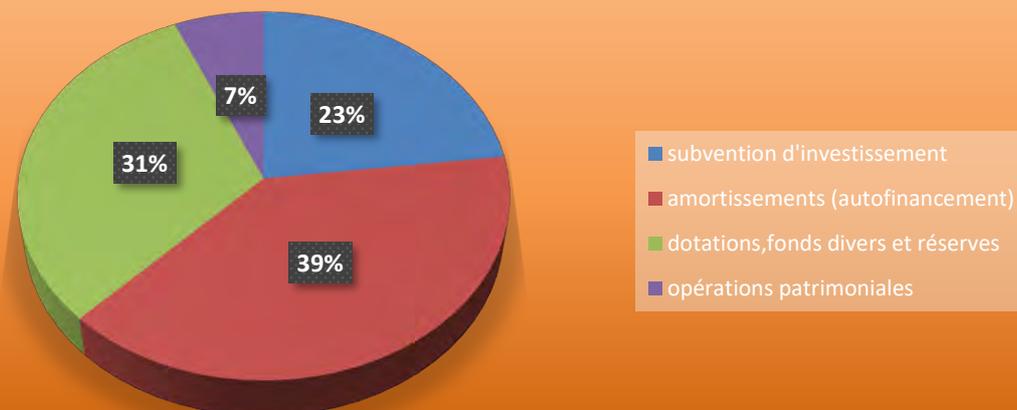
Un endettement en 2020 de **24.10 €** par habitant contre **27.20 €** par habitant en 2019



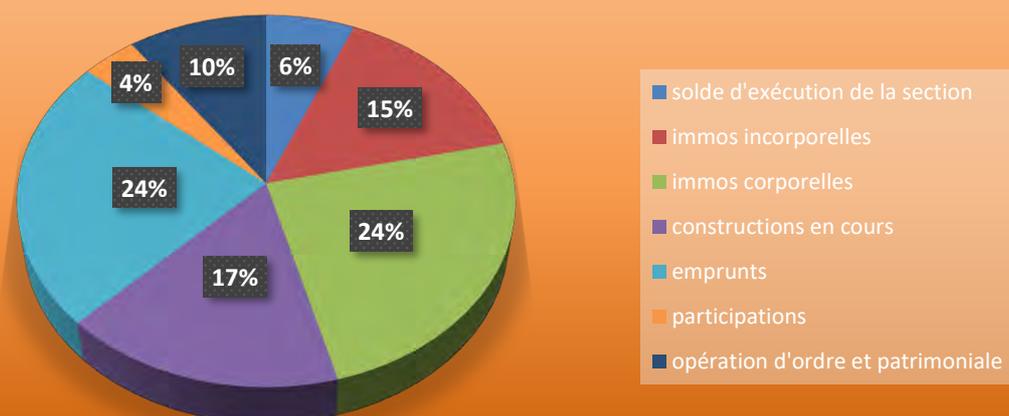
Une capacité de désendettement de 3 ans et 8 mois en 2020, calculée en neutralisant l'impact du versement des 350 000 € au budget principal pour abonder le fonds d'aides aux entreprises. Le remboursement par le budget principal se fera selon l'échéancier suivant :

- En 2021 : 182 070.40 €
- De 2022 à 2025 : 41 982.40 € par an

répartition des recettes d'investissement



répartition des dépenses d'investissement



Les marchés publics et les délégations de service publics conclus en 2020

- Les marchés publics supérieurs à 40 000 € HT, passés en application d'une procédure adaptée :
 - Fourniture et livraison de colonnes aériennes pour le tri du verre (accord-cadre conclu pour une durée de 3 ans. Titulaire : société QUADRIA - 68 rue Blaise Pascal - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC. Montant notifié : 63 792 € TTC)
 - Travaux de génie civil et fourniture pour la mise en place de conteneurs enterrés (Titulaire : société QUADRIA - 68 rue Blaise Pascal - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC. Montant notifié : 186 597,60 € TTC)
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un pôle enfance mutualisé sur la commune de LE PORGE (Titulaire : cabinet d'architectes HOERNER-ORDONNEAU - 178 rue Achard - 33300 BORDEAUX. Montant notifié : 67 132,80 TTC)

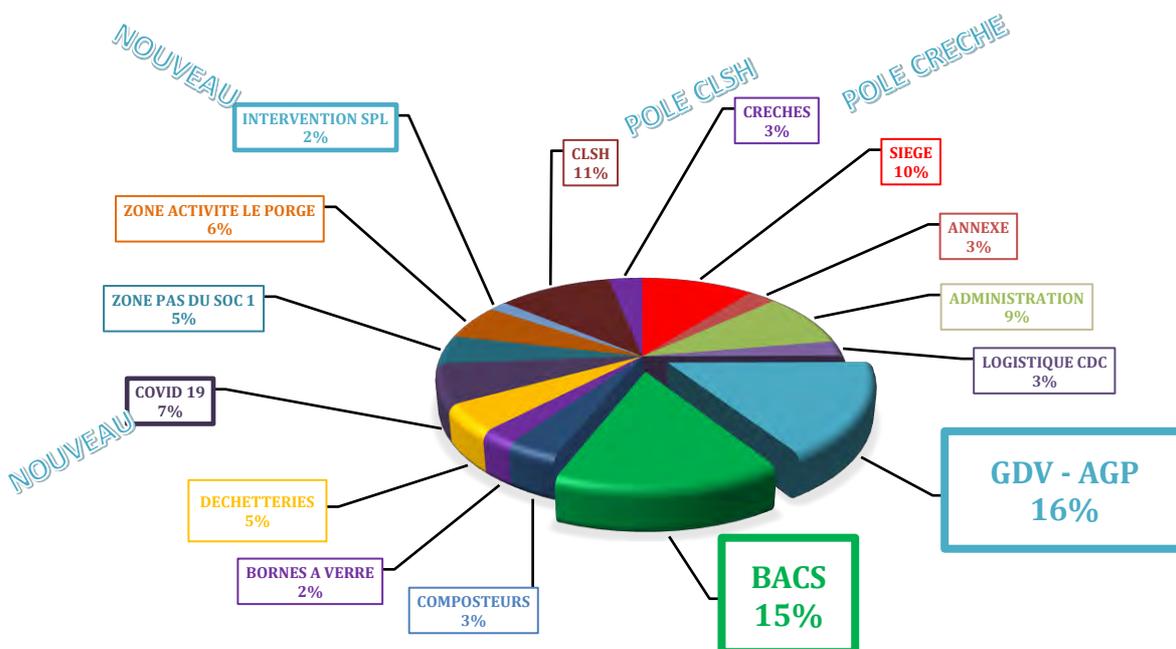
- Les groupements de commandes, passés en application des articles L.2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique :
 - Achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements nécessitant une puissance inférieure ou égale à 36 KVA (Coordonnateur du groupement : Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc. Titulaire : EDF Commerce Sud-Ouest - 208 avenue Emile Counord - 33071 BORDEAUX Cedex. Montant notifié : 6 106,12 € TTC)

- Les délégations de service publics, passées en application des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - Gestion, exploitation, maintenance et entretien des structures multi-accueils et RAMP pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025 (Titulaire : association ENFANCE POUR TOUS - 9 avenue Hoche - 75008 PARIS. Compensation de service public notifiée pour la durée totale de la délégation : 2 096 071 €)



L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire. Cette situation inédite a impacté l'activité des services techniques de la CDC Médullienne à partir du 15 mars 2020.

REPARTITION DES INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES
ANNEE 2020 - EN %



Tous les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

⇒ **Interventions dans 2 secteurs supplémentaires en 2020 :**

Crise sanitaire COVID 19 = 7% :

Pendant le premier confinement, les agents ont effectué :



- Surveillance des bâtiments,
- Mise en place de plexiglas dans les bureaux de la CDC et de la SPL,
- Mise en place d'un plan de circulation dans les locaux pour le respect de la distanciation entre les agents,
- La distribution des kits d'hygiène et de sécurité individuels et des produits pour la désinfection des postes de travail,
- La logistique des masques de protection, de la réception à la livraison dans les communes.

SPL = 2% :

La **Société Publique Locale**, gestionnaire des Centres de Loisirs du territoire communautaire, a sollicité la CDC Médullienne pour :

- Les interventions effectuées au siège de la SPL, 4 place Carnot,
- Effectuer des transports de matériels sportifs et divers, entre les sites.

2 secteurs générant le + d'activités en 2020 :

Gens du voyage

16 %

2 aires d'accueil + 1
aire de grand
passage



- De multiples interventions de remises aux normes, ont été effectuées sur les sites de Sainte Hélène et Castelnau de Médoc :

- ↪ Plomberie des wc, douches et lavabos...
- ↪ Sécurisation des portes des locaux techniques,
- ↪ Sécurisation des portes des blocs sanitaires...



- Les travaux de remise aux normes électriques ont été réalisés par une entreprise extérieure, sous le contrôle du Responsable des services techniques de la CDC.

Bacs déchets

15%

- Les services techniques assurent la livraison des bacs aux usagers toute l'année : livraison hebdomadaire programmée tous les vendredis matin à destination des entreprises, des habitants des communes et à chaque stationnement de groupes de gens du voyage sur l'aire de grand passage du Porge (saison de mai à septembre)
- **Pas de livraisons aux communes pour les manifestations occasionnelles :**
→ tous les évènements ont été annulés en raison de la crise sanitaire.
- Les livraisons des cartons de sacs jaunes (tri) aux communes, sont comptabilisées ici, mais aussi les réceptions des cartons de ces sacs, planifiées par notre fournisseur.
- Sont également comptabilisés, la réception des bacs livrés par le fournisseur de la CDC ainsi que le retrait et la préparation pour recyclage des bacs usagés.



Livraisons des BACS :

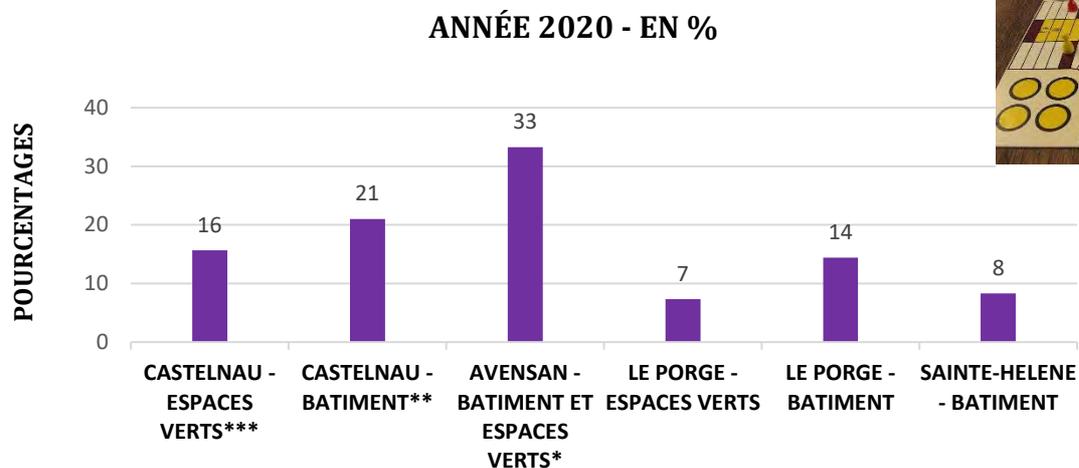
En 2020, la CdC Médullienne a acquis un logiciel OM permettant la gestion des interventions.

Année 2020 : 535 interventions ont été enregistrées.

A noter : Les livraisons ont été maintenues pendant les périodes de confinement.

Interventions CLSH dans les Centres de Loisirs

11 % de l'activité totale des services techniques.



LIEUX ET NATURES DES INTERVENTIONS

Tous les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

ANALYSE DU GRAPHIQUE :

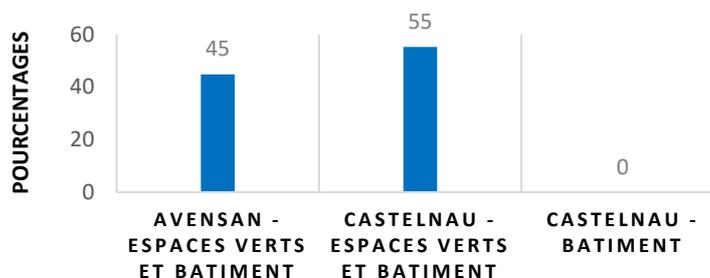
Répartition des 11 % des interventions pour l'année 2020			
<p>*<u>AVENSAN</u></p> <p>BATIMENT ET ESPACES VERTS</p>	<p>A l'intérieur du bâtiment, les plaques d'un plafond ont été changées en intégralité.</p> <p>Recherche de panne sur le visiophone de l'entrée des parents. Intervention et suivi du prestataire extérieur en charge de la réparation</p>	<p>Travaux pour la suppression de la haie</p> <p>Construction d'un mur par une entreprise sous le contrôle du Responsable technique de la CDC</p> <div style="text-align: right;">  </div>	33 %
<p>**<u>CASTELNAU DE MEDOC</u></p> <p>BATIMENT</p>		<p>Nettoyage de la toiture du bâtiment.</p> <p>Travaux divers sur le bâtiment (environ 455 m²) : électricité, plomberie, réparations diverses... etc.</p>	21 %

<p>***CASTELNAU DE MEDOC</p> <p>ESPACES VERTS</p>	<p>900 m² de tonte sur le site</p> <p>Désherbage du parking et taille des haies existantes.</p>		<p>16 %</p>
---	--	--	--------------------

Interventions dans les Crèches

3 % de l'activité totale des services techniques.

ANNÉE 2020 - EN %



LIEUX ET NATURES DES INTERVENTIONS

Tous les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

LIEUX ET NATURES DES INTERVENTIONS			
<p>CASTELNAU DE MEDOC</p> <p>ESPACES VERTS et BATIMENT</p>	<p>L'équipe technique effectue la tonte (environ 1 100 m²) en façade et à l'arrière du bâtiment.</p> <p>Divers travaux à l'intérieur du bâtiment. En 2020, les plaques de cuisson ont été changées en régie.</p>		<p>55 %</p>

ANALYSE DU GRAPHIQUE :

BILAN ACTIVITE TECHNIQUE ANNEE 2020

A noter : Les multiples tontes et entretiens des espaces verts des Centres de Loisirs et des Crèches ont été maintenus durant les différentes périodes de confinement.

Les chiffres évoluent en hausse et/ou en baisse sur les lieux d'activités d'une année sur l'autre.

Effectivement l'activité technique n'est pas identique :

- D'une part, l'équipe intervient en fonction des pannes ou réparations ou constructions, diverses et variées ; ce qui explique la différence de pourcentage de l'activité, une année en hausse et l'année suivante en baisse ou vice-versa.
- D'autre part, la crise sanitaire a particulièrement modifiée l'activité du service à partir du mois de mars 2020.



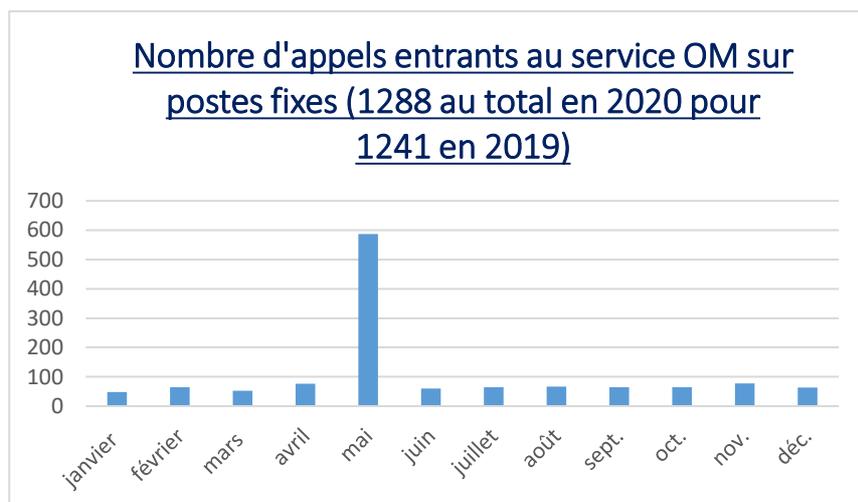
La compétence

La Communauté de Communes Médullienne exerce, depuis sa création en 2002, les compétences de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

ZOOM - Organisation du service en période de confinement

L'année 2020, avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, a généré une réorganisation des services pour une meilleure adaptabilité liée aux contraintes imposées par le confinement (maintien du service de collecte au porte à porte et en apport volontaire, fermeture des déchetteries) :

- Gestion de l'augmentation Des appels et mails**
 Concernant les collectes aux portes
 Et la fermeture des déchetteries



- Mise en place d'un service minimum** en coopération avec les services techniques de la CDC : surveillance des abords des déchetteries et nettoyage de dépôts sauvages, livraison et maintenance des bacs de collectes.

- Mise en place**, en coopération avec le service communication de la CdC, d'une campagne de communication sur la pratique du compostage afin d'inciter les usagers à gérer à leur domicile les déchets de cuisine et de jardin.

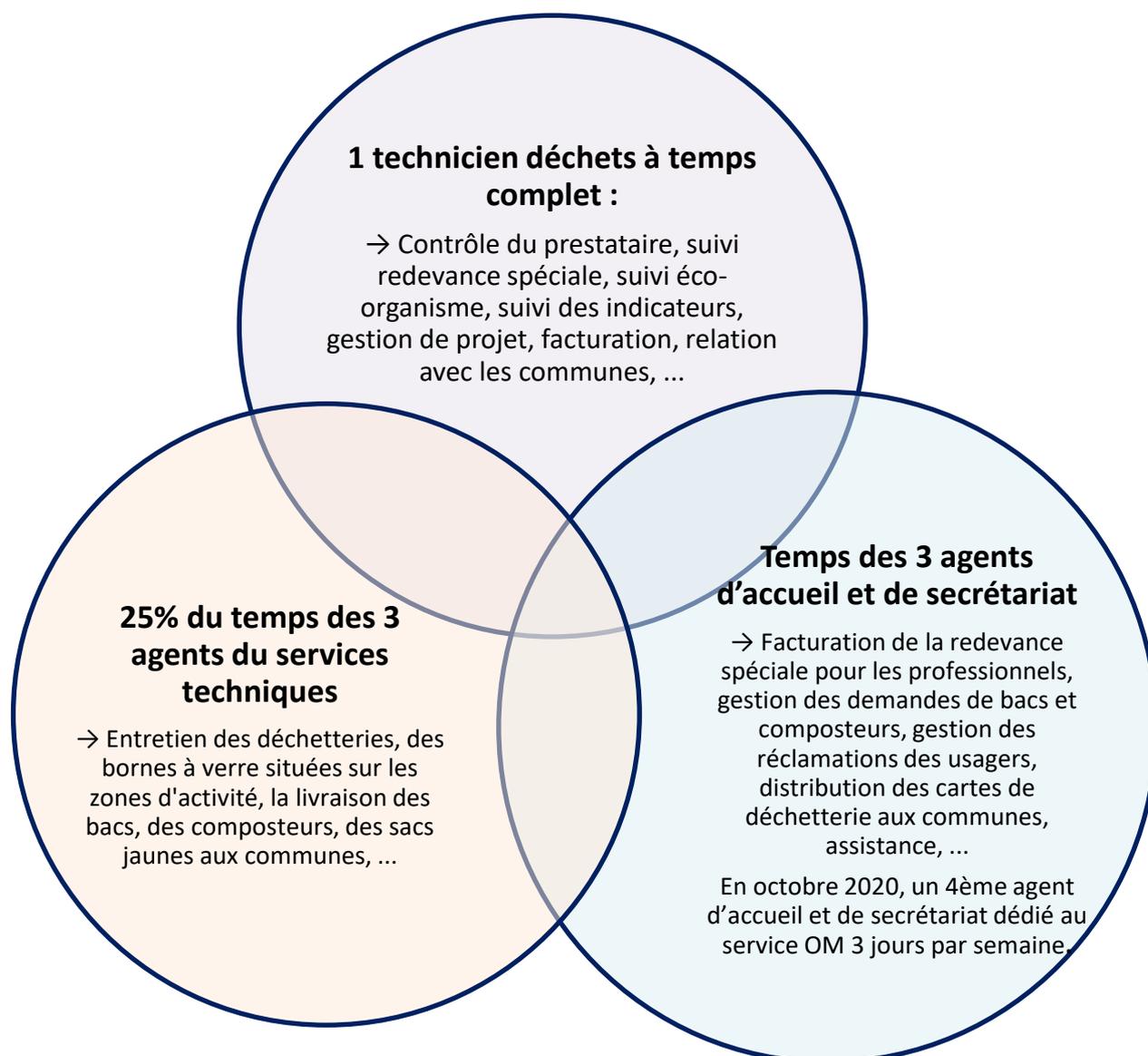


- **Organisation de la réouverture des déchetteries** en plusieurs temps :
 1. D'abord, une ouverture uniquement pour les professionnels sur rendez-vous, à partir du 28 avril ;
 2. Ensuite, une ouverture pour les particuliers sur rendez-vous à partir du 4 mai (mise en service d'une plateforme WEB de prise de rendez-vous) ;
 3. Enfin, une reprise normale du service à partir du 17 mai.

Point personnel du service

Sous la direction de Marc GRAEDEL, Directeur Général Adjoint depuis le 1^{er} janvier 2021
(Environnement, Aménagement et Services Techniques)

Le service public de gestion des déchets, c'est :



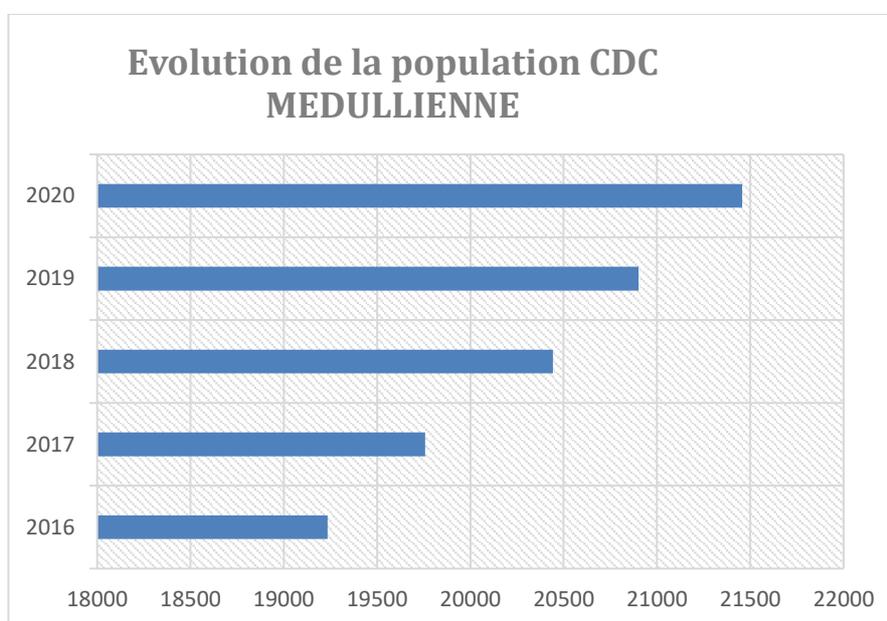
Le territoire

Le territoire de la Communauté de Communes Médullienne s'étend sur 10 communes pour 21 456 habitants en 2020.

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS
AVENSAN	2 993
BRACH	668
CASTELNAU	4 819
LISTRAC	2 802
MOULIS	1 863
LE PORGE	3 232
SAINTE-HELENE	2 843
SALAUNES	1 076
SAUMOS	540
LE TEMPLE	620



	2016	2017	2018	2019	2020
Population INSEE municipale	19 234	19 758	20 443	20 902	21 456
Evolution de la population		2,72%	3,47%	2,25%	2,65%



La population du territoire a augmenté de 2,65 % en 2020. Cette évolution impacte les quantités de déchets produits par les ménages.

La collecte aux portes à porte et en apport volontaire

- Le schéma de collecte

COLLECTE AU PORTE A PORTE		
	Contenant	Fréquence
Ordures ménagères	Bac noir 	1 fois par semaine
Papier	Bac jaune 	1 fois par mois
Emballages recyclables <i>Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes</i>	Sacs jaunes 	3 fois par mois
COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE		
	Contenant	Fréquence
Verre	Borne à verre 	1 à 2 fois par mois
Textiles	Borne textile 	1 à 2 fois par mois

- Chaque foyer est doté d'un bac noir dont la taille dépend de la composition de son foyer pour la collecte des ordures ménagères et d'un bac jaune de 140 L pour la collecte du papier.
- Les sacs jaunes sont à récupérer en mairie pour la collecte des emballages recyclables.

- Les bacs des professionnels soumis à redevance spéciale sont identifiés par un macaron pour la collecte des déchets.



- Sur l'ensemble du territoire, sont répartis **13 bornes à textiles** et **87 bornes à verre** en point d'apport volontaire.

- Les filières des déchets collectés

	MATERIAUX	TRAITEMENT	FILIERES
ORDURES MENAGERES	Ordures ménagères résiduelles	Valorisation énergétique matière et	SOVAL*/PENA**
DECHETS RECYCLABLES	Emballages en plastique	RECYCLAGE	SUEZ/DECONS/ Valorplast
	Boîtes métalliques		
	Cartonnettes		
	Briques alimentaires		VEOLIA
	Papiers		OI Manufacturing
	Verre		

*SOVAL : La valorisation énergétique se fait sous la forme de production d'électricité et de chaleur et permet respectivement de fournir de l'électricité à 1 600 000 habitants/an (avec 1 310 000 MWh/an produits) et de chauffer 110 000 habitants (quartier Belcier de la gare de Bordeaux, avec 775 000 MWh produits annuellement).

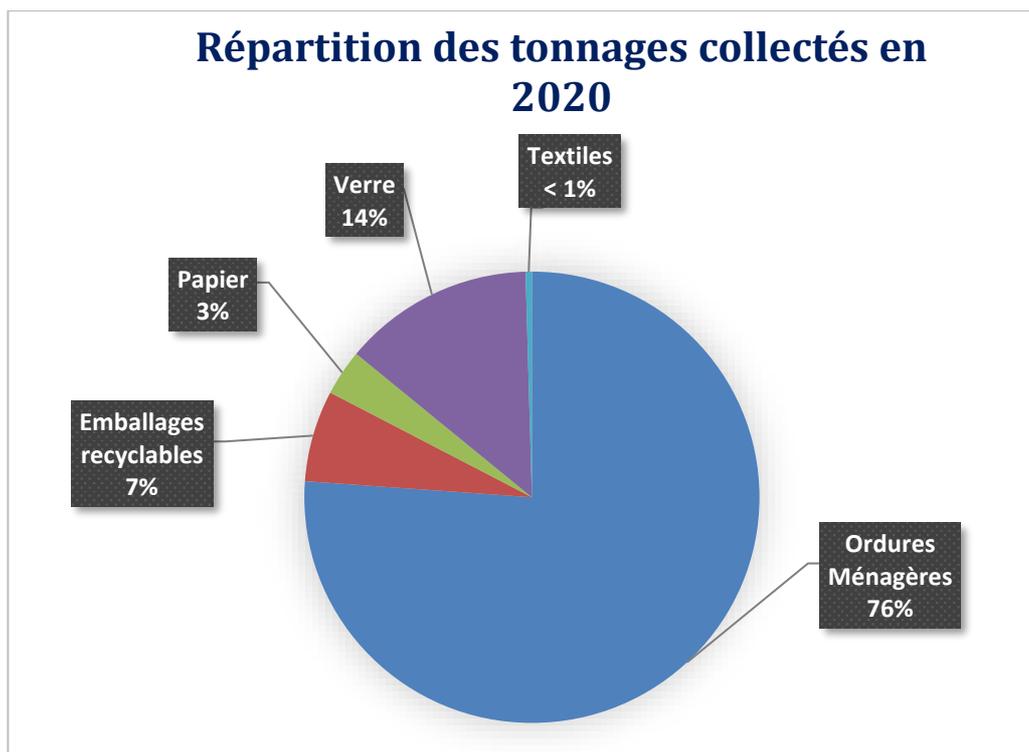
**PENA : Aire de Recyclage des Ordures Ménagères (AROM) basée à Saint Jean d'Ilac permettant de recycler et de valoriser plus de 80% des ordures ménagères : Retour de la matière organique à l'agriculture, utilisation des dérivés pétroliers en chaudières.

L'augmentation de la population du territoire de 2.65% en 2020 impacte les quantités de déchets produits par les ménages avec néanmoins une légère baisse en 2020, sur les OM, le papier et le textile.

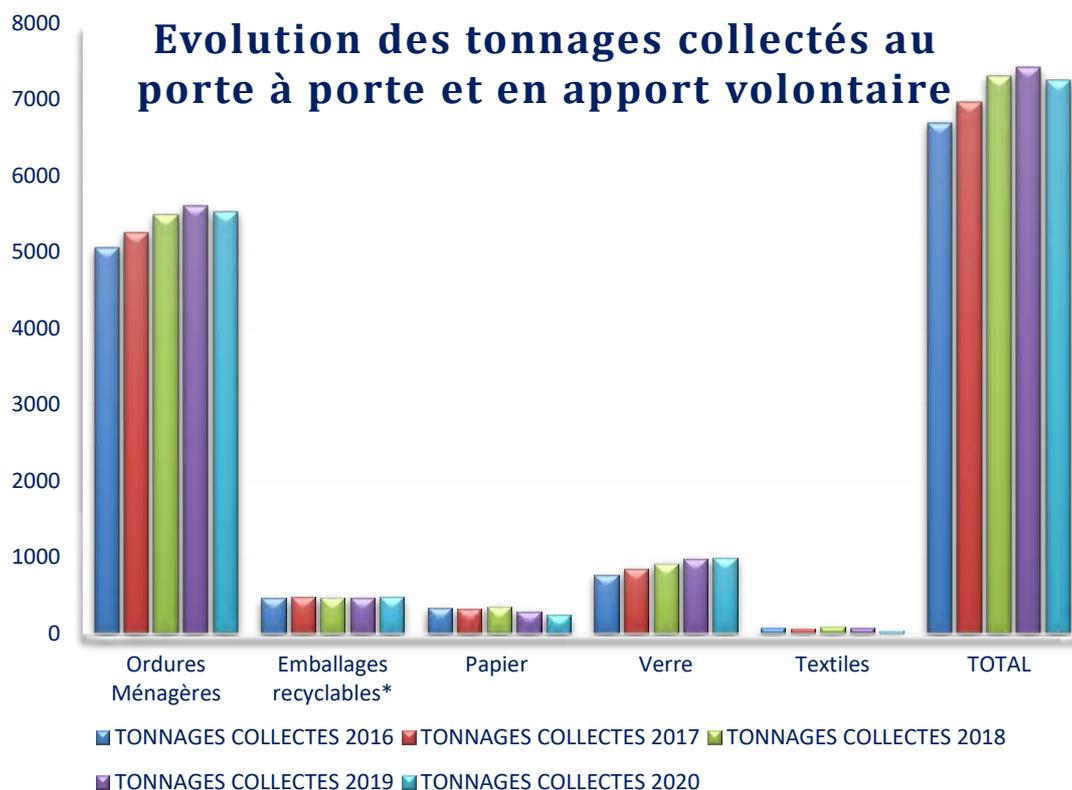
- Les tonnages collectés

TONNAGES COLLECTES EN 2020						
	Ordures Ménagères	Emballages recyclables*	Papier	Verre	Textiles	TOTAL
TONNAGES COLLECTES (en tonnes)	5 522	474	239	986	32	7 253

*Emballages recyclables : bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes.



EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES AU PORTE A PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE						
	Ordures Ménagères	Emballages recyclables	Papier	Verre	Textiles	TOTAL
2016	5 055	460	331	765	78	6 689
2017	5 259	473	321	851	66	6 969
2018	5 483	468	352	915	87	7 304
2019	5 611	465	292	977	72	7 417
2020	5 522	474	239	986	32	7 253
VARIATION 2019/2020	-2%	2%	-18%	1%	-55%	-2%



Nous enregistrons, malgré l'évolution démographique et pour la première fois depuis 2016, une baisse de 2 % des tonnages collectés au porte à porte et en apport volontaire en 2020. Cette baisse est potentiellement due à la baisse de la consommation durant les périodes de mesures restrictives.

Les déchetteries communautaires

Il y a 2 déchetteries communautaires de part et d'autre du territoire :

- Une à Castelnau de Médoc lieu-dit "Mont d'Or"
- Une au Porge lieu-dit "Les Landes de Saumos".

Horaires d'ouverture de la déchetterie du Porge

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Castelnau de Médoc

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De novembre à février inclus	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mars à octobre inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

DECHETS ACCEPTES		DECHETS INTERDITS
<p><u>Dans les bennes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartons, • Journaux, magazines, • Ferraille, fonte, métaux, bidons métalliques vides, • Déchets végétaux : tontes de gazon, branchage, tailles, • Encombrants, • Matières plastiques, • Gravats inertes, • Bois. 	<p><u>Dans les conteneurs spécifiques disposés sur la plate-forme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Huiles minérales, • Huiles végétales, • Batteries, • Déchets Ménagers Spéciaux apportés par les particuliers : piles, produits de jardin, peintures, solvants..., • Capsules Nespresso. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordures ménagères, • Déchets toxiques, corrosifs et radioactifs, • Déchets d'abattoirs, • Déchets industriels – Pneumatiques*, • Déchets hospitaliers et médicaux (DASRI), • Carcasses de voitures ou de camions - Décombres d'immeubles, • Pare-brises - Déchets Ménagers spéciaux apportés par les professionnels.

*filière de récupération mise en place en automne 2021.

En 2020

La Communauté de Communes Médullienne a signé des conventions avec 2 Eco-Organismes (Eco-Mobilier et Eco DDS). Cela afin de réduire les coûts de collecte et de traitement.

- La filière Eco- DDS (déchets dangereux) est en vigueur sur les 2 déchetteries depuis le 1er août 2020. Les gardiens doivent séparer les déchets dangereux en 2 catégories : déchets dangereux de la filière ECO-DDS et déchets dangereux hors filière ECO-DDS. La filière ECO-DDS permet d'avoir une collecte gratuite.
- Le tri du mobilier se fait uniquement sur la déchetterie de Castelnau depuis le 1er novembre. Ce tri sera mis en place sur la déchetterie du Porge à partir du 1er avril 2021.



Le conteneur de stockage des déchets dangereux (DDS) est divisé en 2 parties : à gauche, le stockage des déchets de la filière ECO-DDS



La benne Eco Mobilier de la déchetterie de Castelnau de Médoc est en service depuis le 1^{er} novembre 2020



QUE METTRE DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER ?

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS



QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

- Meubles mono ou multi-matériaux :
- Bois : massif, panneaux de particules, médium
 - Mousses, latex, tissu, cuir
 - Plastiques
 - Ferraille

QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés... sales, déchirés

QUE FAIT ÉCO-MOBILIER DES MEUBLES COLLECTÉS ?

Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.



- Gestion des accès

Il existe 2 types de cartes d'accès :

- ➔ Carte d'accès pour les particuliers (délivrée en mairie)
- ➔ Carte PROPASS pour les professionnels (délivrée en déchetterie)

Les types d'utilisateurs et la tarification sont définis dans le tableau ci-dessous :

Type d'utilisateurs	Type de déchet	Tarif
Ménage	Tous types de déchets	Gratuit
Administration/ commerce/ professionnels du territoire	Carton ou ferraille	Gratuit
Administration/ commerce/professionnels du territoire et hors territoire	Tous types de déchets ou mélange de déchets	15€ le passage via carte PROPASS

- Les filières des déchets collectés en déchetterie

Flux de déchets	Traitement	Filières
Encombrants	Enfouissement	VEOLIA
Déchets verts	Valorisation matière	
Bois		
Ferraille	RECYCLAGE	
Cartons		
Gravats		
Papier		
DDS*	Valorisation énergétique	PENA / ECO DDS ECOLOGIC COLLECTORS VAL + SCRELEC ECO MOBILIER
Batteries	RECYCLAGE	
Huiles usagées (végétales et minérales)		
DEEE**		
Cartouches d'encre		
Capsules NESPRESSO		
Piles/accumulateurs		
Mobilier		

*DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique...)

**DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs, ...)

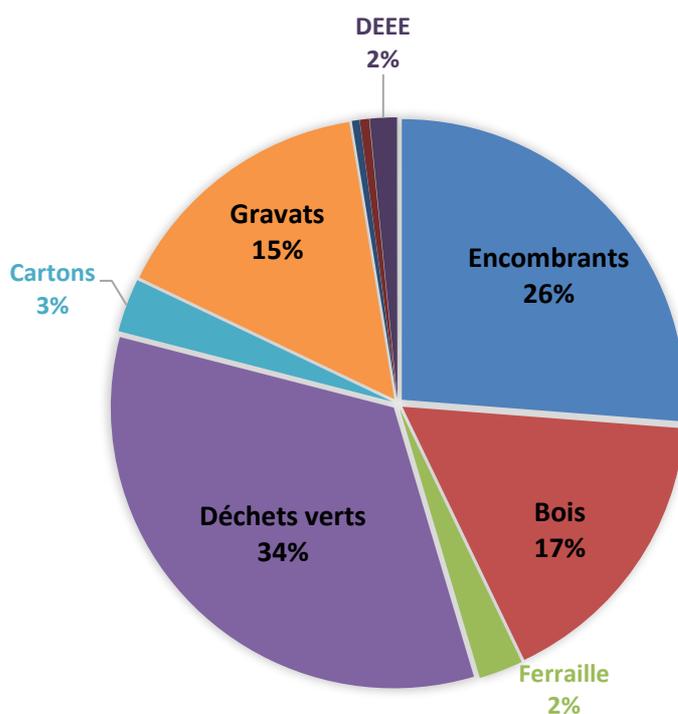
- Les déchets collectés sur les déchetteries

	déchetterie Castelnau de Médoc en tonnes en 2020	déchetterie Le Porge en tonnes en 2020	TOTAL en tonnes
Encombrants	1 651,22	525,82	2 177,04
Bois	895,96	487,52	1 383,48
Ferraille	128,68	80,58	209,26
Déchets verts	2 054,76	735,27	2 790,03
Cartons	189,87	66,16	256,03
Mobilier	36,36	-	36,36
DDS*	30,63	15,29	45,92
Batteries	0,61	0,32	0,94
DEEE**	78,22	48,98	127,20
Capsules NESPRESSO	1,10	0,64	1,74
Piles	0,29	0,33	0,62
Cartouches d'encre	0	0,01	0,01
Radiographies	0,12	-	0,12
SOUS - TOTAL Hors Gravats	5 067,82	1 959,19	7 028,75
Gravats	939,14	332,74	1 271,88
TOTAL	6 006,96	2 291,93	8 300,63

*DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique,)

**DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,)

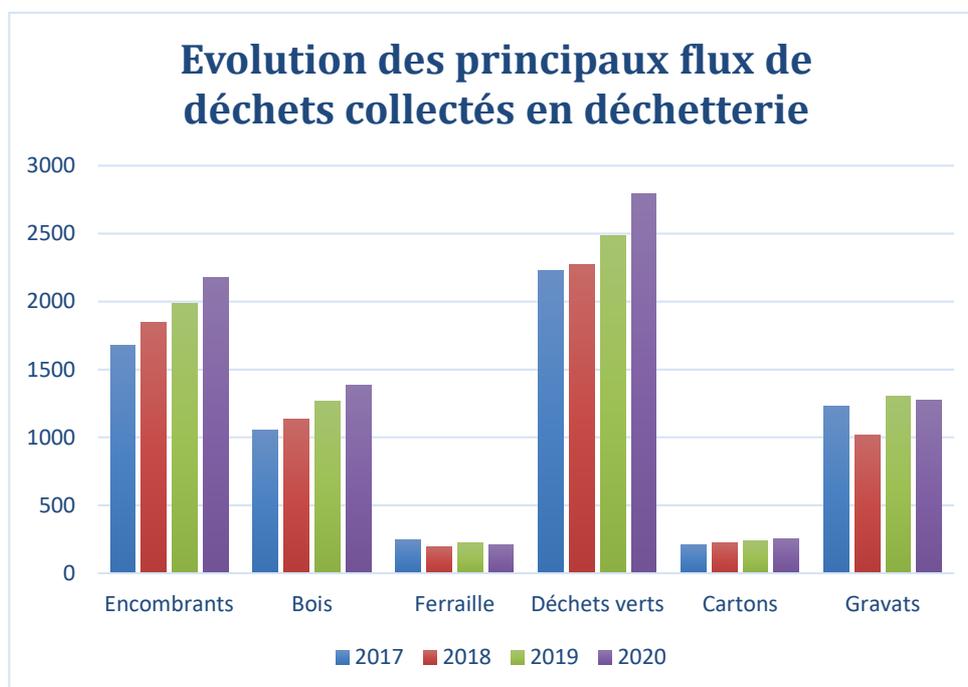
RÉPARTITION DES PRINCIPAUX DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETTERIES



Les déchets verts sont le flux le plus important collecté en déchetterie. Il représente un tiers des déchets collectés à lui tout seul. Les encombrants (déchets non valorisables) représentent un quart du tonnage collecté.

- Evolution des principaux déchets collectés sur les déchetteries

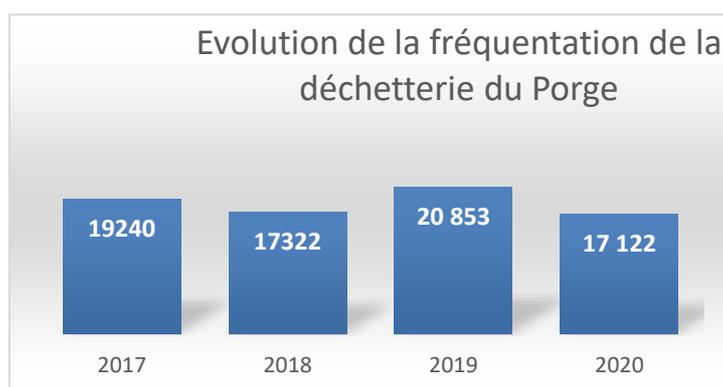
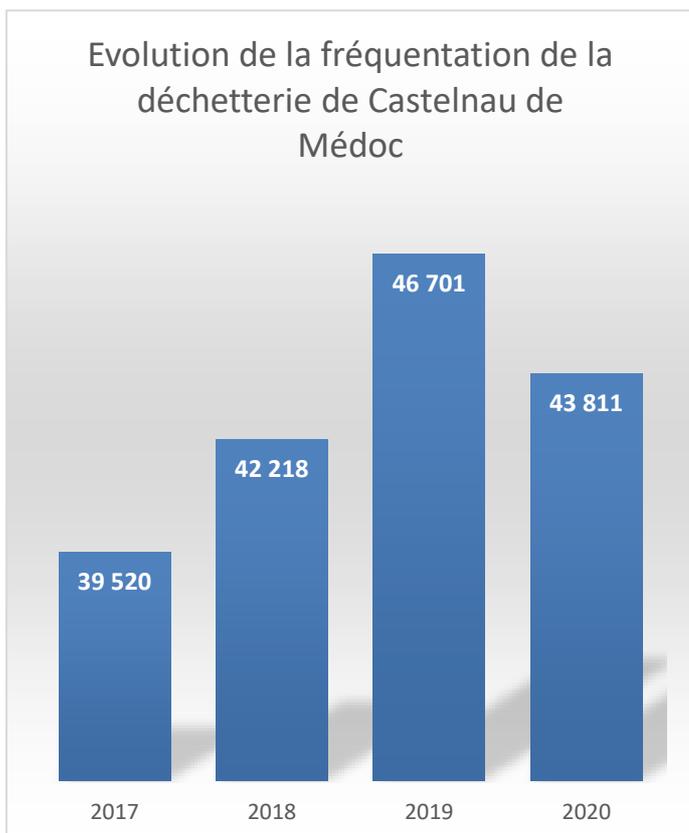
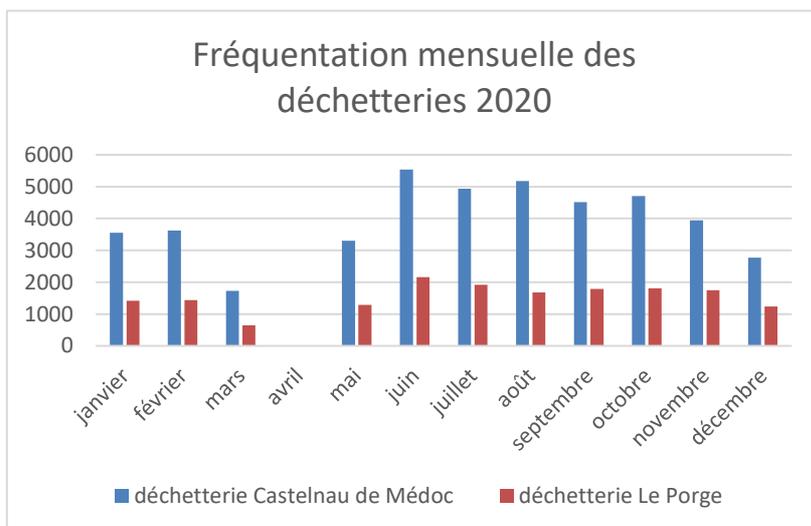
	2017 En tonnes	2018 En tonnes	2019 En tonnes	2020 En tonnes	Ecart 2019/2020 En %
Encombrants	1 680	1 849	1 986	2 177	10%
Bois	1 052	1 133	1 268	1 383	9%
Ferraille	243	197	222	209	-6%
Déchets verts	2 230	2 269	2 484	2 790	12%
Cartons	208	226	241	256	6%
Gravats	1 228	1 018	1 304	1 272	-2%



Nous observons une nette croissance des déchets verts depuis l'ouverture de la plateforme de dépôt au sol en septembre 2019. L'évolution significative des principaux flux de déchets collectés en déchetterie doit être liée au confinements (tri à la maison, bricolage, entretien des jardins, ...)

- Fréquentation des déchetteries communautaires

Nombre de visites déchetterie 2020		
Mois	Castelnau de Médoc	Le Porge
Janvier	3 556	1 417
Février	3 626	1 435
Mars	1 731	645
Avril	-	-
Mai	3 305	1 286
Juin	5 541	2 156
Juillet	4 934	1 919
Août	5 174	1 682
Septembre	4 514	1 784
Octobre	4 709	1 808
Novembre	3 947	1 753
Décembre	2 774	1 237
TOTAL	43 811	17 122



Cette année particulière avec la limitation des déplacements et les confinements dus au COVID fait que nous observons une baisse de la fréquentation des déchetteries ainsi qu'une hausse des tonnages collectés.

La production de déchets sur le territoire de la Médullienne

- Evolution de la production de déchets

	2018	2019	2020	Ecart 2019/2020 En %
Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire en tonnes	7 218	7 417	7 253	-2%
Tonnage collecté en déchetteries en tonnes HORS GRAVATS	5 882	6 425	7 027	9%
TOTAL	13 100	13 842	14 280	3%
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	353	355	338	-5%
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.* (hors gravats)	288	307	328	7%
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*	641	662	666	1%

*La population prise en compte est la population INSEE municipale

Le contexte particulier de l'année 2020 a impacté la production de déchets. Globalement, cette production a augmenté passant de 666 kg/an/hab. à 694 kg/an/hab. Cette hausse est due aux apports conséquents en déchetterie (entretien et travaux réalisés par les particuliers).

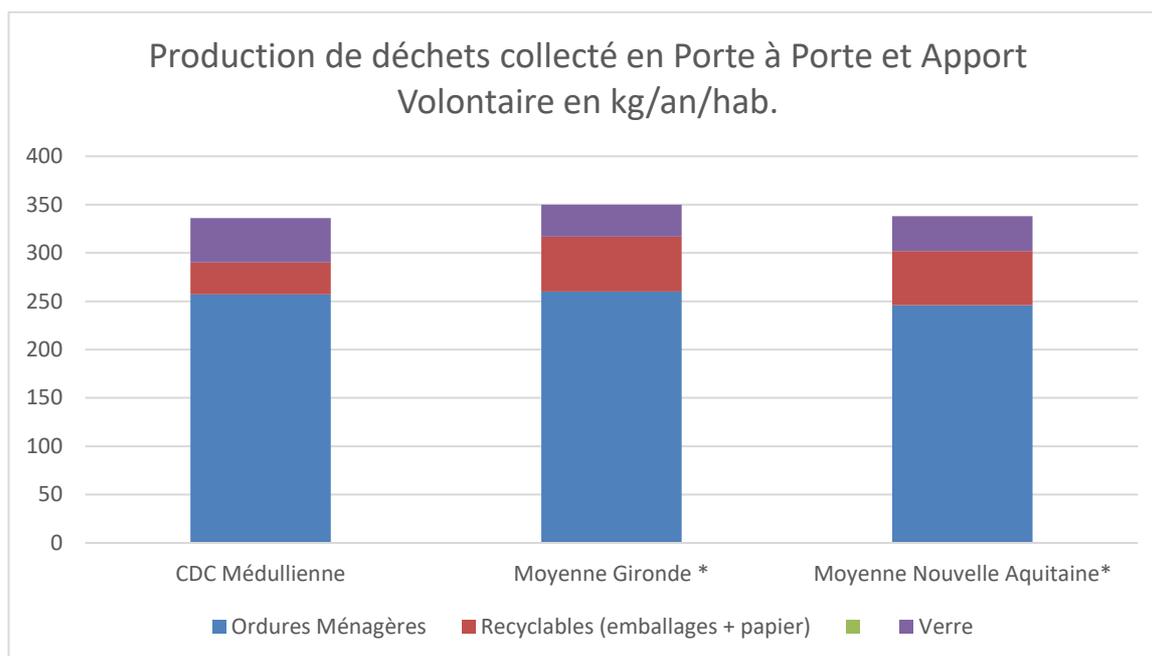
- Comparatif par rapport aux moyennes départementales et régionales

Vu la particularité de l'année 2020 due à la pandémie de COVID, une comparaison avec les chiffres de l'AREC datant de 2017 n'est pas significative. Les résultats sont donnés à titre indicatif.

	CDC Médullienne	Moyenne Gironde*	Moyenne Nouvelle Aquitaine*
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.	338	350	338
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab. (hors gravats)	328	239	244
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.	666	589	582

* AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2017 – Edition 2019

Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab. en 2020			
	CDC Médullienne	Moyenne Gironde *	Moyenne Nouvelle Aquitaine*
Ordures Ménagères	257	260	246
Recyclables (emballages + papier)	33	57	56
Verre	46	33	36



* AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2017 – Edition 2019



Les sacs jaunes seront supprimés au profit d'une collecte du mélange EMBALLAGE/PAPIER qui se fera en bac.

Une campagne de communication sur les nouvelles consignes de tri sera relancée.

- Le coût du marché de gestion des déchets
 - Dépenses liées au marché de gestion des déchets

Le marché de gestion des déchets sur le territoire de la CDC a été attribué en 2016 pour une durée de 6 ans.

Les attributaires sont les suivants :

1. VEOLIA :

- Lot 1 prestation de collecte au port à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés
- Lot 2 prestation de transfert des déchets ménagers et assimilés
- Lot 3 prestation de tri et de conditionnement des emballages recyclables et des papiers
- Lot 5 prestation de gestion des déchetteries communautaires et du transport et traitement des déchets issus des déchetteries
- Lot 6 prestation de valorisation et de traitement du bois

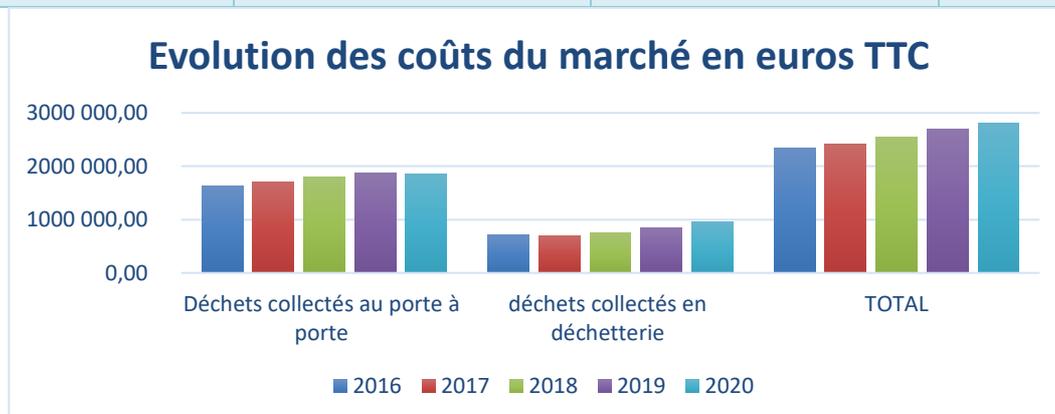
2. Groupement SOVAL/PENA :

- Lot 4 prestation de traitement des ordures ménagères

3. PENA :

- Lot 7 prestation d'évacuation et de traitement des déchets dangereux des ménages

Evolution des coûts du marché en euros TTC (collecte + transfert + traitement)			
	Coût des déchets collectés au porte à porte	Coût des déchets collectés en déchetterie	TOTAL
Coûts 2016	1 629 797,20 €	718 608,60 €	2 348 405,81 €
Coûts 2017	1 708 879,67 €	703 008,17 €	2 411 887,84 €
Coûts 2018	1 795 064,77 €	750 212,58 €	2 545 277,35 €
Coûts 2019	1 865 719,49 €	836 009,18 €	2 701 728,67 €
Coûts 2020	1 860 531,01 €	954 036,17 €	2 814 567,18 €
Ecart n/n-1 en %	-0,28%	14,12%	4,18%



L'augmentation des coûts de gestion des déchets est principalement due à la hausse des tonnages collectés et à l'évolution démographique.

DEPENSES PAR PRESTATAIRES 2020 (en euros)			
	Véolia	Groupement Soval/Pena	Pena
Total en euros HT	1 976 127,02 €	542 022,83 €	40 547,59 €
Total en euros TTC	2 173 739,72 €	596 225,12 €	44 602,35 €

- [Recettes liées au marché de gestion des déchets](#)

VENTE DES MATERIAUX (TTC en euros)					
Ventes des matériaux	2017	2018	2019	2020	Ecart n / n-1 en %
Carton déchetterie	13 599	15 501	14 568	14 856	2%
Papier	35 086	24 228	18 707	11 932	-36%
Ferraille	13 789	10 943	6 139	5 229	-15%
Batterie	1 782	4 505	4 430	507	-89%
DEEE	6 566	6 458	6 608	6 606	0%
Carton	22 290	11 645	9 605	3 138	-67%
ELA	42	157	137	163	19%
ALU	2 077	5 894	1 640	924	-44%
ACIER	4 014	3 003	4 542	2 410	-47%
Plastiques	15 272	19 506	23 971	10 637	-56%
Verre	24 240	26 145	27 013	22 487	-17%
TOTAL	138 757	127 985	117 360	78 889	-33%

*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

**PEHD, PET Clair et PET foncé sont les résines plastiques qui composent les bouteilles et flacons en plastique recyclables.

Nous observons une nette baisse des cours de revente de produits recyclés **expliquée par la baisse du coût des matières premières.**

Prévention des déchets

- Distribution de composteurs

La CDC Médullienne distribue des composteurs bois et plastiques aux habitants de son territoire. Un formulaire de demande est en ligne sur le site de la Médullienne. Une distribution en retrait au dépôt ou en livraison sans contact en moins de 15 jours en moyenne.



Nombre de composteurs distribués		
	2019	2020
BOIS	118	140
PEHD	71	51
TOTAL	189	191

Le nombre de composteurs distribués reste stable malgré le confinement.

Qui est concerné ?

Producteurs de déchets, publics ou privés, autres que les ménages.

Pourquoi mettre en place la redevance spéciale ?

-  Elle est obligatoire,
-  Évite de faire payer les déchets non ménagers par les ménages,
-  incite les producteurs professionnels au tri de leurs déchets et les sensibilise à la gestion des déchets.

Quels déchets ?

Les déchets assimilables à ceux des ménages lorsqu'ils peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

Comment la redevance est-elle calculée ?

Plusieurs facteurs :

-  Le volume et le nombre des bacs utilisés qui dépendent de l'activité et de la citoyenneté de l'usager
-  La fréquence hebdomadaire des collectes qui dépend de l'organisation mise en place par la collectivité
-  Le nombre de semaines d'activité qui dépend de l'usager
-  Le prix au litre facturé par type de déchet (voté par le Conseil Communautaire) qui résulte du calcul par la collectivité du coût de collecte et de traitement du déchet

La Redevance Spéciale

COMMUNES	2020	2019	VARIATION EN % (2019/2020)
AVENSAN	12 521.19 €	20 923.35 €	-40 %
BRACH	356.00 €	940.41 €	-62%
CASTELNAU-DE-MEDOC	34 851.17 €	59 372.61€	-41%
LISTRAC-MEDOC	8 439.52 €	18 390.47 €	-54%
MOULIS-EN-MEDOC	13 713.06 €	15 694.53 €	-13%
LE PORGE	55 867.43 €	81 543.54 €	-31%
SAINTE-HELENE	5 551.22 €	19 455.83 €	-71%
SALAUNES	7 208.17 €	6 434.32 €	+12%
SAUMOS	0.00 €	735.07 €	-100%
LE TEMPLE	905.90 €	1 385.30€	-35%
TOTAL	130 418.66 €	224 875.12 €	-32%

L'impact de la pandémie est à l'origine de cette baisse de recettes, la

Communauté de Communes ayant annulé le coût pour les entreprises

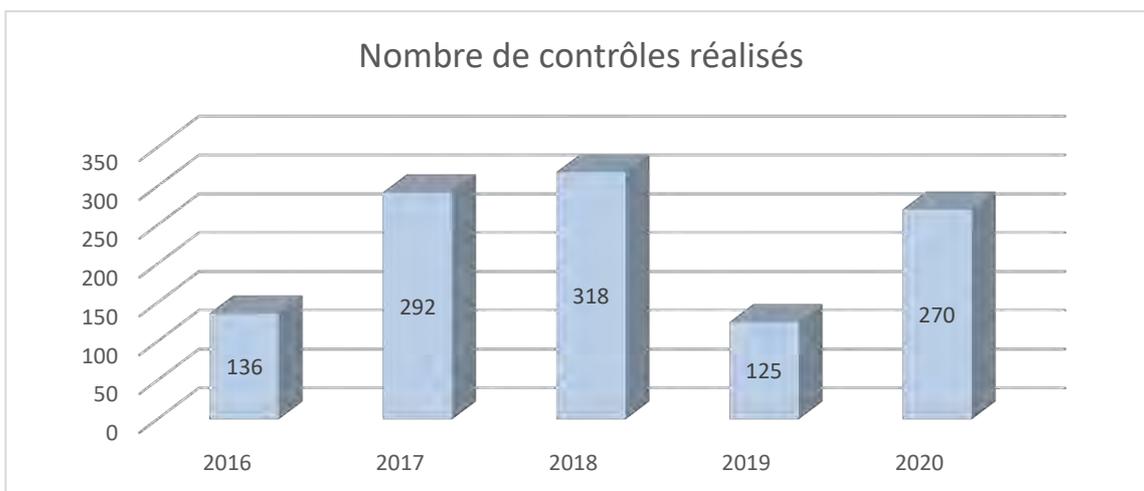
fermées administrativement.



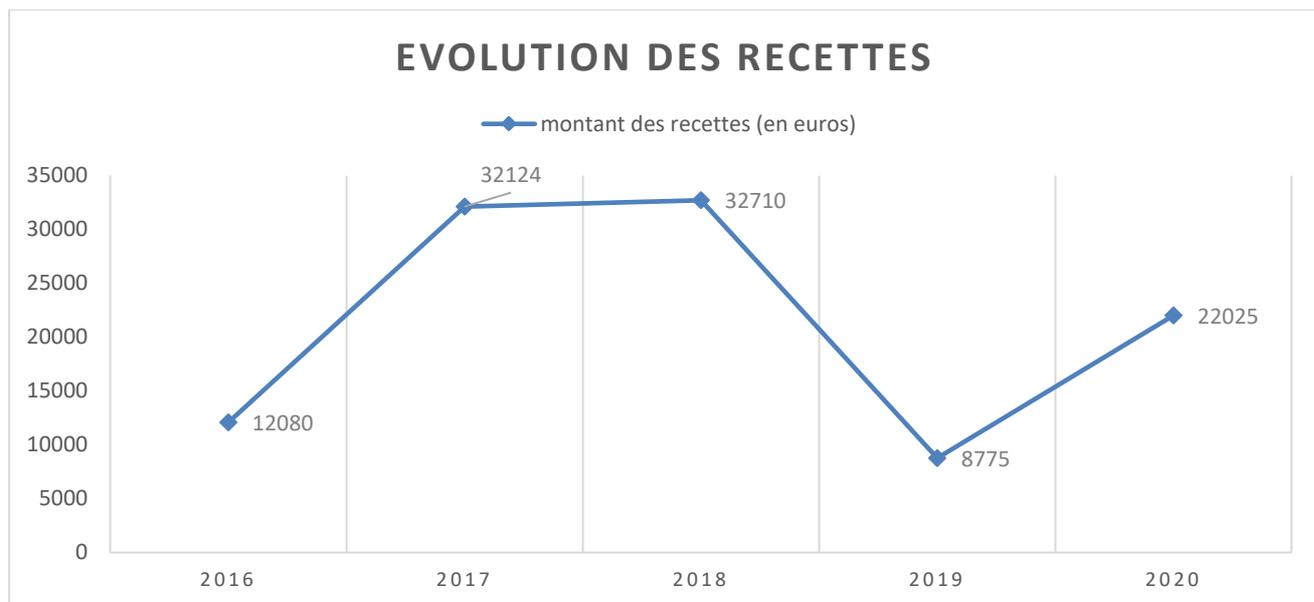
Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 2000 installations.

21 % des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif soit 1 habitation sur 5.

- **Evolution du nombre de contrôles et des recettes**



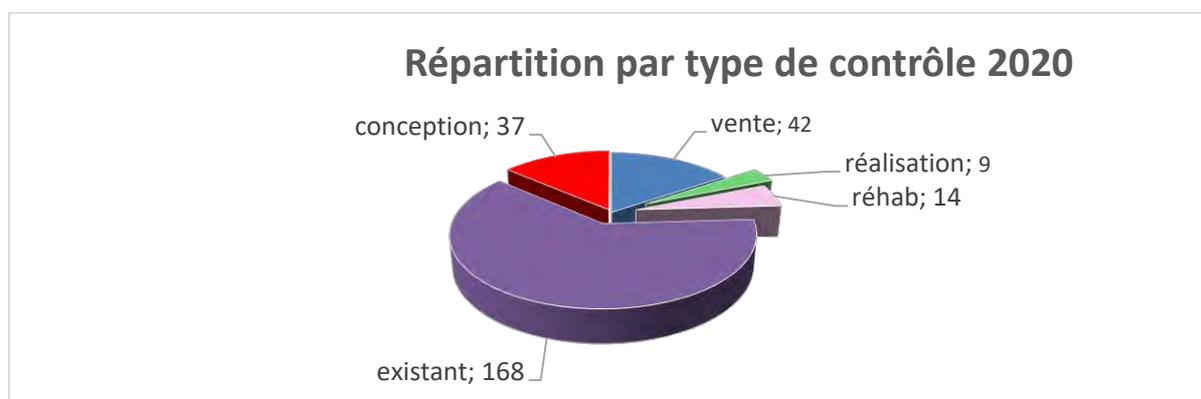
Recettes	2016	2017	2018	2019	2020
Contrôles	8 530 €	23 165 €	26 160 €	8 775 €	22 025 €
Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 550 €	8 959€	6550 €	0 €	0 €
TOTAL	12 080 €	32 124 €	32 710€	8 775 €	22 025 €



On constate une hausse des recettes en 2020, bien qu'encore en dessous du seuil atteint entre 2017 et 2018, il y a plusieurs explications à cela :

- La technicienne du Service Public d'Assainissement Non Collectif avait été absente de Décembre 2018 à Juillet 2019 suite à un congés maternité. La campagne de contrôle des assainissements existants avait donc été interrompue un long moment en 2019 ;
- Les aides de l'Agence de l'Eau ont cessé, elles représentaient entre 25 et 50 % des revenus du service jusqu'en 2018 ;
- La crise sanitaire liée au COVID-19 et le confinement ont entraîné un arrêt du service durant deux mois et un arrêt de la campagne de contrôle des existants durant 4 mois au cours de l'année 2020.

• **Répartition par type de contrôles**



On constate que les contrôles d'installations existantes représentent une forte majorité des contrôles effectués en 2020 (60%). Les contrôles imposés par la loi dans le cadre des transactions immobilières

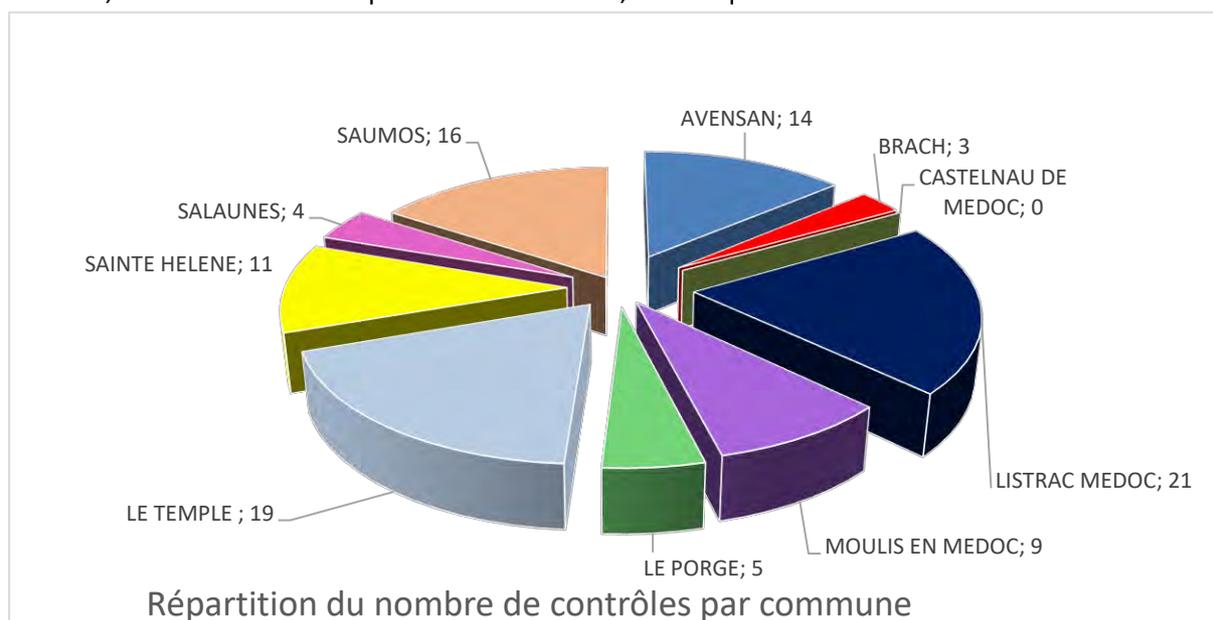
et les dossiers de conception (dans le cadre des dépôts de permis de construire ou de réhabilitation d'installations) représentent tout de même 30% de l'activité du service.

- **Répartition des contrôles par commune (hors campagne de contrôles des assainissements existants)**

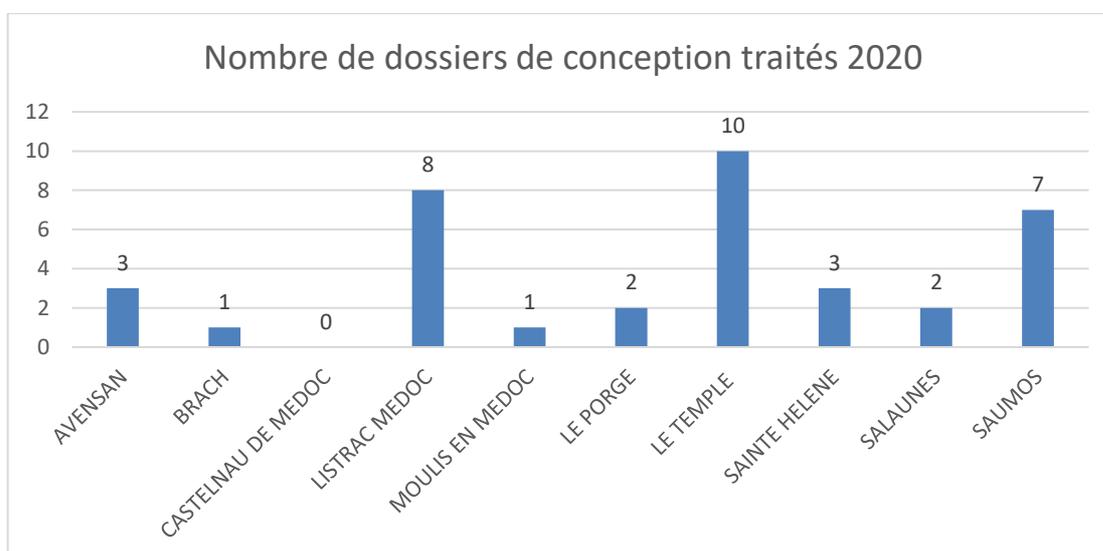
Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2020 sont Listrac Médoc (21 contrôles), Le Temple (19 contrôles) et Saumos (16 contrôles). En effet, ces trois communes font parties des plus concernées par l'assainissement non collectif.

- **Les contrôles de conception**

En 2020, 37 dossiers de conceptions ont été traités, autant qu'en 2019.



On constate que la grande majorité sont des dossiers concernant les communes de Le Temple et Saumos, communes exclusivement en assainissement non collectif, ainsi que Listrac Médoc.

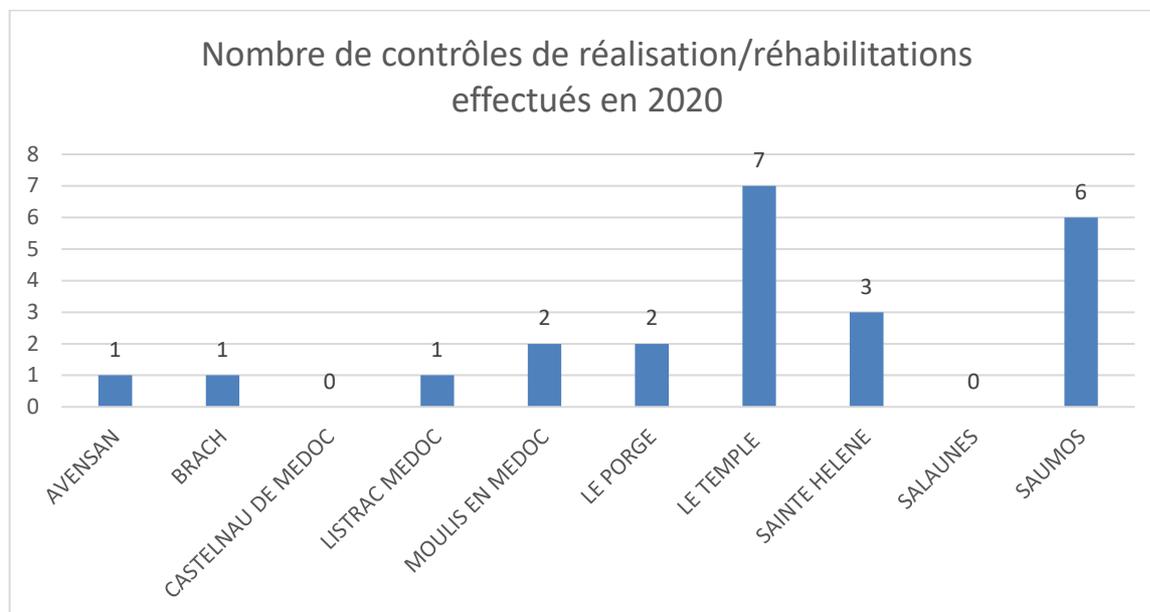


- **Les contrôles de réalisation des travaux**

En 2020, 23 contrôles de réalisation de travaux ont été effectués sur le secteur de la CdC.

Il faut savoir que 9 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 14 autres sont des réhabilitations (suite à une non-conformité ou à une vente de maison).

Il n'y a eu aucun chantier sur les communes de Castelnau-de-Médoc et Salaunes.

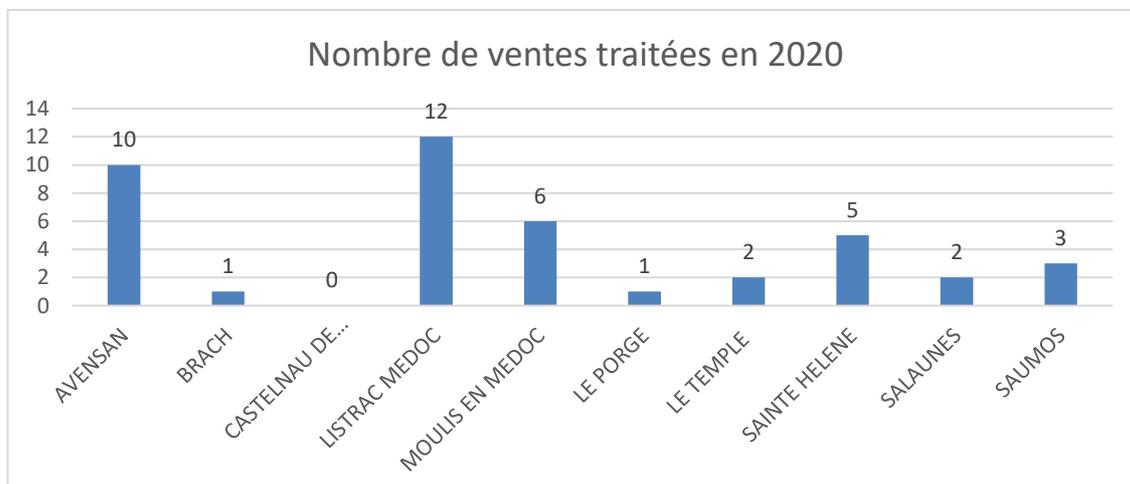


- **Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière**

En 2020, 42 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles ont été effectués sur les communes de LISTRAC-MEDOC et Avensan.

Le nombre de vente est stable chaque année.

On constate qu'il y a peu de ventes sur Le Temple, Le Porge, Castelnau de Médoc, Salaunes, BRACH et Saumos car ces communes ont déjà fait l'objet de contrôles dans le cadre de la campagne des installations existantes, les comptes rendus peuvent être utilisés lors de l'acte de vente, **ils sont valables 3 ans.**



- **Gestion des litiges**

Lors de litiges, le SPANC joue le rôle de conseil et de vérification auprès des administrés. La gestion des litiges est chronophage et demande des rendez-vous téléphoniques et sur le terrain, l'intervention de l'avocat de la CDC lorsque l'EPCI est mis en cause, l'intervention du maire de la commune ou d'un représentant lorsque c'est nécessaire ...

Un litige a été clôturé sur la commune de Saumos.

Il opposait un ancien propriétaire, les acquéreurs et la CDC Médullienne. Depuis deux ans une procédure était en cours entre les assurances respectives.

La communauté de Communes a été mise hors de cause et l'assainissement individuel a été refait aux normes, aux frais des anciens propriétaires.

Trois litiges ont été clôturés sur la commune de Le Temple.

L'un d'eux opposait une locataire et le propriétaire de la maison. Une procédure judiciaire était en cours. Le litige a été réglé, l'assainissement a été remis aux normes aux frais du propriétaire.

Deux litiges opposaient deux propriétaires de maisons neuves et leurs voisins. Les assainissements n'étaient pas terminés et provoquaient des nuisances.

Les installations ont été réhabilitées et sont désormais aux normes.

Un litige est en cours sur la commune de Sainte-Hélène. Il oppose un propriétaire et les locataires de ses 5 appartements. Nous suivons actuellement les travaux de réhabilitation.

- **Tarification des contrôles :**

Type de contrôle	Tarif
Contrôle de l'existant	85 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	125 €
Contrôle du dossier de conception	30 €
Contrôle de réalisation des travaux	55 €

ZOOM 2021

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles depuis deux ans, ce qui provoque une forte baisse des recettes. Un travail sur le montant des redevances, et plus globalement sur la révision du règlement de service, s'est avéré nécessaire. En avril 2021, les élus ont délibéré pour établir un nouveau règlement de service ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire visant à rééquilibrer des recettes face au coût du service, comme l'exige la réglementation sur ce type de budget.

La campagne de contrôles des installations existantes se poursuit sur les communes d'Avensan et Moulis en Médoc.

Le département octroie des aides financières pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, selon certains critères. Le SPANC devra diffuser une large communication à ce sujet et apporter une aide administrative et techniques aux usagers souhaitant en bénéficier.

Le logiciel actuel de gestion du SPANC n'est plus mis à jour par la société qui en était responsable et elle n'en assure plus la maintenance. Il est donc nécessaire de trouver un nouvel outil de travail.



2020, une année chamboulée... et l'occasion de se réinventer !

L'activité des bibliothèques a été impactée par la crise sanitaire et les élections municipales. Mais cette période, bien que difficile pour les équipes, n'a fait que renforcer leur volonté de travailler ensemble, et de maintenir coûte que coûte le lien avec les abonnés.

Les objectifs pour l'année 2020 étaient les suivants :

- **Concrétiser le projet de territoire avec la scène nationale Carré-Colonnes sur le thème de l'Ailleurs et de l'Autre, en proposant au public une nouvelle manifestation en réseau.**
- **Organiser des actions dans le cadre de la convention entre la CdC et l'association Ecoacteurs en Médoc**
- **Poursuivre le projet "Cache-cache en Médoc" avec les communes d'Avensan, Brach, Sainte-Hélène, Salaunes et Le Temple**
- **Définir les objectifs d'évolution du Réseau Médullien des bibliothèques et signer un Contrat Territoire-Lecture avec l'État**
- **Lancer un nouveau portail web pour le Réseau**

Réalisation 2020

➤ 18 janvier : Nuit de la Lecture

Les 130 participants se sont rendus à la bibliothèque de Brach pour trois activités différentes : la conférence itinérante « S'aventurer », une déambulation créative proposée par les Araignées philosophes, une découverte du ciel et des constellations au sein d'un planétarium gonflable et des parties de jeux de société.

➤ Mets du lien... Ailleurs !

Deuxième volet du projet de territoire initié par la scène nationale Carré-Colonnes, en partenariat avec Biblio.Gironde, l'Education Nationale et les CdC Médullienne et Médoc Estuaire, le programme devait se dérouler de septembre 2019 à juin 2020. Beaucoup d'actions ont dû être annulées ou reportées, mais on peut malgré tout constater de belles réalisations :

- *Charlie et le Djingpouite* par La Petite Fabrique : un spectacle pour les enfants de deuxième cycle qui s'est déroulé à Brach, Castelnau, Lustrac, Sainte-Hélène et Le Temple
- *Le Jeu du Dehors* menés par les Araignées Philosophes en accompagnement de plusieurs de ces représentations
- Des rencontres avec les écoliers de Moulis et Sainte-Hélène avec les comédiens pour découvrir les coulisses du spectacle vivant
- Mais aussi quelques animations proposées par les bibliothèques : atelier carnet de voyage à Salaunes, lectures à Brach, Salaunes et Lustrac, exposition et ateliers sur le Japon au Porge (reportés à l'automne), ateliers d'écriture à Saumos, balade contée à Moulis, spectacles à Avensan, Sainte-Hélène et Saumos.

➤ Premier confinement : des activités à distance

Pendant toute la durée de ce premier confinement, les équipes n'ont cessé de travailler ensemble. Plusieurs actions ont été mises en place avec l'aide de Sandrine Perrier, chargée de communication de la CdC Médullienne :

- **Inscription en ligne au Réseau Médullien des bibliothèques et aux ressources numériques de Biblio.gironde** (films, livres, jeux pour les enfants, musique, magazines, auto-formation)
- **Sélections et coups de cœur de ressources numériques**
- **Invitations créatives** : chaque semaine, une activité créative était proposée par mail aux abonnés et sur la page Facebook de la CdC Médullienne : land-art, poèmes, recettes écolo, acrostiches, proverbes mixés, cocktails de titres, objets détournés... Plus de 25 personnes ont ainsi relevé le défi.
- **Prix Unicef et lectures filmées** : les bénévoles et coordinatrices, avec l'aimable autorisation des éditeurs, se sont filmées en train de raconter des albums de la sélection du Prix Unicef ou des histoires qu'elles aimaient particulièrement. La sélection a également circulé au sein des centres de loisirs.

➤ 3 juin : après le confinement, le biblio-drive !

Les lecteurs étaient invités à réserver leurs documents sur le site du réseau, puis à prendre rendez-vous en ligne pour les récupérer. Ainsi, seuls les bibliothécaires accédaient aux rayonnages, ce qui limitait les risques de contamination. Les retours étaient conservés 5 jours en quarantaines avant d'être manipulés.

➤ 6 juillet : une ouverture partielle

Les bibliothèques ont rouvert leurs portes, en définissant une jauge et un sens de circulation. Les lecteurs ont ainsi pu retrouver leurs rayons favoris. Par contre, la consultation sur place n'est pas possible... Les animations reportées ont pu avoir lieu pour la plupart à partir de la rentrée scolaire.

➤ Cache-Cache en Médoc

Deux nouveaux groupes, sous la houlette de Camille Piantanida, ont planché à la réalisation de ces nouvelles cartes interactives qui mêlent devinettes et géocaching : le CMEJ d'Avensan et les nouveaux collégiens de Brach.

➤ Convention Ecoacteurs

Une seule action a finalement pu être maintenue, car elle était prévue en extérieur : une chasse aux déchets sur la commune de Listrac.

➤ 300 € par commune pour animer le Réseau

L'opération, une nouvelle fois reconduite, n'a pas permis beaucoup de réalisations concrètes, mais le matériel acheté servira dès que la situation sanitaire le permettra.

- Brach : financement de la Nuit de la Lecture
- Castelnau : achat de la sélection du Prix des Incorruptibles
- Listrac : achat d'une sélection de livres sur le bien-être dans le cadre d'Octobre rose
- Le Porge : achat de matériel créatif pour ateliers
- Le Temple : impression de livres réalisés avec l'école
- Sainte-Hélène : achat de la sélection du Prix des Incorruptibles
- Salaunes : achat de mobilier pour les lectures aux tout-petits (galettes)
- Saumos : achat de mobilier pour les lectures (galettes, tapis)

➤ Une fin d'année confinée

Une semaine après l'annonce de ce deuxième confinement, le service de biblio-drive a été remis en place. Début décembre, les bibliothèques ont rouvert leurs portes avec une jauge encore réduite.

Statistiques

Avec 13 semaines de fermeture générale, sans compter les fermetures saisonnières, on constate sans surprise que la plupart des tendances sont à la baisse...

➤ Abonnés

4 230 abonnés, mais seulement 2 423 inscrits actifs (ayant emprunté un document dans l'année). Pour la première fois depuis la création du réseau, le nombre d'inscrits a baissé (-9%). Ce fait ne peut pas être totalement imputé à la crise sanitaire cependant, car on constatait déjà en 2019 un ralentissement.

- 49 % de 0-12 ans
- 7 % de 13-24 ans
- 32 % de 25-59 ans
- 12 % de 60 ans et plus

➤ Prêts

Le nombre de prêts a diminué de **34 % de prêts en plus, soit 43 652 prêts en 2020.**

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse (72 %), avec une forte popularité des albums et de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman policier. L'emprunt de jeux de société a nettement progressé. Les livres les plus empruntés en 2020 sont, pour la jeunesse *A la mode de chez nous (Les Sisters Tome 2)* de Cazenove et William, pour les ados *Harry Potter et la chambre des secrets* de J. K. Rowling et pour les adultes *L'énigme de la chambre 622* de Joël Dicker.

➤ Fonds documentaire et acquisitions

43 207 documents composent le catalogue commun (livres, magazines, CD, DVD, jeux)

2237 livres, **33** CD, **71** DVD, **315** jeux, **22** abonnements ont été achetés.

696 livres ont été donnés aux bibliothèques

1 108 documents ont été empruntés par les bibliothèques auprès de Biblio.gironde

➤ Effectifs

	Salariés	Bénévoles	Evolution
Brach	0	4	-2 bén.
Castelnau	1	6	
Listrac	1	6	-6 bén.
Le Porge	0	3	-5 bén.
Ste-Hélène	2	2	-1 bén.
Salaunes	0	10	+2 bén.
Saumos	0	4	-2 bén.
Le Temple	1	1	-1 bén.
TOTAL	5 soit 3,27 ETP	51 soit 2,94 ETP	-15 bén.

Le Réseau Médullien des bibliothèques a connu une baisse spectaculaire de son effectif en 2020 avec le départ de 15 bénévoles (cela correspond à 40% de temps bénévole en moins). Il est désormais géré au quotidien par **5 salariées et 37 bénévoles**. L'une des deux coordinatrices a également quitté ses fonctions en septembre 2020.

➤ Amplitude horaire

Suite à la crise sanitaire et aux impératifs de désinfection des locaux, mais aussi aux nombreux départs, l'amplitude horaire des bibliothèques est passée de 87h30 par semaine à **71h**. En plus des 13 semaines de fermeture générale, il y a eu des fermetures saisonnières dans toutes les bibliothèques excepté Brach.

En tout, les bibliothèques ont changé d'horaires à 4 reprises, ce qui n'a pas simplifié la communication avec les usagers.

➤ Biblionavette et réservations

Contrairement aux tendances précédentes, les chiffres de ce service continuent d'augmenter. En 2019, on constatait une augmentation de 78 % des volumes transportés chaque semaine. En 2020, sur les semaines où la navette était en circulation, **ils ont encore progressé de 13 % !**

10 268 déplacements au total, soit **277 transferts** par navette en moyenne.

Toutes les bibliothèques profitent de ce service et la ludobibliothèque participe largement à ce nouvel essor. Les documents les plus déplacés sont les albums (23 %), la BD jeunesse (18 %), les romans adultes (12 %), et les jeux (7 %).

Les réservations ont également considérablement augmenté (**+ 90 %**), notamment grâce au service de biblio-drive, qui encourageait fortement les lecteurs à consulter le catalogue avant de se rendre à la porte des bibliothèques. En 2020, **6 275 documents** ont été ainsi réservés par **759 abonnés**. Cela signifie que 36 % des inscrits actifs ont utilisé ce service.

➤ Communication

La communication sur Facebook a été repensée avec l'arrivée d'une chargée de communication à la CdC Médullienne. Les publications ont fait peau neuve, avec des visuels dédiés et un ton plus chaleureux. Le public a réagi très favorablement à ces changements, car on constate une augmentation très importante des abonnements à la page.

La newsletter a été interrompue en mars et n'a pas été remise en place depuis car les animations sont encore peu nombreuses. Elle reviendra sous une nouvelle forme en 2021 et mettra en scène un petit peuple imaginaire des bibliothèques, friand de découvertes et d'exploration.

Le site du Réseau Médullien des bibliothèques a fait peau neuve ! Désormais, il est accessible sur mobile. Son interface est plus moderne et accueillante et les internautes pourront désormais explorer le catalogue plus efficacement grâce à une nouvelle rubrique !

➤ Action culturelle

En plus des animations financées par les 300 €, et les manifestations en réseau, les bibliothèques ont organisé toute l'année des animations ponctuelles ou régulières, malgré la crise sanitaire :

- **301** accueils de groupes
- **29** lectures pour les 0-3 ans
- **16** ateliers créatifs
- **13** actions autour du jeu
- **9** lectures pour les + de 3 ans
- **6** ateliers d'écriture

... mais aussi : Le Printemps de poètes à Salaunes et Brach, 4 prix littéraires, 1 spectacle, un concours de poèmes, Octobre Rose à Listrac, un apérobiblio et une exposition !

ZOOM sur 2020

Une équipe d'élus renouvelée pour imaginer le Réseau Médullien de demain : Suite aux élections municipales, la Sous-Commission Lecture Publique a été dissoute pour laisser la place à un Groupe de travail Lecture Publique au sein de la **Commission Familles, Jeunesse et Actions Culturelles**. Sous la supervision de Jean-Luc Pallin puis de Karine Nouette-Gaulain depuis février 2022 et animé par Carmen Picazo et Marie Patanchon, il réunit des élus communautaires et communaux et soumettra à la Commission ses idées et souhaits pour continuer à faire vivre ce Réseau. La CdC Médullienne s'engage en 2021 dans un Projet de Territoire, pour définir les orientations politiques et l'organisation des compétences dans un contexte de mutualisation. Le Réseau Médullien participera à cette réflexion, qu'il a lui-même engagée avec l'état des lieux réalisé dans le cadre de l'élaboration du Contrat Territoire-Lecture. Dans ce contexte, le Groupe de Travail proposera plusieurs axes prioritaires pour améliorer le fonctionnement du Réseau et lui permettre de se développer encore davantage. Certains de ces axes permettront la signature du Contrat Territoire-Lecture et l'obtention de nouveaux financements de l'Etat.

Apprivoiser nos peurs : Dernier volet de la coopération avec la Scène nationale Carré-Colonnes autour de la thématique des peurs ! Pour cette troisième année, le Réseau Médullien des bibliothèques va notamment s'adresser au public adolescent. Les spectacles offerts par Carré-Colonnes seront inclus dans un programme plus large, défini par les bibliothèques mais aussi les élus et le Service Enfance-Jeunesse, qui a d'ores et déjà prévu d'organiser un stage de théâtre pour les jeunes. Les actions se dérouleront en majorité au printemps et devront respecter les préconisations sanitaires. Un nouveau défi que les équipes sont prêtes à relever pour renouer le lien avec leur public.

La poursuite des projets déjà engagés : Cache-cache en Médoc se poursuivra avec la création des cartes restantes : Sainte-Hélène, Salaunes, Le Temple, Listrac-Médoc et Saumos. Les 300 € seront également reconduits pour une année supplémentaire.



Les objectifs pour l'année 2020 étaient les suivants :

- **ZAC « Pas du Soc 2 » à Avensan :**
 - Finaliser les études environnementales et solliciter l'autorisation environnementale préalable aux travaux d'aménagement, auprès des services de l'Etat
 - Conduire la mission de maîtrise d'œuvre
 - Monter les dossiers de création et de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
 - Affiner les modalités d'accessibilité de la ZAC avec le Département et la Région
 - Préparer la commercialisation des lots
 - Travailler avec les professionnels du bois et les partenaires institutionnels pour le développement de la filière et des activités sur le territoire.

- **Zone artisanale communautaire à Brach :**
 - Finaliser les études environnementales
 - Conduire la mission de maîtrise d'œuvre.

- **ZAE « Pas du Soc 1 » et « La Gare » :**
 - ZAE « Pas du Soc 1 » : Gérer l'entretien de la zone et améliorer son fonctionnement
 - ZAE « La Gare » : Gérer l'entretien de la zone et engager le projet d'extension.

- **Tiers-lieu(x) : Accompagner la création et le développement**

- **En partenariat avec les entreprises et les CdC du Médoc, contribuer au développement de la filière « Composites ».**

Faits ayant marqués l'année 2020 :

La crise sanitaire liée à la covid-19 a réorienté les priorités du service « Développement économique » qui, à partir du mois de mars 2020, a été fortement mobilisé sur **l'accompagnement des entreprises artisanales et commerciales du territoire, la mise en place et le suivi du fonds de soutien exceptionnel aux TPE.**

Réalisations 2020

1/ Projets d'aménagement des zones d'activités économiques

➤ **Création de la zone d'activités économiques (ZAE) « Pas du Soc 2 » à Avensan** **Finalisation des études environnementales**

En 2020, la Communauté de Communes Médullienne a finalisé les études environnementales nécessaires au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, préalable indispensable à l'aménagement de la ZAC « Pas du Soc 2 ».

Le Bureau d'études ENVOLIS (chargé des études environnementales) a déposé, auprès des services de l'Etat, en mai 2020, le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant :

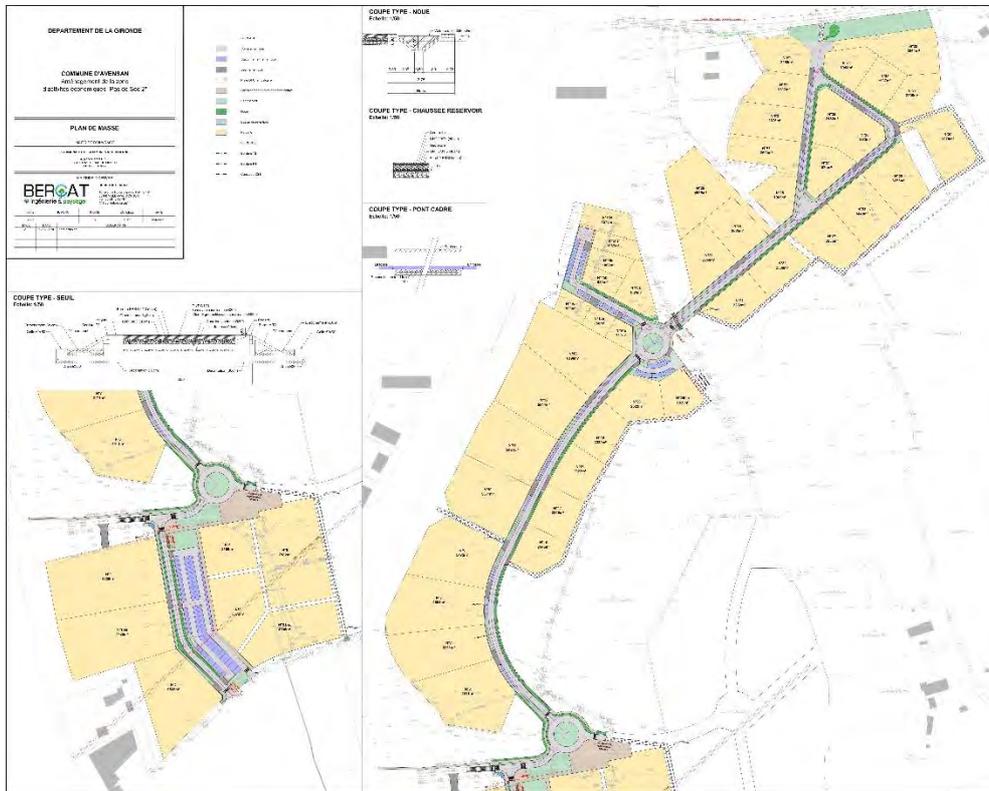
- **l'étude d'impact ;**
- **le dossier de demande d'autorisation de défrichement ;**
- **le plan de gestion « zones humides ».** Pour ce faire, la CdC Médullienne a finalisé les négociations avec M. Porcheron et fait l'acquisition de deux parcelles dont M. Porcheron était propriétaire à Avensan. En complément de ces parcelles ainsi que de la parcelle mise à disposition par la commune de Brach, la commune de Sainte Hélène a délibéré, fin novembre 2020, afin de mettre à disposition de la CdC une partie d'une parcelle communale, permettant de compenser les surfaces de zones humides supplémentaires détruites par le projet d'aménagement.
- **la demande de dérogation pour les espèces protégées ;**
- **l'étude du potentiel de développement en énergies renouvelables.**

Afin de répondre aux demandes de compléments des services de l'Etat, la CdC a :

- missionné le cabinet ENVOLIS pour actualiser le diagnostic « zones humides » ;
- fait poser, fin novembre, par l'entreprise SOLUM Hydrogéologie, huit piézomètres et une échelle limnométrique sur la zone prévue pour le futur aménagement, afin d'apprécier la saturation prolongée par l'eau dans les 50 premiers centimètres de sol grâce à une expertise et un suivi sur 6 mois des conditions hydrogéomorphologiques (profondeur maximale du toit de la nappe et durée d'engorgement en eau) ;
- rencontré les représentants du SIAEPA (fin novembre) concernant le raccordement à la station d'épuration de Canterane ;
- rencontré les représentants du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnaud – SMBVJCC (décembre 2020) au sujet de la gestion des eaux pluviales.

Mission de maîtrise d'œuvre

Le Bureau d'études BERCAT (maître d'œuvre) a finalisé l'Avant-Projet d'aménagement qui a été joint au dossier de demande d'autorisation environnementale.



Plan de masse
(BERCAT – février 2020)

Procédure ZAC

Lors du Conseil Communautaire du 24 février 2020, par délibération, ont été approuvés le bilan de la concertation préalable et le dossier de création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) comprenant le rapport de présentation du projet, le plan de situation, la délimitation du périmètre, l'étude d'impact ainsi que l'indication du régime de la zone au regard de la taxe d'aménagement.

➤ Création d'une zone artisanale communautaire à Brach

Finalisation des études environnementales

Dans le cadre de l'étude d'impact demandée par les services de l'Etat, la CdC a missionné le cabinet ENVOLIS afin de :

- réaliser un diagnostic « zones humides » complémentaire,
- compléter le bilan des inventaires écologiques,
- proposer des mesures d'évitement, réduction ou compensation.

Le cabinet ENVOLIS a étudié plusieurs sites potentiels de compensation sur la commune de Brach. Aucun de ces sites ne répondant pleinement aux besoins de compensation (surface, intérêt au regard du gain écologique), un nouveau site a été recherché.

La délibération prise fin novembre par la commune de Sainte Hélène de mettre à disposition une partie d'une parcelle communale, a permis de débloquer l'avancement des études.



Bilan de l'expertise zones humides
(ENVOLIS – janvier 2020)

Le projet a fait l'objet d'une présentation aux services de l'Etat, le 15 juillet 2020.

Mission de maîtrise d'œuvre

Plusieurs réunions de travail en groupe technique et en commission « Développement économique » ont permis une présentation régulière de l'avancement de l'élaboration de l'Avant-Projet d'aménagement par le Bureau d'études EVEN BTP (maître d'œuvre).

L'Avant-Projet d'aménagement a été finalisé. Le permis d'aménagement a été élaboré et sera déposé au cours du 1^{er} semestre 2021 dès que les études environnementales (et en particulier le dossier d'autorisation de défrichement) seront terminées.



Plan de composition
(EVEN BTP – juillet 2020)

2/ Gestion et entretien des zones d'activités économiques communautaires

Depuis le transfert de compétences (1^{er} janvier 2017), la CdC Médullienne est responsable de la gestion et de l'entretien des deux zones d'activités économiques communautaires :

- ZAE « Pas du Soc 1 » à Avensan
- ZAE « La Gare » au Porge.

A ce titre, des travaux d'entretien et d'amélioration de la circulation et du stationnement (voirie, espaces verts) ont été réalisés sur ces deux zones en 2020.



Installation de barrières par les services techniques de la CdC sur l'aire de retournement – ZAE « Pas du Soc 1 »

Réparation du carrefour d'entrée – ZAE « Pas du Soc 1 »



AVANT travaux

Curage des fossés par les services techniques de la CdC ZAE « Pas du Soc 1 »



Remise en état des bas-côtés ZAE « Pas du Soc 1 »



Coupe arbre - ZAE « La Gare »



Evacuation gravats - ZAE « La Gare »

Accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques

Elaboration et suivi du dispositif de soutien aux entreprises dans le contexte de crise sanitaire

Afin d'aider les entreprises les plus fragilisées et les moins armées pour faire face à la crise « Covid-19 », la CdC Médullienne a mis en place, en juin 2020, avec ses partenaires, Etat, Région, Département, Chambres consulaires, Club des entrepreneurs du Médoc, un fonds de soutien exceptionnel aux entreprises, complémentaire au Fonds de solidarité national et aux mesures d'accompagnement de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, ciblé sur les très petites entreprises.

Ce dispositif d'aides s'est composé de deux volets :

- une aide à la trésorerie visant à compenser la perte de chiffres d'affaires,
- et un abondement au fonds de prêts de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations, régional.

Dans le contexte de reconfinement instauré le 29 octobre 2020, la CdC Médullienne a décidé :

- de reconduire ce fonds d'aides à la trésorerie, en complétant l'aide liée à la perte de chiffres d'affaires par une prime forfaitaire de 150 € par emploi salarié
- et d'élargir ce fonds aux associations employant des salariés, qui ont leur siège social et qui interviennent sur le territoire de la CdC Médullienne, en leur octroyant une prime forfaitaire de 150 € par emploi salarié.

Afin de mettre en place ce fonds, la CdC Médullienne a :

- révisé la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » ;
- signé une 1^{ère} convention avec la Région dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ;
- signé une convention avec la CCI Bordeaux Gironde pour la gestion du fonds d'aides aux entreprises ;

- signé une convention avec l'association « Nouvelle-Aquitaine Initiative » chargée de gérer le fonds de trois-, -, 16 décembre-31 janvier 202123284159 912

Accueil, information des porteurs de projet et acteurs économiques

38 porteurs de projet économique ont contacté la CdC Méduillienne en 2020, à la recherche d'un terrain ou d'un local pour s'implanter, dont **19 nouveaux contacts**. Les demandes concernent principalement une implantation en ZAE (et en particulier sur les futures ZAE « Pas du Soc 2 » et ZA à Brach), mais également en cœur de ville (commerces), notamment à Avensan, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Listrac-Médoc et Sainte Hélène.

5 contacts ont donné lieu à un rendez-vous, en présence ou non d'un élu.

Plusieurs projets se poursuivent en 2021.

Animation du partenariat économique avec les acteurs locaux

Afin de développer le réseau avec les acteurs économiques locaux, la CdC Méduillienne a organisé et participé à plusieurs instances :

Partenariat avec le PNR Médoc, les Communautés de communes du Médoc, le SMERSCoT

Projets suivis en 2020 :

- organisation de « points éco » avec les chargés de mission « Développement économique » des CdC du Médoc, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire (+ liens avec les chambres consulaires et avec le Club des entreprises du Médoc)
- suivi de l'élaboration du SCoT
- suivi du Contrat de cohésion et de dynamisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Partenariat avec les acteurs institutionnels

- Participation aux réunions du SPEL (Service Public de l'Emploi Local), animées par le Sous-Préfet.

Animation de la commission « Développement économique »

5 réunions de la commission « Développement économique » et 2 réunions des Maires sur le sujet du dispositif de soutien aux TPE ont été organisées en 2020 (février, avril, mai, juillet, octobre, novembre 2020).



Les objectifs pour l'année 2020 étaient les suivants :

1/ Logement : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites

- Préparer le lancement opérationnel de l'OPAH et de son volet RU multisites

1/Logement : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites

- Lancement opérationnel de l'OPAH et de son volet RU multisites

L'année 2020 a été marquée par :

- Le recrutement de l'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH-RU, SOLIHA Gironde, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres ;
- La signature de la convention de financement OPAH avec l'ensemble des partenaires (ANAH, Conseil Départemental 33, CAF, MSA, PROCIVIS, la CdC Médullienne et les communes de Castelnaud-de-Médoc, Listrac-Médoc et Sainte Hélène), le 1^{er} décembre 2020.
La convention de financement fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'OPAH, le programme d'actions au titre du volet RU, les enveloppes financières prévisionnelles (pour le suivi-animation et les aides aux travaux), ainsi que le cadre d'intervention de chacun des partenaires ;
- La création du dispositif d'aides aux travaux de la CdC Médullienne ;
- Le lancement de la campagne de communication (notamment avec la distribution d'un flyer auprès de l'ensemble des ménages du territoire de la CdC Médullienne)
- L'organisation des 1^{ers} Comité de pilotage et Comité technique avec l'examen des premiers dossiers de demande d'aides aux travaux.

Réalisations 2020





Compte tenu d'une offre en équipements aquatiques aujourd'hui sous-dimensionnée sur le territoire « Sud Médoc » au regard des besoins de la population en croissance constante et importante, l'enjeu est de compléter l'offre existante. En partenariat avec la Communauté de Communes Médoc Estuaire et la Commune de Saint Aubin de Médoc, la Communauté de Communes Médullienne a décidé d'étudier l'opportunité et la faisabilité pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires.

L'objectif pour l'année 2020 était le suivant :

- **Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires sur le territoire « Sud Médoc ».**

RÉALISATIONS EN 2020

- **Réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires sur le territoire « Sud Médoc ».**

A l'issue d'une procédure d'appel d'offres, portée par la CdC Médullienne pour le compte des trois collectivités partenaires, le bureau d'études « **AM Sport Conseil** » et ses cotraitants, « **Freelance Etudes** » et « **CD Consulting & Conseils** » ont été retenus, en novembre 2019, pour réaliser l'étude. Un premier Comité de pilotage a été organisé le 10 décembre 2019 à Saint Aubin de Médoc.

Suite à la période de confinement et au renouvellement des équipes municipales et communautaires, l'étude a repris en juillet 2020 par une visite sur les trois sites d'implantation potentiels (« Pas du Soc 2 » à Avensan, Arzac près du collège, « Paloumey » à Ludon-Médoc).

1^{er} volet : Opportunité

L'objet de cette 1^{ère} phase était de définir les objectifs de l'opération, les besoins qu'elle doit satisfaire, les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, mais également en termes d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement.

Le bureau d'études AM Sport Conseil a étudié la demande et les attentes des usagers, en

- mettant en évidence les besoins et attentes de la population environnante,
- définissant les types d'usage à satisfaire,
- mesurant la demande et proposé un dimensionnement des surfaces de bassins, des types, nombres ou dimensions des équipements autres.

Pour ce faire, 5 ateliers de travail ont été organisés, fin septembre-début octobre 2020, avec les différentes personnes ressources (représentants de l'Education Nationale, des collectivités – services éducation, petite enfance, jeunesse, sport, tourisme, CCAS, du Conseil Départemental 33), afin de bien cerner la demande des usagers, sur la base des publics prioritaires définis par les Collectivités :

- Education nationale (publics scolaires)
- Tourisme
- Sport
- Social – personnes âgées, personnes handicapées
- Petite enfance – enfance – jeunesse.

Le bureau d'études AM Sport Conseil a proposé une modélisation mettant en relation les usages et le nombre d'usagers avec la surface de bassin ou d'équipement à mettre en œuvre, pour une optimisation de leur utilisation dans un souci permanent de rationalisation des coûts d'exploitation.

Il a analysé le projet par rapport au contexte territorial, à l'offre actuelle en termes d'équipements aquatiques sur le Nord de la Métropole Bordelaise et dans le Médoc et sur la possibilité de développer un ou deux projet(s) sur le territoire Sud Médoc.

A partir de cet état des lieux, il a comparé l'offre et la demande afin de repérer les manques. Cette étape a permis de définir les objectifs à atteindre en termes de satisfaction et donc d'attrait des usagers pour le projet.

2^{ème} volet : Faisabilité

Cette étape a permis :

- d'analyser les avantages et les inconvénients des différentes possibilités de montage financier et de gestion existants pour les équipements aquatiques ;
- de définir l'enveloppe financière nécessaire au montage du projet, dans le cadre d'une réflexion en coût global : mise en relation des coûts d'investissement et des coûts de fonctionnement en découlant, notamment au niveau des solutions techniques proposées pour réaliser des économies d'énergie et d'eau puis, des coûts d'exploitation ;
- de préciser les orientations en matière de développement durable du projet ;
- d'analyser les trois sites d'implantation potentiels d'un point de vue urbain, sectoriel et fonctionnel, et de définir, en fonction de chaque site d'implantation envisagé et du type d'équipement retenu, la durée des travaux et leur phasage.

Lors du dernier Comité de pilotage avec les représentants des trois collectivités partenaires (30 novembre 2020), le bureau d'études AM Sport Conseil et ses cotraitants ont présenté trois propositions de scénarii (avec variante) établis selon les paramètres suivants : - niveau de services et d'équipements - niveau de coût d'investissement et de fonctionnement - niveau d'économie en énergie primaire et en émissions de CO2. Chacun des scénarii est décrit selon la fonctionnalité, les coûts d'investissement, les coûts de fonctionnement prévisionnels, le coût global, les économies d'énergie et le niveau de consommation. Ces scénarii, présentés également au groupe de travail « Equipement sportif » de la CdC, réuni le 17 décembre 2020, constituent la base des échanges qui se poursuivent en 2021 entre les trois collectivités.



Accueil des Gens du Voyage :

- La Communauté de Communes Médullienne exerce la compétence obligatoire en matière des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil (aires permanentes, aire de grand passage), conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- 2 aires pour l'accueil des populations itinérantes (Castelnau-de-Médoc et Sainte Hélène) pour un total de 46 emplacements-caravanes et 1 aire pour les grands passages (Le Porge) 120 emplacements-caravanes,

RÉALISATIONS EN 2020

L'année 2020 a été marquée par :

- le changement de prestataire en charge de la gestion et de l'entretien des 3 sites. Une gestion assurée par un marché de prestations de services par la société VESTA pour les deux aires d'accueil permanentes et l'aire de grand passage pour un montant annuel de 143 160 € HT, pour une durée de 1 an depuis le 1er février 2020, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 4 ans.
- Les charges annuelles de gestion des 2 aires d'accueil et de l'aire de grand passage sont estimées à 171 800 €/an pour la gestion et l'entretien et 25 000 € pour la sécurisation des aires,
- suite au changement de prestataire :
 - les travaux de remise en état des deux aires d'accueil et de l'aire de grand passage, et notamment du système de télégestion ;
 - l'actualisation des règlements intérieurs des aires d'accueil permanentes à Castelnau-de-Médoc et à Sainte Hélène ;

- l'élaboration d'un règlement intérieur spécifique à l'aire de grand passage au Porge.
- le suivi renforcé de la situation des familles présentes sur les aires d'accueil, pendant la période de confinement, dans le contexte de crise sanitaire ;
- l'annulation des grands passages durant la période estivale du fait de la situation sanitaire et l'occupation de l'aire de grand passage du Porge pendant cette période par des groupes familiaux locaux ;
- le recrutement d'un référent dédié au sein des services de la CdC Médullienne.
- l'élaboration d'une procédure pour la gestion des stationnements illicites.
- Prise de contact avec les différents partenaires (Sous-Préfecture, Directeurs des écoles, Gendarmeries, Polices municipales, CCAS etc...).



Chiffres clés

83 999 visiteurs et 182 860 pages vues sur www.cdcmduillienne.com en 2020	8 éditions du 10 sur 10, note d'information institutionnelle
1358 abonnés à la Page Facebook (au 13 décembre soit plus de 2 fois + qu'au 13 mars 653 abonnés)	20 pages d'articles
1214 mentions J'aime	4 guides pratiques (Guide de l'été, guide de Rentrée, Memento, Guide de la Médullienne)
472 abonnés à la newsletter	2 publi-rédactionnels
13 publications de la Newsletter + 3 éditions spéciales Mesures covid 19	2 vidéos
	1 dépliant grand public sur l'OPAH-RU

Les temps forts :

- 03 février - la CdC s'adjoint les compétences professionnelles d'une Chargée de communication publique
- 17 mars 2020 - la crise de la Covid-19 bouscule le calendrier électoral repoussant les échéances institutionnelles, met à l'arrêt le calendrier événementiel, interrompt / perturbe les services publics... et lance la communication de crise
- de mai à décembre 2020 - accompagnement de la reprise des services ou de leur mise à l'arrêt à répétition pour les bibliothèques , accueil et accompagnement à la prise de fonction des élus, information de rentrée pour les usagers des services à l'enfance, communication citoyenne et grand publique.

Quand la Covid-19 s'invite...

> dans la stratégie digitale

45 posts Facebook du 13 au 31 mars puis 74 autres jusqu'au déconfinement le 11 mai 2020 (soit plus d'un post /jour)

L'objectif de ces publications numériques (et des articles publiés sur le site internet également), est :

- d'informer nos usagers : comme les accueils et standards de nos services sont fermés, ce sont les deux seuls médias qui permettent de garder le lien, à distance et de manière réactive.
- de créer/entretenir des partenariats et des relations : bénévoles du réseau médullien des bibliothèques, agents de la CdC, services délégués avec des contenus contributifs

Cette stratégie digitale permettra :

- de multiplier par deux le nombre d'abonnés en moins d'un an
- de créer des lignes éditoriales en lien avec nos compétences dans une période de crise (soutien à la parentalité, prévention des déchets, aide économique, etc.) ... qui se poursuivront au-delà du confinement en mode contribution (Nos Bibliothécaires ont des talents / Les cartes postales de l'été)
- de positionner la CdC comme service public de proximité, relai d'informations pratiques dépassant ses compétences et la page Facebook comme media d'information généraliste et de proximité (santé, actualité locale, etc.).
- créer une newsletter spéciale Covid au format d'un Bulletin communautaire en ligne :
 - > 3 numéros (2 n° de 4 pages et un de 8 pages) > 3127 vues au total sur la plateforme Calaméo, choisie pour la lecture « feuilletée ».
 - La newsletter baptisée, Le Fil Médullien, diffusée la première fois le 30 avril sera suivie par 12 autres numéros jusqu'en décembre.



Quand la communication se met enfin au service de la vie institutionnelle (en juillet)

> Accueillir les élus

Faciliter la prise de fonction des élus en leur permettant notamment de mieux identifier leur rôle dans le fonctionnement institutionnel (bureau, commissions, conseil), l'organisation des services communautaires, d'avoir la visibilité sur les actions du mandat écoulé, sur les enjeux à venir et l'actualité en cours : vade-mecum, accueil, fiche de recensement des besoins, organisation d'une rencontre entre le bureau communautaire et les services pour mieux se connaître, distribution du Memento avec la composition des commissions, l'organigramme des services, les contacts de tous les élus et des agents (entre fin juillet et septembre)

Informé globalement sur l'actualité des services et des instances par :

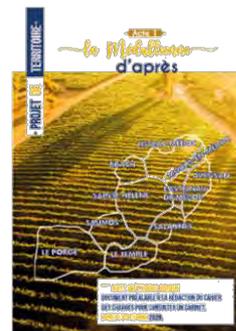
- La création d'une note d'information, maquettée et rédigée comme un journal de territoire (depuis mai), intitulée 10 sur 10 : elle paraît après chaque conseil communautaire ou dès lors que l'actualité le nécessite. Elle est diffusée numériquement à tous les élus (communautaires et municipaux, soit à plus de 200 élus) ainsi qu'aux services municipaux par le biais de leur DGS ainsi qu'aux partenaires institutionnels, syndicats rattachés, CdC voisines, autres élus locaux. Des brèves d'informations courtes proposent ainsi une vue à 360 degrés sur l'actualité de la CdC Médullienne : services, votes du conseil, interview, retour en images, agendas, infographie...
- En cas d'actualité brûlante, un mailing est envoyé à la liste de diffusion du 10 sur 10.
- Le site internet relaie sur sa page d'accueil les actualités des services et de l'institution et reste la source majeure d'informations pour les accueils mairie
- Des communiqués sont également adressés depuis novembre afin de proposer l'actualité à relayer dans les bulletins/magazines municipaux.

> Être en appui de la direction générale

Le travail des commissions, l'animation et le pilotage des projets nécessitent également le travail de supports de communications : le livret n°1 pour l'élaboration du projet de territoire

> Informer les citoyens

Identifier les élus communautaires, les délégations, les compétences et les services de la CdC Médullienne : au-delà du site internet qui recense l'ensemble, un document au format d'une carte routière a été éditée et diffusée dans les 9300 boîtes à lettre des 10 communes : Le Guide de la CdC Médullienne.



La communication, service support des services

> Service Famille, jeunesse et action culturelle

- Création et mise en place d'outils et de vecteurs d'informations facilitant la relation à l'usager : les plans de communication s'appuient sur le portail famille/ l'affichage sur sites (APS), le mailing aux familles et des publications numériques via Facebook et le site internet (pages d'accueil et dédiées) ainsi que sur les personnes/services relais (élus et mairies + personnel SPL et CdC)

- **Accompagnement des familles** sur les démarches via post Facebook, foire aux questions sur le site internet et articles d'information pratique en pages dédiées (ex : Foire aux questions sur le site / accueil extrascolaire durant l'été et mesures covid-19)

> Service Habitat

Réalisation en interne d'un dépliant diffusé dans les 9300 boîtes à lettre, affiches et kit d'information pour les mairies, vidéo, communiqué de presse, logo pour accompagner le lancement du dispositif de l'OPAH-RU

> Développement durable : retouche graphique de l'affichette des Visites à la ferme afin de publier une affiche programme qui laisse voir tous les rendez-vous mensuels (octobre et novembre) de ces actions menées en partenariat avec Ecoacteurs en Médoc.

> **Service Gestion et valorisation des déchets** : des affichettes sont créées en interne afin de sensibiliser au tri dans les résidences collectives, des brèves d'informations pratiques sont publiées sur le site internet et Facebook à l'occasion des changements d'horaires ou fermetures des déchetteries ou modification de jours de collecte pour jour férié.



Plan de communication et process

Structuration du fonctionnement du service pour sa première année d'existence : >Circuit de validation des élus : Président / Vice-Président en charge du service / VP à la communication) pour les demandes et projets d'information des services, cadrage des relations presse > La communication interne dans le cadre des mesures covid-19 > Réunion de la commission Communication (en décembre)> process des plans de communication avec pour point de départ de la chaîne d'information : les élus / sensibilisation services et bibliothécaires du Réseau sur le droit à l'image, présence et relais sur les temps forts institutionnels (signature de délégation, Conseils communautaires, etc.).



- Partenariat avec les Ecoacteurs

Dans le cadre de sa compétence ordures ménagères, la Communauté de Communes Médullienne a réalisé un Plan Local de Prévention des Déchets 2016-2020 (PLPD) pour ajouter un volet prévention à celui de collecte, tri et traitement. Il a été adopté le 4 juillet 2017.

C'est dans un objectif de partenariat et de cohésion que l'association Écoacteurs en Médoc collabore avec la Communauté de Communes Médullienne et offrir ses compétences pour élaborer des actions communes en faveur du développement durable. La convention de partenariat 2019-2021 a été adoptée par le Conseil Communautaire le 11 avril 2019.

LES 17 ACTIONS CONCRÈTES PROPOSÉES PAR LA CDC MÉDULLIENNE

Pour atteindre l'objectif de réduction des déchets de 41 kg par habitant, la CdC Médullienne met en œuvre un programme d'actions accessible à tous.

<p>La sensibilisation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Lutter contre le gaspillage alimentaire en cuisinant les restes 2 Promouvoir le « gourmet bag » au restaurant (pour finir les restes chez soi) 3 Sensibiliser à l'éco-consommation 4 Créer un marché local estival 5 Diffuser les documents de la prévention des déchets 	<p>Les actions d'évitement</p> <ol style="list-style-type: none"> 12 Créer une zone de réemploi (type recyclerie) 13 Promouvoir l'utilisation des produits d'hygiène lavables 14 Créer un annuaire de la prévention
<p>L'Éco-exemplarité</p> <ol style="list-style-type: none"> 6 CDC Médullienne et mairies : concrétiser l'éco-exemplarité 7 Événements locaux : organiser des manifestations éco-exemplaires 8 Dans les écoles : lutter contre le gaspillage alimentaire et gérer les bio déchets sur site 	<p>Les actions pour les entreprises</p> <ol style="list-style-type: none"> 15 Réduire les déchets des artisans, commerçants et restaurateurs 16 Réduire les déchets des gros producteurs
<p>Les actions nationales à relayer</p> <ol style="list-style-type: none"> 9 Développer le compostage individuel 10 Développer le compostage collectif 11 Développer l'utilisation du « stop pub » 	<p>Une tarification incitative</p> <ol style="list-style-type: none"> 17 Etudier la faisabilité et l'opportunité d'une tarification incitative sur le territoire

Ecoacteurs et la convention de partenariat avec la CdC Médullienne :

L'association Écoacteurs en Médoc œuvre depuis plus de dix ans à la valorisation du patrimoine naturel du Médoc, à la sensibilisation de tous les publics à la préservation de l'environnement et à l'éco-citoyenneté et ce, avec les acteurs du développement durable du territoire.

Écoacteurs en Médoc est une association à but non lucratif loi 1901, d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et Opérateur de Tourisme Nature. L'association est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et est reconnue au titre de la Protection de l'Environnement.

Les actions de l'association sont organisées en trois grands axes :

- **Éducation à l'environnement et au développement durable** : interventions dans le cadre scolaire, en centres de loisirs, lors de manifestations sur des thématiques développement durable et nature ; animations de sorties nature grand public ; coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides en Médoc.
- **Éco-tourisme** : création de séjours à la carte en favorisant la découverte du territoire médocain et ses richesses naturelles, à destination de tout type de public.
- **Valorisation de la production locale, des circuits courts et de l'agriculture biologique (agri-environnement)** : organisation du Rendez-vous des Écoacteurs chaque année, réunissant des agriculteurs locaux et bio ; accompagnement du territoire dans le cadre de sa politique de système alimentaire territorial par la mise en réseau des producteurs et des consommateurs ; accompagnement des cantines scolaires et de la restauration des centres d'hébergement touristique dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans le cadre d'une alimentation durable et de qualité.

En 2020, l'action de l'association Eco acteur a été fortement impactée par la COVID : des prestations ont dû être annulées, certaines reprogrammées, d'autres adaptées et reportées, d'autres enfin ont été dédommagées financièrement par décision du Conseil Communautaire du 8 avril 2021 notamment des actions réalisées en milieu scolaire et la journée point d'orgue de restitution « Pieds dans les champs » programmée le dernier weekend de septembre 2020 qui a dû être annulé pour raison sanitaire.

Retrouvez la totalité du rapport d'activité de la structure placée en annexe avec ceux de nos partenaires.



Chiffres clés 2020

Nombres d'actes traités :

1 086 (+ 26 % par rapport
à 2019)

Nombre de :

- Permis de Construire : **501**,
- Déclarations préalables : **479**,
- Certificats d'urbanismes : **77**,
- Permis d'aménager : **22**,
- Permis de démolir : **7**.

Rappel effectif, composition et fonctionnement du Service commun au 1er janvier 2020 :

L'équipe était composée de 4 personnes à temps complet répartis de la manière suivante :

- Une responsable de service : Mme Adeline GROUSSARD
- Trois instructrices droit des sols : Mmes Estelle CAVIGNAC, Cécilia CANTON, Sabrina RODA

Le service intercommunal ADS est situé dans les locaux de l'annexe de la CDC. Un véhicule de service partagé est mis à disposition des agents lors de leurs déplacements sur le territoire.

Le service utilise le logiciel métier Cart@ds pour le suivi de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'activité principale du service intercommunal du Droit des Sols est principalement axée sur les 3 thématiques suivantes :

- **La fonction instruction** qui porte sur l'analyse technique et réglementaire des dossiers relevant du Droit des Sols et la production de propositions de réponse aux maires.
- **La fonction d'assistance aux communes et aux administrés** qui comprend les missions de renseignements (physique et téléphonique) des pétitionnaires, élus et agents des communes.
- **La fonction constats et conformités** qui consiste (à la demande des communes) à procéder à la vérification sur le terrain de la conformité de travaux en cours de réalisation ou achevés à la demande des communes et la rédaction de certificats de conformité, de mises en demeure ou de procès-verbaux.

Faits marquants

- COVID19 : L'année 2020 a été marquée par la période de crise sanitaire due au COVID19 entraînant un fort ralentissement de l'activité du service entre le 12 mars et le 25 août 2020. Le service a dû s'adapter pour garantir la continuité de l'instruction des dossiers pendant cette période avec un arrêt des délais d'instruction à la suite de 2 décrets successifs pris par le gouvernement.
- Départ d'un instructeur droit des sols au 1^{er} septembre 2020. Le service a donc été contraint de continuer à assurer ses missions à 3 agents (dans l'attente d'un nouveau recrutement) sur le dernier trimestre de l'année malgré une forte augmentation de dépôts des dossiers ADS post-période crise sanitaire.
- Reprise de l'instruction de toutes les déclarations préalables qui étaient encore assurée en partie par les communes de Salaunes, Sainte-Hélène et Listrac Médoc sur le dernier trimestre 2020.

Les chiffres clés de l'année 2020

Malgré la crise sanitaire et le ralentissement des dépôts de dossiers pendant quelques mois, l'année 2020 fait toutefois nettement apparaître **une augmentation des dépôts de dossiers ADS par rapport aux années précédentes.**

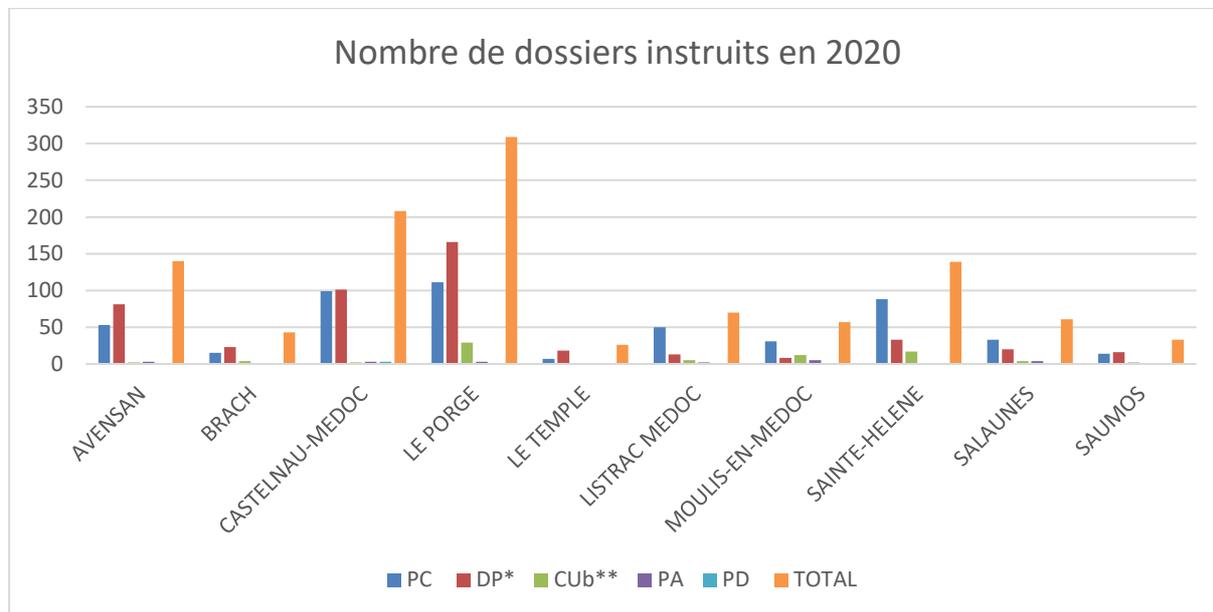
Pendant la durée du confinement, le service ADS a poursuivi son activité, les agents alternant le travail à distance et en présentiel.

Nombre de dossiers ADS sur l'année 2020 :

Commune	PC	DP*	CUB	PA	PD	TOTAL	En %
AVENSAN	53	81	2	3	1	140	12.89%
BRACH	15	23	4	1	0	43	3.96%
CASTELNAU-MEDOC	99	101	2	3	3	208	19.15%
LE PORGE	111	166	29	3	0	309	28.45%
LE TEMPLE	7	18	0	0	1	26	2.39%
LISTRAC MEDOC	50	13	5	2	0	70	6.44%
MOULIS-EN-MEDOC	31	8	12	5	1	57	5.25%
SAINTE-HELENE	88	33	17	1	0	139	12.80%
SALAUNES	33	20	4	4	0	61	5.62%
SAUMOS	14	16	2	0	1	33	3.04%
TOTAL	501	479	77	22	7	1086	100%

Comme en 2019, Le Porge puis Castelnau sont les 2 communes sur lesquelles on a le plus de dépôt de dossiers traités par le service.

Par ailleurs, il est à noter une augmentation conséquente du nombre de permis d'aménager qui s'est traduit par un très fort accroissement du nombre de permis de construire sur l'année 2021.



Evolution du nombre de dossiers depuis 2017 :

Commune	2017	2018	2019	2020
AVENSAN	129	107	107	140
BRACH	40	52	64	43
CASTELNAU-MEDOC	215	129	155	208
LE PORGE	187	214	230	309
LE TEMPLE	43	35	39	29
LISTRAC MEDOC	40	40	63	70
MOULIS-EN-MEDOC	32	62	41	57
SAINTE-HELENE	47	128	90	139
SALAUNES	54	40	41	61
SAUMOS	11	32	30	33
TOTAL	810	836	859	1086



Depuis 2017, le nombre de dossiers ADS est en constante augmentation sur le territoire de la CDC Médullienne, avec la barre des 1000 dossiers par an franchie en 2020.

A noter qu'au 1^{er} septembre 2021, 1 000 dossiers étaient déjà déposés !

Constats et infractions :

En matière de police de l'urbanisme le maire est régulièrement sollicité pour intervenir :

- soit dans le cadre du contrôle de conformité
- À la suite de contrôles opérés après délivrance d'une autorisation d'occupation du droit des sols;
- soit dans le cadre du droit de visite et de communication relatif à toute construction ;
 - soit sur signalement ou dénonciation par un tiers (habitant de la commune ou y exerçant une activité).

Le service ADS a pour **mission une assistance aux communes** relative aux visites de conformités et aux constats de constructions en infraction. Cette mission est assurée à la demande des communes et consiste à prendre toutes les informations nécessaires sur le terrain afin d'apporter une aide administrative pour la rédaction de courriers de non opposition à la conformité ou de mise en demeure le cas échéant, de constats ou de procès-verbaux.

La visite de conformité : elle consiste à vérifier in situ l'achèvement et la conformité des travaux autorisés et à constater le cas échéant les constructions réalisées sans demande d'autorisation ou en violation de l'autorisation.

L'infraction : Concerne la réalisation de travaux non conformes à l'autorisation obtenue ou contrevenant aux règles d'urbanisme.

Principalement deux grands types d'infractions :

- Les infractions aux règles de procédures (ou de forme) : Les constructions sans autorisation ou en méconnaissance de l'autorisation délivrée.

- Les infractions aux règles de fond : Non-respect du règlement national d'urbanisme, d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale), d'un plan de prévention des risques, ...

Constats et infractions en chiffres pour l'année 2020 :

Visites conformités : 7

Visites pour constats d'infractions : 13

Nombre de Procès-verbal dressés : 3

Nombres de constats rédigés : 4

Planification urbaine

Point sur les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration sur le territoire :

3 Procédures de révision de documents d'urbanisme engagées

- Révision du PLU d'Avensan
- Révision du PLU du Porge
- Révision du PLU de Salaunes

1 Procédure d'élaboration de documents d'urbanisme engagée

- Elaboration PLU Moulis en Médoc

1 Procédure de modification de documents d'urbanisme engagée

- Modification du PLU de Listrac Médoc

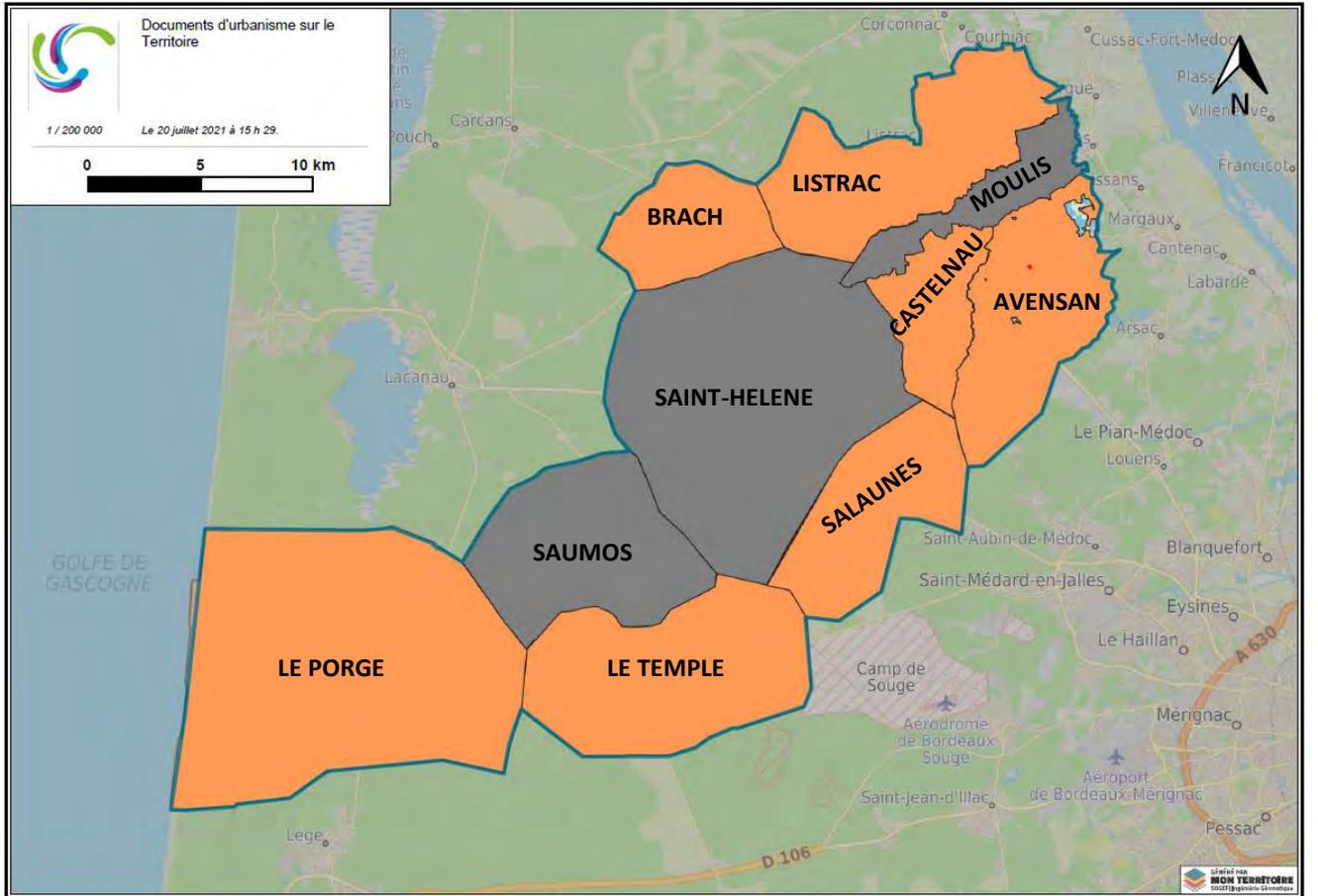
3 communes couvertes par le RNU : Moulis en Médoc, Sainte-Hélène et Saumos.

7 communes dotées d'un PLU : Avensan, Brach, Castelnau de Médoc, Listrac médoc, Salaunes, Le Porge, Le Temple

SCOT

Procédure d'élaboration en cours avec approbation prévue 2^{ème} semestre 2021.

Représentation cartographique des documents d'urbanisme sur le territoire



- Document d'urbanisme applicable
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 - Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Et en France, le service ADS mutualise, ça se passe comment ?

CDC	Nombre de communes	Nombre d'agents	Nombre d'actes (DP, PC, PD, PA et CUb)
CC DU LOGES (Loiret)	20	6	1370
CC PICARDIE VERTE	88	3	402
CC BASSIN DE MARENNES	6	4	757
CC VAL DE L' AISNE	22	3	557
CC TARN AGOUT	19	2	369
CC CLUSES ARVES ET MONTAGNES	10	1	240
CC BLERE-VAL DE CHER	15	2	477
CC PYRENEES CERDAGNE	19	2	304
CC ROUMOIS SEINE	40	3	595
CC CŒUR COTE FLEURIE (NORMANDIE)	12	6	1392
CC MEDULLIENNE	10	4 puis 3 à compter de sept	1086

ZOOM 2021 :

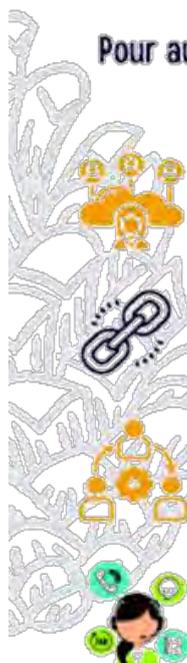
- RESSOURCES HUMAINES : Recrutement d'un instructeur ADS arrivée le 15 mars 2021 en remplacement de Cécilia CANTON
- DOCUMENTS D'INFORMATION AU PUBLIC : Réalisation de fiches pratiques de l'urbanisme à destination des administrés (documents à fournir pour le dépôt d'un dossier ADS, définitions utiles, informations générales...
- INFORMATIQUE : Acquisition d'un nouveau logiciel ADS en remplacement du logiciel actuel
- DEMATERIALISATION : Préparation de la mise à disposition d'une plateforme obligatoire pour le dépôt des dossiers ADS par voie électronique (SVE) pour les communes de plus de 3500 habitants.
- SIG : Formation au logiciel de cartographie Mon Territoire à destination des élus.



Comment clôturer ce bilan sans parler de cette année si particulière qu'est 2020 ?

La pandémie mondiale a **complètement bouleversé** le programme ambitieux de l'Office de Tourisme pour l'année : participation à des salons, campagne photo et vidéo de tout le territoire, développement marketing, création d'une boutique et d'une billetterie... Tous ces projets n'ont malheureusement pas pu voir le jour.

Pour autant, toute l'équipe de l'Office a œuvré pour que cette année ne soit pas synonyme d'attentisme et d'immobilité



Nous avons **renforcé les actions auprès des prestataires** de tourisme et resserré les liens professionnels : formations, accompagnements aux aides, appels individuels, gratuité des encarts web...

Nous avons **créé du lien avec les commerces et les habitants** de la Médullienne : projet de présentoirs commerciaux, carte "ça reste ouvert" pendant le confinement et au-delà, maintien des animations Nature & Patrimoine, valorisation des commerces dans le programme de la semaine...

Nous avons **réorganisé complètement notre accueil** pour nous adapter aux contraintes sanitaires et internes : déploiement de notre présence sur le territoire grâce à la mobilité de la Fignotte, organisation d'un back-office complet pour assurer l'accueil téléphonique et numérique qui a triplé...

Nous avons offert de **neuveaux services à nos touristes et locaux** : présence sur les marchés de Le Forge et Castelnau-de-Médoc, mise en place d'un numéro de portable pour nous joindre plus facilement, adaptation aux habitudes prises pendant le confinement.

Nous avons **maintenu le programme œnotouristique** "Un jour, un Château" qui a généré de belles retombées économiques sur certains sites et "Afterbeach au château" en collaboration avec Médoc Atlantique qui a vu toutes ses dates complètes malgré la situation sanitaire.



Petite enfance



La Communauté de communes « Médullienne » a compétence en matière de structures multi-accueils, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles.

Dans ce cadre, la Communauté de communes met en place plusieurs services sur son Territoire :

- ✓ « Les Galipettes » - structure multi-accueil sur la commune d'Avensan avec un agrément de 21 places.
- ✓ « Les Petiots » - structure multi-accueil sur la commune de Castelnau-de-Médoc, avec un agrément de 31 places.
- ✓ Un relais d'assistants maternels itinérant (RAMP)

Pour assurer ce service Petite Enfance, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ces partenaires (CAF notamment).

Délégation de Service Public Petite Enfance

La gestion des structures Petite enfance de la Médullienne a été confiée à l'association « Enfance Pour Tous » par un contrat de délégation de service public **depuis le 1^{er} janvier 2017**.

En 2020, les structures concernées par ce contrat sont :

- La crèche des Galipettes, à Avensan
- La crèche des Petiots, à Castelnau
- Le Relais Assistantes Maternelles Parents (RAMP)



En 2020, l'activité des structures a été bouleversée par la crise sanitaire avec une période de 8 semaines de fermeture suivie d'une réouverture progressive. Cette fermeture a eu des conséquences sur les charges et les recettes du délégataire (baisse des recettes PSU compensées par une baisse des charges d'exploitation, le chômage partiel et une aide de la CAF de 17€ par place et jour de fermeture).

L'ensemble de ces paramètres permet à Enfance pour Tous de **clôturer l'année avec un solde excédentaire pour la première fois depuis 2017. Le montant de l'excédent est de 94 471€.**

Le montant de compensation versé par la CdC à Enfance Pour Tous en 2020 s'élève à 349 915€, pour un budget global réalisé de 903 654 €.

Dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse, la CdC a reçu en 2020 une subvention de la CAF de : 206 393€

En 2020, le reste à charge pour la CdC est de **143 522€** en fonctionnement (toutes recettes déduites), contre 171 657 € en 2019, 196 020 € en 2018 et 240 000 € en 2017.

Cette diminution du reste à charge s'explique par les transformations suite aux travaux effectués dans les crèches qui ont permis la création de berceaux supplémentaires en 2019.

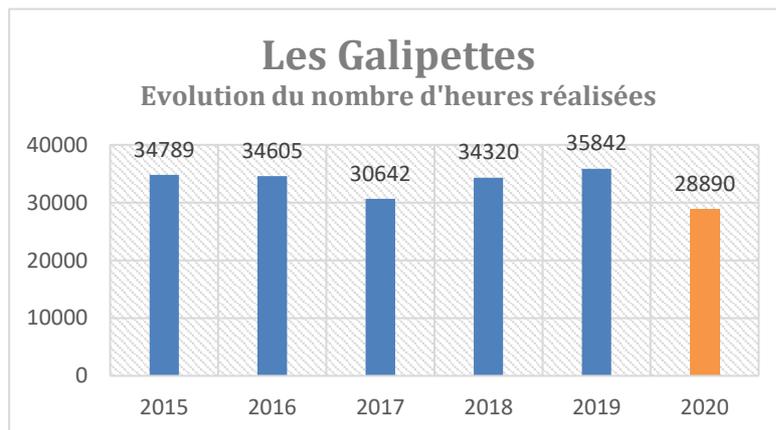
L'Activité des structures

Les Galipettes



La structure possède un agrément de 21 places pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans ; elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, et possède une équipe de 9 ETP.

En 2020, à cause de la crise sanitaire, les Galipettes ont été fermées du 16 mars au 10 mai.



Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2019 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Pour Tous ».

Les Petiots



La structure offre 31 places d'accueil. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et possède une équipe de 11 ETP.

En 2020, à cause de la crise sanitaire, les Petiots ont été fermées du 16 mars au 10 mai.



Le Relais Assistantes Maternelles Parents (RAMP)



Les missions du RAMP sont :

- Informer les parents et les professionnels de la petite enfance
- Etre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
- Informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
- Informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Observer les conditions locales de l'accueil du jeune enfant

Les accueils jeux, temps de professionnalisation pour les assistantes maternelles et de socialisation pour les enfants ont été mis en place depuis 2019. Lors des 166 séances mises en place, ils ont permis d'accueillir 1116 enfants et 484 assistantes maternelles durant l'année 2020, contre 2383 enfants et 978 assistantes maternelles pour 275 séances en 2019.

La différence s'explique par l'arrêt des accueils jeux pendant la crise sanitaire puis la reprise avec des quotas réduits. Pendant la période de confinement, le RAMP est resté joignable par téléphone et indique une activité annuelle de 138 rendez-vous téléphoniques et 683 appels sur l'année.

Les appels à projets :



- Fin 2019 le RAMP a sollicité une subvention de 3000€ auprès de la CAF en lien avec la mission prioritaire choisie : guichet unique/famille *LINF (mission 2020) (Création par la CAF du *LINF : possibilité pour les familles d'effectuer une première demande en ligne via le site mon-enfant.fr). Cette subvention a permis de financer des intervenants extérieurs pour des ateliers auprès des enfants et des assistantes maternelles mais également des réunions thématiques. En fin d'année 2020, le RAMP a réitéré sa participation à ces bonus en choisissant de mettre en avant sa mission : accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles.

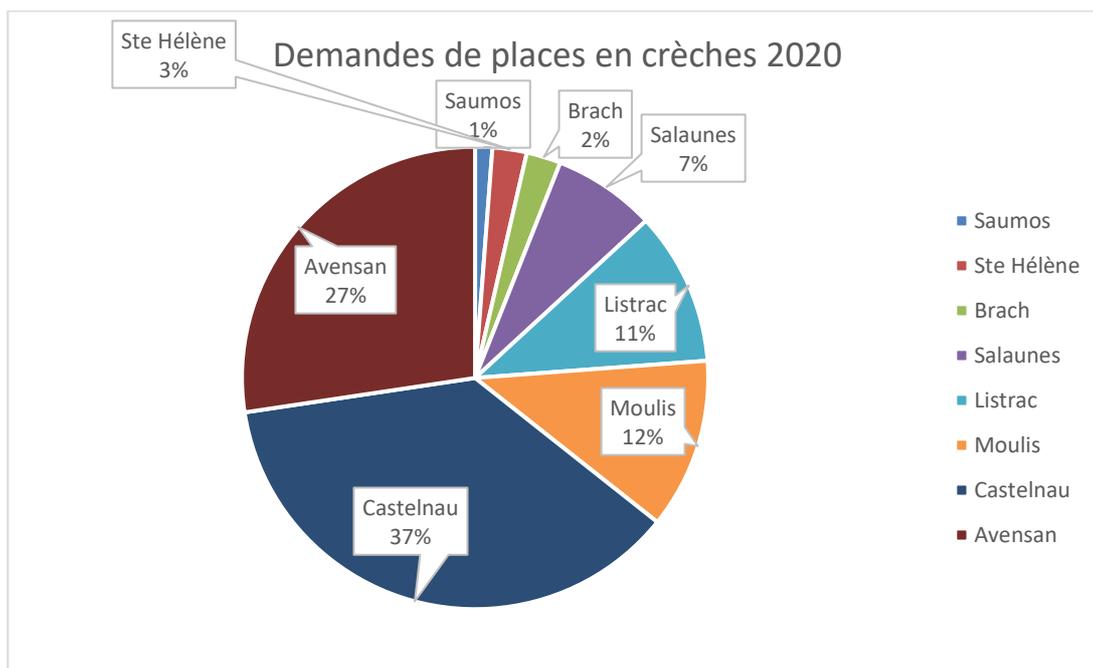
*LINF : Lieu d'information, afin de faciliter les démarches des familles pour la recherche d'un mode d'accueil.

- Financement par l'Observatoire Girondin Inter-institutionnel Accueil Petite Enfance Parentalité (OGIAPPE) à hauteur de 1000€, d'analyse de pratiques pour les assistants maternels menée par un psychologue. Mise en place à partir de janvier 2020, 5 séances reportées en 2021.

Conclusion

Zoom sur quelques chiffres

- 68 890 heures d'accueil en crèches
- 101 enfants issus de différentes communes accueillis dans les deux crèches (Répartition : schéma ci-dessous)
- Le RAMP, des accueils jeux tous les matins sur les 10 communes
- Les rencontres parents : 5 rencontres collectives et plus de 30 individuelles
- 7 rencontres dédiées à la professionnalisation des assistantes maternelles



Enfance



La Communauté de communes Médullienne porte les compétences suivantes en matière d'Enfance (3 ans à 11 ans) :

- . Création, aménagement, entretien, gestion des bâtiments CLSH et de leurs abords
- . Gestion des activités périscolaires
- . Gestion des activités extra scolaires

La Communauté de communes Médullienne :

- . Gère en direct les bâtiments dédiés à l'extrascolaire
- . Gère les activités périscolaires dans les espaces mutualisés ou dédiés mis à disposition par les communes
- . Délègue à un prestataire la gestion quotidienne des temps d'accueil péri et extrascolaire.

Pour assurer ces services « Enfance », la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF, MSA notamment).

Les activités menées par les équipes de professionnels sur les structures de la CdC Médullienne tout au long de l'année 2020 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « SPL Enfance Jeunesse Médullienne ».

Délégation de Service Public Enfance

Le contrat de délégation de service public avec la SPL Enfance Jeunesse Médullienne est conclu pour une durée de 6 ans, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2022.

Après avoir choisi de créer une société publique locale avec ses communes membres, la CdC a délégué à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne la :

- Gestion des Accueils PériScolaire (APS) et de l'Ecole MultiSports (EMS)
- Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Sport Vacances

Pour 2020, le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est élevé à 1 751 382 € sur un budget global de 2 530 150,55€.

Sur les activités déléguées par la CdC, le délégataire dégage un excédent brut de 64 052€, dont la moitié revient à la CdC, soit 32 026€, qui est réinvesti généralement en investissement ou matériel pédagogique par la CdC, à disposition des structures.

La CdC a donc versée une compensation réelle de 1 719 356€.

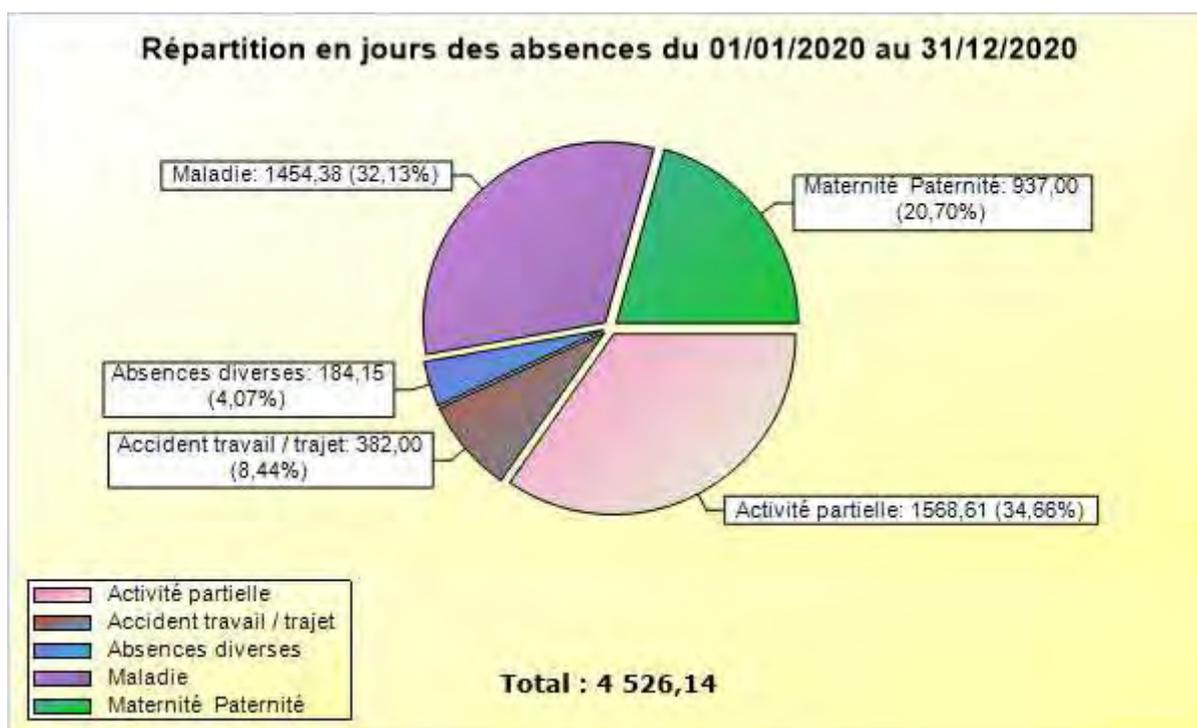
En 2020, la CdC Médullienne a reçu pour ces activités Enfance dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 391 443 € de la CAF.

En 2020, le reste à charge réel pour la CdC est de 1 327 913€ en fonctionnement (toutes recettes déduites), contre 1 289 248 € en 2019, de 1 288 985 € en 2018 et 1 351 095 € en 2017.

Situation sociale interne

En novembre 2020, la directrice Armelle BERTRAND a quitté ses fonctions de directrice de la SPL. Virginie MAÏDA, directrice adjointe, a pris la direction temporaire de la SPL. Les administrateurs ont décidé de recourir à un cabinet de recrutement pour le remplacement de la directrice.

Un point de vigilance est à observer sur le niveau d'absentéisme au sein de la SPL en 2020. En effet, de façon cumulée, on observe 4526,14 jours d'absence sur l'année (pour 19 506 jours travaillés théoriques), composés pour 23% d'arrêts maladie, soit 1454,38 jours.



La fréquentation



L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID 19. La majorité des actions prévues dans le cadre des projets pédagogiques ont été adaptées au contexte sanitaire, certaines ont dû être suspendues voire annulées. Les habitudes de fréquentation des familles ont été modifiées et les données froides concernant les moyennes de fréquentation en 2020 ne représentent pas le réel de l'activité.

Adaptation à la crise sanitaire : (Au cours de l'année 2020 le protocole sanitaire des ACM a subi 9 actualisations.)



- Arrêt de l'activité des structures du 15 mars au 25 mai 2020
- Mise en place d'un service d'accueil d'urgence gratuit réservé aux enfants des parents exerçant des professions indispensables à la gestion de la crise sanitaire du 2 avril au 15 mai
- Période de déconfinement par étapes de mai à juin 2020
- Une période estivale avec un fonctionnement adapté au contexte sanitaire
- Période de confinement du 30 octobre au 15 décembre avec maintien de l'activité périscolaire et extrascolaire.

Les ouvertures et fermetures de structure



Vacances hiver 2020	Vacances printemps 2020	Vacances d'Eté 2020	Vacances d'automne 2020	Vacances de fin d'année 2020/2021
AVENSAN – LES GALIPS	FERME COVID	AVENSAN – LES GALIPS	AVENSAN – LES GALIPS (3)	
CASTELNAU – LES ME- DULLES	FERME COVID	CASTELNAU – LES ME- DULLES	CASTELNAU – LES ME- DULLES	CASTELNAU – LES ME- DULLES (4)
LE PORGE - LAPIMPA	FERME COVID	LE PORGE - LAPIMPA	LE PORGE - LAPIMPA	
SAINTE-HELENE – LAPI- NEDE	FERME COVID s	SAINTE-HELENE – LAPI- NEDE (1°)	SAINTE-HELENE – LAPI- NEDE	
		LISTRAC – LES SAR- MENTINES (2)		
VACANCES SPORTIVES	FERME COVID s	FERME COVID s	VACANCES SPORTIVES	

(1) En août Sainte-Hélène - fermeture la dernière semaine d'août.

(2) En juillet – ouverture exceptionnelle de la structure de Listrac afin de limiter le brassage des enfants. Le mois de juillet est le mois le plus sollicité par les familles.

(3) La municipalité d'Avensan a mis à la disposition de l'ALSH des locaux scolaires supplémentaires permettant ainsi d'organiser un double accueil les enfants de Listrac et de Moulis dans le respect du protocole sanitaire en vigueur pour les ACM.

(4) Une seule structure d'ouverte la seconde semaine des vacances.

Les Accueils Périscolaires matin /soir

A l'échelle de la Communauté de Communes la moyenne de fréquentation sur le créneau d'APS du matin est en légère baisse de - 31 enfants, et - 10 sur le créneau d'APS du soir. Cette baisse de moyenne de fréquentation s'explique par le contexte sanitaire.

2018		2019		2020	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
440	465	453	481	422	471

Les Accueils Périscolaires du Mercredi

Les fréquentations des accueils périscolaires restent sur l'ensemble du Territoire très stables :

2018		2019		2020	
Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total
411 enfants accueillis chaque mercredi	4 110 enfants accueillis sur l'année	429 enfants accueillis chaque mercredi	4 290 enfants accueillis sur l'année	427 enfants accueillis chaque mercredi	4270 enfants accueillis sur l'année

Mise en service de l'accueil d'urgence gratuit



Unique en médoc, au regard de la situation sanitaire et des préconisations gouvernementales, le 30 mars 2020 les élus de la CdC ont décidé d'un commun accord avec l'éducation nationale, la mise en place coordonnée et centralisée d'un groupement scolaire et périscolaire sur 3 sites :

- Ecole de Castelnau (Avensan, Lustrac, Moulis et Castelnau)
- Ecole de Sainte-Hélène (Brach, Salaunes et Sainte-Hélène)
- Ecole du Porge (Saumos, Le Temple et Le Porge)

Une harmonisation des horaires et du découpage de la journée avec l'accord de l'Inspection de l'Education Nationale.

- 7h30 à 8h30 - Accueil d'urgence périscolaire
- 8h30 à 16h30 – Accueil d'urgence scolaire
- 16h30 à 19h – Accueil d'urgence périscolaire

La création d'une plateforme unique d'inscription des enfants accueillis dans le cadre de l'accueil d'urgence avec un numéro unique pour les parents.

Moyenne du nombre d'enfants accueillis par jour :

- CASTELNAU
 - APS = Entre 2 et 12 enfants par jour
 - ALSH = Moyenne de 6 enfants par jour
- LE PORGE
 - APS = Entre 0 et 8 enfants par jour
 - ALSH = Moyenne de 5 enfants par jour – dont 3 familles de Sainte-Hélène
- SAINTE-HELENE
 - APS = entre 0 et 6 enfants par jour
 - ALSH = fermeture en 2020

** Les structures étaient ouvertes le lundi 13 avril 2020 – jour férié.*

Les Clubs Nature



Depuis 2018, la CdC Médullienne a établi une convention avec l'association Eco Acteurs pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, les Clubs Nature.

Sur la période 2019-2020, 95 enfants ont participé à 5 clubs nature : Les Galips (Avensan) – Lesquiro (Le Temple) – Les Sarmantines (Listrac) – La Pinède (Sainte-Hélène) – Abracadabrach (Brach)

En 2020, la crise sanitaire a fortement stoppé ces activités.

Les pauses méridiennes

Les communes d'Avensan, Castelnaud, Salaunes, Lustrac et Sainte-Hélène, disposent de la compétence « Gestion de la pause Méridienne » recouvrant la gestion de l'encadrement et de l'animation de la pause méridienne.

Durant l'année 2020 la SPL Enfance Jeunesse Médullienne a mis du personnel d'animation à la disposition des municipalités pour effectuer de la surveillance de cour et/ou de l'animation d'ateliers.

Lieu	Nombre d'encadrants	Missions
Castelnaud	5 animateurs	Surveillance de cour
Avensan	2 animateurs + 1 éducateur sportif depuis Septembre	Surveillance Animée de la cour et ateliers sportifs
Salaunes	3 animateurs	Surveillance de cour
Lustrac	2 animateurs	Surveillance de cour et Animation d'ateliers
Sainte-Hélène	3 animateurs	Surveillance de cour et Animation d'ateliers
Total	16	

Parentalité

En 2019, La CdC Médullienne a souhaité offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant. Pour cela, les partenaires présents sur le Territoire et qui sont le relais des parents auprès de notre collectivité ont été réunis. La CdC s'est appuyée sur ces « référents » : professionnels Petite Enfance, Enfance et Jeunesse du Territoire, élus communaux, afin d'élaborer des projets en réponse à un besoin identifié dans le cadre d'un diagnostic partagé sur le territoire.

Une expérimentation a été conduite en 2019 sur notre Territoire et a amené la CdC à élargir sa compétence « Action Sociale d'intérêt communautaire » en incluant désormais des actions pour la Parentalité : ateliers parents-enfants, ateliers débats parents.

Pour assurer ces actions liées à la Parentalité, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF,) et l'appui logistique et organisationnel des communes.

Pour 2020, la CdC avait prévu de réaliser 5 actions et obtenue pour cela des aides de la part de la CAF, via le Fond National Parentalité (REAAP). Malheureusement, en raison de la situation sanitaire **la plupart des actions n'ont pas pu avoir lieu**. Les élus ont alors souhaité reporter ces actions sur 2021 avec l'accord de la CAF qui a accepté de reporter les montants non dépensés sur des actions similaires à réaliser en 2021.

Présentation des actions prévues sur l'année 2020 et leur financement

	Nom de l'action	Type d'action	Financement CAF	Financement CDC	Situation
N° 1	Semaine Nationale de la Petite Enfance et Forum	Groupe de paroles, ateliers parents/enfants, débat	4069,34€	5139,33€	Abandon
N° 2	Les Parenthèses	Activités et ateliers partagés « parents-enfants »	5161,55 €	4107,19€	Reporté 2021
N° 3		Groupes d'échanges et d'entraide entre parents : « Café des Parents »	1196€	849€	Reporté 2021
N° 4		Ateliers parents visant à les aider à acquérir et construire des savoirs autour de la parentalité	3470,30€	1073,58€	Reporté 2021
N° 5		Spectacles-débat ; ateliers débats	4819,58€	1754,89€	Reporté 2021
TOTAL			18 716,77€	12 923,99€	

LES **ParentHÈSES**
ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI

SAMEDI 14 MARS DE 10H À 12H

ATELIER PARENTS-ENFANTS
(À PARTIR DE 6 ANS)

PRÉPARATION D'UN COSMÉTIQUE SAIN ET ECO-RESPONSABLE

CASTELNAU DE MÉDOC ESPACE FAMILLE
4 IMPASSE DE L'ANCIEN COLLÈGE

SUR INSCRIPTION GRATUIT
05 57 88 94 38

INTERVENANT
JON ETCHEVERRY
Animateur et coordinateur des activités à l'association Caezas.

LES **ParentHÈSES**
ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

SAMEDI 7 NOVEMBRE 10H À 12H

ATELIER ENFANTS - PARENTS À LA DÉCOUVERTE DES P'TITES BÊTES

CASTELNAU-DE-MÉDOC ESPACE FAMILLE
4 IMPASSE DE L'ANCIEN COLLÈGE

ATELIER PARTICIPATIF
INTERVENTION ANIMÉE PAR LES P'TITS DÉBROUILLARDS

Pas bête d'apprendre en jouant... n'est-ce pas ? Et apprendre sur les p'tites bêtes du compost... et d'ailleurs avec des expériences ludiques et des tests... c'est encore plus amusant et enrichissant ! Inscrivez-vous vite.

SUR INSCRIPTIONS
05 56 52 30 35
Nombre de participants limité

LES **ParentHÈSES**
ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

LES **ParentHÈSES**
ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

LES **ParentHÈSES**
ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 9H30 - 12H

ATELIER DES PARENTS
"PARLER POUR QUE LES ENFANTS ÉCOUTENT, ÉCOUTER POUR QUE LES ENFANTS PARLENT"

CASTELNAU-DE-MÉDOC ESPACE FAMILLE
4 IMPASSE DE L'ANCIEN COLLÈGE

ATELIER PARTICIPATIF
(INTERVENTION ANIMÉE PAR LES PARENTS AJUS)

SUR INSCRIPTIONS
05 56 58 85 20
sandrinebarriere@castelnaude-medoc.fr

INTERVENANT
SANDRINE BARRIÈRE
Médaille de la jeunesse



Contexte

Du fait des conséquences de la pandémie de Covid 19, l'organisation des activités jeunesse de la CdC Médullienne a été mise à rude épreuve en 2020. En effet, l'absence de visibilité sur l'évolution des mesures gouvernementales a rendu impossible le maintien de la programmation des activités initialement prévues.

Le premier confinement du mois de mars 2020 a contraint l'espace jeunesse à annuler le séjour prévu en avril, et la pandémie restant au plus haut, nous avons décidé de ne pas poursuivre l'organisation du séjour à La Teste ainsi que du séjour itinérant aux pays Basque, mais plutôt de reporter le séjour prévu en avril en août.

Cependant, avant les premières mesures de restriction sanitaire, 24 jeunes du territoire ont pu partir dans le puy de Dôme au mois de Février.

L'activité de l'Espace Jeunesse

Deux séjours à destination des 11/17 ans

Neige à la Bourboule : du 24 au 28 février – 5 jours et 4 nuits - 24 places

Encadrement : 1 directeur stagiaire CEE + 2 animateurs CEE (diplômé BAFA) + 1 stagiaire BAFA

Séjour complet + 4 jeunes sur liste d'attente



C'est dans le même esprit que les années précédentes et avec encore avec plus d'enthousiasme que 24 jeunes sont partis une semaine à la montagne !

C'est au cœur du puy de Dôme, dans le chaleureux chalet « Le Domaine de Forêt » que nos 20 collégiens et 4 lycéens, leurs 4 animateurs ont pu vivre une expérience de rencontre et de partage.

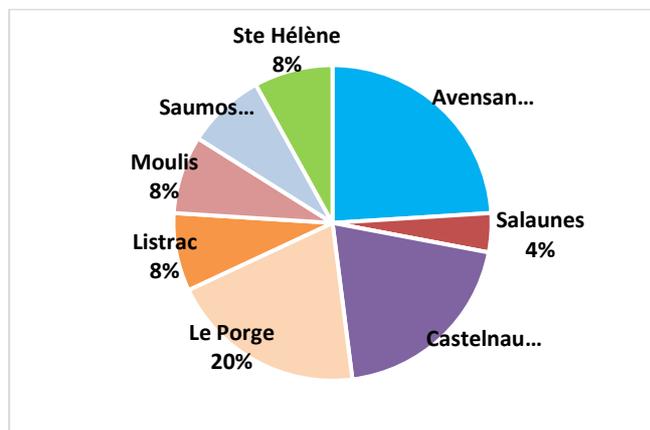
Une forte solidarité et une réelle bienveillance au sein du groupe sont très vite faites ressentir dès le premier jour du camp, permettant ainsi une unité du groupe.

Ce type de séjour, toujours très apprenant tant pour les jeunes et les accompagnants, est aussi l'occasion pour les jeunes de vivre des expériences en dehors du cadre familial, au plus près de la nature.

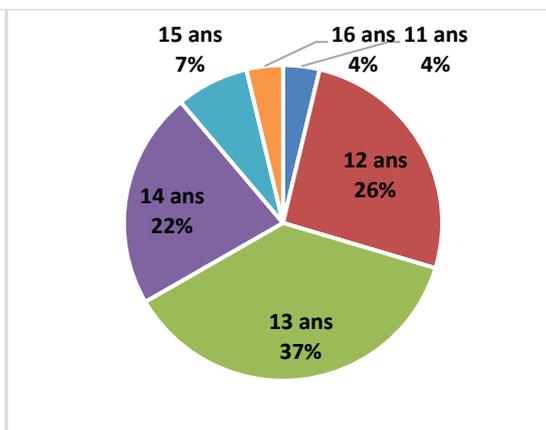
Tout au long de la semaine, les jeunes ont ainsi vécu une variété d'activités permettant à chacun de se dépasser physiquement.

Profils des jeunes

Par commune



Par âge



Par genre : Un équilibre garçons/ filles de 52% et 48%

Séjour d'été : Une formule réadaptée pour maintenir une proposition malgré la crise sanitaire.

Après deux mois de confinement, nous avons dû repenser notre proposition initiale qui était de réaliser trois séjours estivaux dont un séjour itinérant.

Désireux de maintenir une proposition malgré tout, nous avons proposé un seul séjour de 5 jours fin août à Meschers sur Gironde.

Nous avons intitulé ce séjour « Nature estuaire ». 24 jeunes âgés de 11 à 17 ans auraient dû profiter de ce moment de vacances au cœur même de la nature.

Une forte mobilisation de l'équipe a permis de respecter le protocole très strict mise en place par le gouvernement.

Malheureusement, la veille du départ, le centre d'accueil Adrien Roche a dû fermer la structure à cause d'un cas covid dans leur équipe d'animation.

Toutes les familles ont été remboursées.

DU 17 AU 21 AOÛT 2020
MESCHERS SUR GIRONDE (17)

Séjour ados
11-17ans

24 PLACES
5 JOURS
4 NUITS

VOILE
ZOO DE LA PALMYRE
ACCROBRANCHE
VISITE DES GROTTES
BAIGNADES
BALADE À ROYAN*

DE 180 À 340 EUROS
SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

✓ PRÉINSCRIPTIONS
DU 24 JUIN AU 8 JUILLET

✓ RENSEIGNEMENTS POUR
S'INSCRIRE :
05 64 31 07 70
JEUNESSE@CDCMEDULLIENNE.FR
WWW.CDCMEDULLIENNE.COM

* LES ACTIVITÉS PROPOSÉES POURRONT
ÉVOLUER EN FONCTION DE LA MÉTÉO ET
DES CONTRAINTES SANITAIRES.

Cdc Médullienne
Communauté de Communes
Médullienne

Les moyens humains, financiers

Les moyens humains

Une coordinatrice jeunesse :

A la gestion administrative et budgétaire, la gestion des inscriptions et relations aux familles, déclarations DDCS, CAF, MSA, relai avec la chargée de communication de la CdC.

Des animateurs occasionnels :

La CdC Médullienne a recours à des Contrats d'Engagement Educatifs (CEE), tous qualifiés.

Pour la semaine du Séjour Neige, 1 directeur stagiaire, 2 BAFA et une stagiaire BAFA.

Pour la semaine à Meschers, la CdC a rémunéré 4 animateurs.

Le budget :

Le budget séjour pour 2020 est

En dépenses : 4360.88€ répartis de la manière suivante :

- 5410.89€ de frais de personnels (animateurs)
- 5974€ pour l'organisation (logistique, prestations)

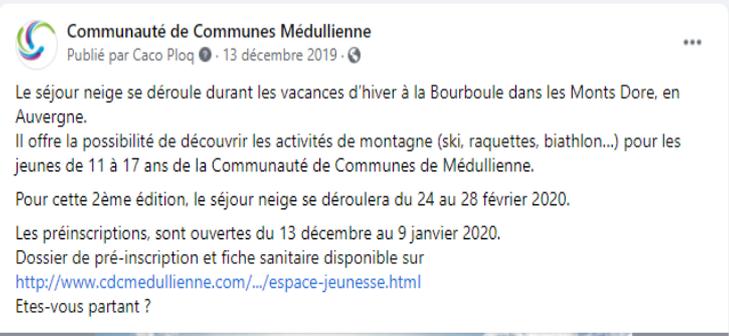
Rapport d'activités 2020

En recettes :

- - Familles 6803.85€
- - PSO Caf 648€

Mise en valeur des actions :

Le service Jeunesse participe à faire connaître les actions de la collectivité aux usagers que ce soit par l'organisation de manifestations, la création et la diffusion d'affiches, mais aussi la diffusion des actualités sur le réseau social de la CdC Médullienne (Post Facebook).

 <p>Communauté de Communes Médullienne Publié par Caco Ploq · 13 décembre 2019 ·</p> <p>Le séjour neige se déroule durant les vacances d'hiver à la Bourboule dans les Monts Dore, en Auvergne. Il offre la possibilité de découvrir les activités de montagne (ski, raquettes, biathlon...) pour les jeunes de 11 à 17 ans de la Communauté de Communes de Médullienne.</p> <p>Pour cette 2ème édition, le séjour neige se déroulera du 24 au 28 février 2020.</p> <p>Les préinscriptions, sont ouvertes du 13 décembre au 9 janvier 2020. Dossier de pré-inscription et fiche sanitaire disponible sur http://www.cdmedullienne.com/.../espace-jeunesse.html Etes-vous partant ?</p>	<table><tr><td>1 033</td><td>167</td></tr><tr><td>Personnes touchées</td><td>Interactions</td></tr></table>	1 033	167	Personnes touchées	Interactions
1 033	167				
Personnes touchées	Interactions				
 <p>Communauté de Communes Médullienne Publié par Sandrine Pernier Pro · 23 juin 2020 ·</p> <p>Avis aux ados ! Les pré inscriptions pour les 24 places de ce séjour de 5 jours/4 nuits commencent demain. Au programme : voile, baignades, accrobranche pour la partie sport-nature mais aussi visites (grottes et Royan). Plus d'informations sur www.cdmedullienne.com</p>  <p>17 AU 21 AOÛT 2020 24 PLACES SUR GIRONDE (17) 24 PLACES SUR GIRONDE (17) 24 PLACES SUR GIRONDE (17) 5 JOURS 4 NUITS 11-17ans VOILE ZOO DE LA PALMY ACCROBRANCHE VISITE DES GROTTES Baignades BALADE À ROYAN DE 180 À 340 EU SELON LE QUOTIENT FA ✓ PRÉINSCRIPTIONS DU 24 JUIN AU 8 JUIL ✓ RENSEIGNEMENTS POUR S'INSCRIRE : 05 64 31 07 70 JEUNESSE@CDCMEDULLIE WWW.CDCMEDULLIENNE.O</p>	<table><tr><td>2 811</td><td>287</td></tr><tr><td>Personnes touchées</td><td>Interactions</td></tr></table>	2 811	287	Personnes touchées	Interactions
2 811	287				
Personnes touchées	Interactions				



Annexes